Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction Administration: 2301 La Chaux-de-Fonds Rue Neuve 14 Tél. (039) 21 11 35

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.



opinion

Baudruche explosive

Arrestations à Genève du grand maître de la Loge P-2, Licio Gelli, puis de son ami Federico Federici, avocat florentin.

Les événements du Liban ont estompé l'affaire, mais elle est importante.

En effet, les inculpations, notamment celle du second nommé, semblent reposer, avant tout, sur les témoignages d'un certain Elio

Ce Ciolini paraît être membre des services secrets français et toucher de près au fameux Service d'action civique (le SAC).

Courant le monde à la recherche de grandes affaires, en contact avec un général français baptisé Hubert que «Panorama» prétend d'origine russe avec un passé de SS, Ciolini, alors qu'il séjournait dans une prison de la Cité de Calvin, a concocté un roman rocambolesque où l'on parle, en particulier, du massacre de Bologne - 85 morts, 200 blessés - et d'une superloge, celle de Monte-Carlo, dans laquelle et autour de laquelle graviterait une bonne moitié du gratin du monde politique, économique et financier de la Péninsule. Parmi les noms cités, ceux des ex-ministres ou ministres Giulio Andreotti, Francesco Cossiga, Gianni De Michelis, du président de la Fiat, Gianni Agnelli, du chef syndical, Luciano Lama, du vice-secrétaire du parti socialiste Claudio Martelli. Sans compter feu Roberto Calvi, Michele Sindona et l'ex-secrétaire d'Etat américain Henry Kissin-

Le récit est tellement cousu de fil blanc que le témoignage s'effondra très vite. D'autant plus que Gianni Agnelli et Claudio Martelli ont prouvé à l'évidence qu'ils n'ont rien à faire dans le récit de science-fiction imaginé par Elio Ciolini.

Au demeurant l'agent secret ne s'obstine pas. Il se rétracte. Mais le procès-verbal de ses déclarations, malgré le secret de l'instruction en Italie, circule quasi publiquement.

Par la volonté de qui?

Et même s'ils semblent considérer qu'il y a beaucoup de faux dans les dires de Ciolini, les juges de Bologne sont d'avis qu'il doit y avoir des allégations véridiques, notamment sur un trafic d'armes.

Comme l'écrit «L'Espresso». «C'est une histoire incroyable, absurde. Une farce. Mais elle ne fait pas rire, parce que, à son arrièreplan, il y a les morts de la gare de Bologne (en 1980)».

Certes, on pourrait penser que Ciolini est un mythomane. Mais quelqu'un d'inconnu a payé, à Genève, une grosse caution pour qu'il retrouve la liberté.

Page 3 Willy BRANDT



Elections dans le Land de Hesse

es libéraux disparaissent

Neuf jours après avoir quitté la coalition gouvernementale du chancelier Helmut Schmidt, le parti libéral (fdp) a enregistré hier une lourde défaite aux élections du Land de Hesse où il n'a pas atteint la barre fatidique des cinq pour cent de voix lui permettant d'être représenté au Parlement local.

Leonid Brejnev prône

Le président soviétique Leonid Brejnev a lancé un appel à la normalisation des relations entre l'URSS et la Chine, et a prôné la détente

mondiale, hier à Bakou (Azerbaidjan), dans une allocution transmise en

d'une détente mondiale: «Il serait très important de normaliser, d'assainir

progressivement les rapports entre l'URSS et la République populaire de

Chine sur la base, je dirais, du bon sens, du respect et de l'avantage

Un discours très soutenu!

Importante manifestation antigouvernementale à Tel-Aviv

L'évacuation de Beyrouth-Ouest fixée

M. Brejnev, 75 ans, qui est apparu fatigué, a déclaré, évoquant la nécessité

la détente mondiale

Le parti social-démocrate (spd), faisant campagne avec le slogan Helmut Schmidt doit rester chancelier, a bénéficié d'un soutien populaire inattendu, empêchant les chrétiens-démocrates (cdu) d'obtenir la majorité que les sondages leur accordaient. Reste que le score du spd (42,8 pour cent selon les dernières projections par ordinateur, soit 1.5 pour cent de moins seulement qu'aux dernières élections locales), s'est pas suffisant pour conserver la majorité dans ce Land traditionnellement de gauche.

Quant à l'opposition chrétienne-démocrate, elle obtient 45,3 pour cent des voix (contre 46 pour cent en 1978) tandis que

direct par la télévision soviétique.

lement fixé hier la date de son retrait

de la capitale libanaise qui s'effec-

tuera dans les prochains jours en

deux étapes. La gigantesque mani-

festation de protestation qui s'est déroulée samedi soir à Tel-Aviv et les

pressions qui ne cessent de s'exercer

contre le gouvernement Begin, notamment de la part des Etats-Unis, ne sont sans doute pas étrangères à

Le commandement militaire israélien

a donc annoncé que toutes les forces israéliennes auraient évacué Beyrouth-Ouest d'ici mercredi et que le contrôle de l'aéroport international de Beyrouth se-

rait remis à des représentants du gouver-

nement libanais. Cet accord sur le retrait a été conclu avec l'armée libanaise qui

sera responsable des zones évacuées.

Toutefois le départ de Tsahal de Bey-

routh-Est devrait prendre quelques jours

tente d'apaiser les cris qui s'élèvent à

l'étranger mais surtout en Israël où la contestation est plus vive que jamais.

Une manifestation visant à dénoncer

l'attitude du gouvernement dans l'af-

faire des massacres de Beyrouth qui a

connu une ampleur sans précédent dans

l'histoire de l'Etat hébreu, est venue le

Page 3

Il est clair que le gouvernement Begin

cette décision.

de plus.

réciproques».

les écologistes, les «verts», enregistrent une forte percée et s'installent au Parlement du Land grâce à leur 7,8 pour cent en confirmant leur poussée dans toute l'Allemagne où ils ont de plus en plus tendance à remplacer les libéraux en tant que troisième parti.

Les libéraux, qui gouvernaient auparavant le Land avec le spd, disparaissent de la scène parlementaire locale car ils n'obtiennent que 3,1 pour cent des voix. Ils avaient bénéficié en 1978 du soutien de 6,6 pour cent des électeurs.

Ces résultats devraient se traduire au Parlement de Hesse par la répartition suivante: 52 sièges pour la cdu, 49 pour le spd et neuf pour les «verts».



M. Alfred Dregger, président du cdu du Land de Hesse, va démissionner. (Bélino AP)

DÉMISSION DE M. DREGGER

Le chef de la cdu du Land de Hesse, M. Alfred Dregger, qui tentait pour la quatrième fois de ravir la direction du Land, a qualifié ces résultats de «défaite pour la cdu de Hesse, pour la cdu et pour moi également».

Page 3

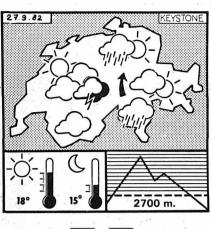
Attentat de Bologne **Magistrats**

sanctionnés

Tous les magistrats qui enquêtaient notamment sur le massacre de Bologne ont été transférés à la suite de sanctions sans précédent, déci-dées vendredi soir par le Conseil su-

prême de la magistrature italienne. Deux ans après l'attentat le plus meurtrier des annales européennes (85 morts), la magistrature bolonaise se trouve littéralement décapitée par ces mutations qui touchent le procureur en chef de la République, M. Guido Marino, et deux juges d'instruction, MM. Aldo Gentile et Angelo Vella. Les deux premiers changent de service et le dernier de ville.

Le communiqué du Conseil supérieur de la magistrature n'indique pas les raisons des sanctions. Mais leur gravité apparaît liée, d'une part, à l'absence de résultat de l'enquête et d'autre part, aux polémiques qui se sont développées au sein même de la magistrature bolonaise et dans la





météo

Toute la Suisse: des périodes de soleil, notamment le matin, alterneront avec un ciel nuageux et quelques averses isolées. La limite de zéro degré avoisinera 2700 m. Vents d'ouest à sud-ouest, modérés en altitude, faibles en plaine.

Evolution pour mardi et mercredi: quelques averses surtout mardi. A part cela temps en partie ensoleillé.

Lundi 27 septembre 1982 39e semaine, 270e jour Fête à souhaiter: Vincent, Damien

Lundi

Lever du soleil Coucher du soleil

18 h. 22 18 h. 20

6 h. 25

Mardi

6 h. 26



sommaire

Nombreuses cantonales

SUISSE

votations

Page 4

SPORTS

FOOTBALL: encore une victoire du FC La Chaux-de-Fonds au Tessin. Superga battu à Breitenbach.

CYCLISME: Jean-Mary Grezet et Daniel Gisiger brillants au Grand Prix des Nations.

AUTOMOBILISME: Keke Rosberg enlève le titre mondial. **HIPPISME: Charles Froidevaux**

cesse la compétition. MOTOCYCLISME: Rolf Biland

renoue avec la victoire, mais... ATHLÉTISME: record du monde féminin du javelot.

Lire en pages 9, 11, 12, 13, 14



Tel-Aviv a connu samedi des manifestations de masse antigouvernementales sans

précédent. (Bélino AP)



2e cahier

A Bienne La FTMH rassemble ses forces

PAGE 15

Grand concours, du 24. 9. au 2. 10. 1982. Enjeu: 5 Fiat!

FIATISSIMO QUIZ:

CERTAINE FIAT. LAQUELLE? DÉCOU-VREZ-LE CHEZ VOTRE AGENT FIAT VOUS POURREZ ME GAGNER - AVE LES 4 AUTRES VITESSES ET LE RESTE



AVANTI BIJA

LA CHAUX-DE-FONDS GARAGE DE LA RONDE 039/23.54 04/1918/4

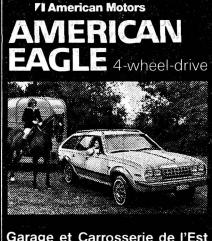
La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix 039/22 69 88; Garage Sporoto 039/26 08 68; Les Breuleux: Garage du Collège 039/54 11 64

LE LOCLE GARAGE ET CARROSSERIE DE LA JALUSE 039/31 10 50

Soins complets du visage

Tél. 039/23 23 44, La Chaux-de-Fonds Fermé le mercredi

Service de publicité L'IMPARTIAL Tél. 039/21 11 35



Garage et Carrosserie de l'Est

P. Visinand, Est 31 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/23 51 88

Profitez de notre super offre sur les modèles Jeep Renégade et Eagle 4x4



A louer à Portalban

villa de 4 pièces

tout confort, habitable toute l'année. Ecrire sous chiffre BE 55469 au bureau de L'Impartial.

JOUEZ

chaque jour avec L'Impartial: les «lettres cachées» ou les «mots croisés» vous attendent en page publicitaire.

grande maison provençale

Confort, cachet, Midi de la France. Libre jusqu'au 10 octobre. Tél. (039) 42 39 27. 28-300599

A louer

salon de coiffure

ou LOCAUX pour autres destinations, avec appartement de 2 pièces, Numa-Droz 21. Libre tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à la gérance Bolliger, Grenier 27 tél. (039) 22 12 85.

SKIN REPAIR de SANS SOUCIS:

«La sensation cosmétique de notre décennie» NOUVEAU:

maintenant en ligne de soins complète.

veilleusement doux et rajeunissants du SKIN REPAIR de SANS SOUCIS, comprenant la substance active la plus évoluée, mise au point par des scientifiques pour lutter contre le vieillissement de la peau (dû à la lumière). Avec ces préparations complémentaires idéales, votre dépositaire SANS SOUCIS vous donne la clé du succès de vos soins de beauté.





Dépositaires SANS SOUCIS: Pharmacie Henry, L.-Robert 68, La Chaux-de-Fonds. Boutique de la Jaluse 11, Le

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

LES TEMPS CHANGENT.

les concepts **publicitaires** aussi PLUS QUE

JAMAIS la publicité est l'affaire spécialistes

A louer dès le 31 octobre 1982 ou date à convenir, Croix-Fédérale 23c,

4½ pièces

avec petit balcon, cuisine agencée, frigo et cuisinière à gaz installés.

Charges comprises: chauffage, eau chaude, Coditel, service de conciergerie, ascenseur et GAZ pour cuisinière.

Loyer au 1er novembre 82: Fr. 658.et dès le 1er février 83: Fr. 686 .- .

S'adresser: Gérance Nardin, Léopold-Robert 31, tél. 039/23 59 70. 55077

tout de suite ou à convenir, L.-Rob. 114

BEL APPARTEMENT MEUBLE

d'une grande pièce + cuisine spacieuse, vestibule, WC-douche. Loyer mensuel Fr. 398.- charges comprises.

Léopold-Robert 102

La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33

appartement de 4 pièces

tout confort, salle de bain, WC séparés. Loyer Fr. 490.- charges comprises. Tél. 039/23 26 21 heures des repas. 55842

appartement de 4½ pièces

Tout confort, cuisine complètement agen-

cée avec lave-vaisselle. Situation: quartier des Cornes-Morel, à proximité d'un centre

sportif en construction avec piscine cou-

Pour renseignements: tél. (039) 23 75 87

A louer à La Chaux-de-Fonds, dès le 30

A louer pour le 1er novembre

A vendre ou à louer

à partir de 19 h.

septembre 1982

A louer, quartier ouest, dans maison

appartement de 3 pièces

55826

tout confort, bus à proximité. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. (039) 26 46 91.

A louer, quartier Grand Temple

appartement 1½ pièce

tout confort, pour le 1er octobre

appartement 3½ pièces

tout confort pour le 1er novembre.

Tél. (039) 22 48 13.

A louer à Saint-Imier

appartement de 5 pièces

Centre ville, tout confort. Loyer modéré.

appartement de 3 pièces

confort. Loyer modéré. Quartier tranquille. Ecrire sous chiffre HO 55824 au bureau de L'Impartial.



Toyota Tercel LB 1300 1981, bleue, 11 000 km.

Etat de neuf

Toyota Carina 1600

1980, grise, 24 000 km. Très soignée

Léopold-Robert 107 Tél. 039/23 64 44/45

55752



appartement de 1 pièce meublé, tout confort, cuisine agencée.

Loyer mensuel Fr. 330.- charges com-

Gérance Schenker Manrau SA, av. Fornachon 29, Peseux, tél. (038) 31 31 57.

A louer à Renan

appartement de 4 pièces

Fr. 315.- + charges.

Tél. (039) 63 15 90. 06-126297





entre autres

La grosse baffe

La grosse baffe.

Pour MM. Lambsdorff et Genscher d'abord, eux qui ont été les principaux instigateurs de l'éclatement de la coalition libéralo-socialiste. Pressés qu'ils sont de faire une nouvelle carrière au sein d'un gouvernement à ossature démocrate-chrétienne.

Mais pour M. Kohl aussi, dans une certaine mesure, lui dont les rêves de pouvoir devront peutêtre attendre encore quelques mois. Le temps d'élections anticipées dont il espérait pourtant bien se passer. Du moins pour quelques mois encore.

En éliminant le FDP de la scène hessoise, en ne donnant pas à la CDU la majorité absolue qu'elle pensait enfin obtenir, en offrant le quorum aux écologistes et en permettant au SPD de remonter légèrement la pente, les électeurs de ce Land-test ont en tout cas sérieusement compliqué des jeux politiques pourtant soigneusement mijotés dans certaines cuisines partisanes de Bonn.

La débandade enregistrée par les libéraux risque en effet fort de compromettre les efforts faits par M. Genscher pour tenter de rallier une forte majorité des députés de son parti à l'idée d'une alliance avec l'ancien ennemi démocratechrétien. Une alliance vivement combattue par l'aile gauche du FDP qui estime notamment que pareille «trahison» ne peut que dégoûter les électeurs. Ûne thèse que semble confirmer l'échec de ce week-end qui va peser lourd lors du congrès extraordinaire que va tenir le FDP.

Or si certains dirigeants libéraux aimeraient bien se refaire une santé à l'ombre de formations qui ont le vent en poupe avant de se présenter devant leurs électeurs, le chef des démocrateschrétiens, M. Helmut Kohl, aimerait beaucoup, lui, avoir les libéraux à ses côtés pour faire un peu d'ombre à son «frère ennemi» chrétien-social, le très ambitieux Franz-Josef Strauss.

Dans un gouvernement CDU-CSU. le remuant Bavarois aurait en effet un poids énorme que M. Kohl souhaiterait rogner par le biais d'une coalition à trois. Le verdict de Hesse risque fort de rendre la manœuvre beaucoup plus aléatoire que prévu.

Seuls grands vainqueurs de ce scrutin, les écologistes qui en franchissant le quorum confirment avec éclat leur envergure nationale.

Ce qui, avec le redressement enregistré par les sociaux-démocrates, doit rendre l'ancien chancelier Willy Brandt de plus en plus songeur.

N'est-ce pas lui qui, récemment, envisageait comme plausible une future coalition formée des Verts et du SPD?

Ce qui, il est vrai, n'est probablement pas la meilleure chose que l'on puisse souhaiter à l'Allemagne en ces durs temps de crise. Roland GRAF

Elections dans le Land de Hesse

Les libéraux disparaissent

Il a annoncé qu'il allait donner aujourd'hui sa démission et qu'il était nécessaire de discuter des projets futurs de la cdu.

Son adversaire social-démocrate et ministre-président sortant, M. Holger Boerner a déclaré que le scrutin démontrait le dégoût des électeurs face aux «tentatives de renverser le chancelier». Quant au chancelier Schmidt et aux autres dirigeants du spd, ils ont souligné que résultats renforçaient leur conviction de la nécessité de pro-chaines élections fédérales pour clarifier la situation.

Cette défaite du fdp rend incertaine la forme future du gouvernement du Land de Hesse mais aussi celle du gouvernement national dans la mesure où la direction du parti libéral se voit désavouée alors qu'elle projetait d'organiser un renversement d'alliance en formant une nouvelle coalition gouvernementale avec la cdu et son aile bavaroise, la csu (Union sociale-chrétienne). La motion de censure déposée par l'opposition doit être votée vendredi au Parlement fédé-

Tout dépend maintenant de l'attitude de la csu, à savoir si elle accepte de soutenir un nouveau gouvernement dirigé par le chef de la cdu, M. Helmut Kohl, et comprenant des libéraux. Le chef de la csu, le dirigeant bavarois Franz-Josef Strauss, qui a déjà fait savoir qu'il préfèrerait des élections législatives anticipées

Tuerie aux Etats-Unis Le meurtrier se rend

Le gardien de prison, George Banks, 42 ans, qui a tué 13 personnes à coups de fusil samedi matin à Wilkes Barre, en Pennsylvanie, s'est rendu samedi en milieu de journée après avoir tenu tête à la police pendant plus de huit heures.

Six des victimes de ce massacre sont des enfants de un à 11 ans, et quatre d'entre eux pourraient être ses propres enfants.

Vêtu d'un treillis militaire et armé d'un fusil d'assaut de l'armée américaine M-16, Banks avait pénétré tôt dans la matinée de samedi dans une maison de la localité de Wilkes Barre, où il a tué cinq enfants et trois femmes.

Il a ensuite ouvert le feu sur deux hommes qui passaient dans la rue, tuant l'un d'eux et blessant grièvement le second. Deux femmes et deux enfants ont également été assassinés de la même façon et apparemment par Banks, dans une caravane à une dizaine de kilomètres de la localité. (ats, afp)

comme le souhaite le chancelier, doit présider lundi une réunion importante de son parti et des 52 députés dont il dispose au Parlement fédéral.

PREMIÈRES RÉACTIONS

Hier soir, M. Strauss a estimé qu'il était «trop tôt» pour tirer des conclusions des élections du Land de Hesse, mais qu'il faudrait «avant tout examiner si une alliance fdp - cdu est une bonne

Quant à M. Kohl et au chef du parti libéral, M. Genscher, ils ont assuré hier soir qu'ils continuent à discuter de leur projet de coalition. M. Kohl a admis que les élections de Hesse étaient une «déception». Pour M. Genscher, ces résultats ne doivent pas faire oublier que le fdp et le spd «ne sont plus capables de travailler ensemble à Bonn et qu'une nouvelle politique économique est néces-

Le président du spd, l'ancien chancelier Willy Brandt, a assuré de son côté que le résultat démontrait que «le man-dat pour le changement à Bonn n'était pas à l'ordre du jour».

Ces résultats de l'élection de Hesse confirment les tendances révélées mercredi dernier par un sondage national à la suite du départ des ministres libéraux: le parti social-démocrate a enregistré un «mieux» de cinq pour cent par rapport au mois de juillet, alors que les libéraux chutent à 2,3 pour cent seulement des intentions de vote.

Reste que l'on ignore qui dirigera le gouvernement du Land dans la mesure où ni le spd, ni la cdu ne disposent de la majorité nécessaire et que les deux partis ont affirmé qu'ils ne s'allieraient pas avec les «verts» qui ont fait campagne contre l'énergie et les missiles nucléaires, ce qui les rend «intouchables» pour les partis traditionnels. (ap)

M. Suzuki à Pékin Pas d'armée au Japon

Le premier ministre japonais, M. Zenko Suzuki, a écarté hier à Pékin l'éventualité d'un retour du militarisme au Japon, qui avait été évoqué au plus fort de la controverse sinojaponaise dans des commentaires

Arrivé hier à Pékin pour une visite officielle de six jours à l'occasion du dixième anniversaire de la normalisation des relations sino-japonaises, M. Suzuki a affirmé selon Radio-Pékin: «Le Japon a su devenir une grande puissance économique, mais ne deviendra jamais une grande puissance militaire. Il s'agit là d'une politique nationale qui ne changera

Le premier ministre japonais s'est à nouveau engagé à modifier les manuels d'Histoire au Japon pour mettre un terme à la controverse qui oppose les deux pays sur le rôle de l'armée impériale avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. (ats, afp)

Importante manifestation antigouvernementale à Tel-Aviv L'évacuation de Beyrouth-Ouest fixée

Quatre cent mille personnes, chiffre record pour une manifestation en Israël, s'étaient massées samedi soir sur la place des Rois d'Israël à Tel-Aviv et dans le calme et la détermination ont demandé la démission du premier ministre M. Menahem Begin et de son ministre de la défense, M. Ariel Sharon. Un Israélien sur dix était ainsi descendu dans la rue à l'appel du parti travailliste et du mouvement pacifiste «Paix maintenant», à la veille du Yom Kippour, le jour du grand pardon. Une date que personne n'oubliait comme le témoignait cette banderole s'adressant à MM. Begin et Sharon: «Pour ce Yom Kippour, il n'y aura aucun pardon pour vous».

Le Yom Kippour va néanmoins marquer une trève dans la vie politique israélienne. En fin d'après-midi hier quel-ques heures avant le début de la fête, radios et télévisions avaient interrompu leurs programmes, les rues s'étaient vidées et la vie s'était comme arrêtée.

Mais ce repli sera de courte durée puisque dès demain M. Begin a convoqué une réunion gouvernementale et le débat sur les responsabilités des massacres de Sabra et Chatila reprendra avec une nouvelle intensité.

VERS UNE ENQUÊTE COMPLÈTE

Il semble certain maintenant que M. Begin devra céder aux pressions exigeant une enquête judiciaire de grande échelle sur le rôle d'Israël dans les tueries. Cinq des 20 membres du cabinet sont encore venus grossir les rangs de ceux qui exi-

gent la vérité puisqu'ils ont décidé que la première proposition du gouvernement d'une enquête plus limitée n'allait pas assez loin.

Quatre ministres se sont déclarés favorables à l'ouverture d'une enquête complète sur les massacres et le ministre de l'Intérieur M. Joseph Burg, a motivé sa décision par le refus de M. Yitzhak Kahan, président de la Cour suprême israélienne, de se charger d'une enquête limitée qui lui a été demandée par le gouver-

DÉMINAGE DE BEYROUTH

A Beyrouth, une semaine après le drame, les Français de la force multinationale d'intervention étaient à pied d'œuvre. Soixante soldats ont pénétré dans une zone proche des camps de Sabra et Chatila pour dégager les mines qui

peuvent s'y trouver. Ils doivent aider les sauveteurs de la Défense civile libanaise qui fouillent les décombres des deux camps à retrouver d'éventuelles nouvelles victimes. Mais il s'agit là d'une mission humanitaire et non d'un déploie-

Les Français ont été rejoints hier par

le premier détachement italien de la force qui a débarqué à Beyrouth. Mais les troupes italiennes ne prendront pas position dans la ville tant que les forces israéliennes ne se seront pas retirées. Les «marines« américains de la force

multinationale débarqueront à Beyrouth probablement mardi ou mercredi, une fois que les troupes israéliennes se seront retirées de la capitale libanaise, a affirmé M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la Défense.

(ap, ats, afp)

Le détournement d'un avion italien tourne court Le pirate soviétique maîtrisé

L'équipée du pirate de l'air qui a détourné samedi après-midi un Boeing de la compagnie italienne Alitalia assurant, avec 101 passagers à bord, la liaison Alger - Rome, aura finalement été de courte durée. C'est en effet moins de quatre heures après le début de sa tentative que le pirate de l'air solitaire a été maîtrisé à Catane (Sicile) alors qu'il avait peu de temps auparavant libéré les passagers et cinq des huit membres de l'équipage.

Le détournement avait commencé audessus de Djerba (Tunisie), 20 minutes après le décollage, à 17 h. 25 locales, du vol Alger - Rome de la compagnie italienne. Dans un premier temps, le pirate de l'air, qui ne disposait que d'armes blanches, a contraint le pilote de l'avion à mettre le cap sur l'aéroport de Tripoli (Libye).

Les autorités locales ont cependant refusé l'atterrissage à l'appareil. Après avoir essuyé un refus similaire à La Valette (Malte) l'appareil, dont les réserves de carburant faiblissaient, s'est dirigé vers Catane ou 11 a atterri a 20 neures lo-

Le pirate de l'air libérait rapidement

les 101 passagers ainsi que tout le personnel de cabine du Boeing, restant à bord avec trois membres seulement de 'équipage.

Finalement, vers 21 h. 30 locales, le mécanicien de bord réussissait à maîtriser l'auteur du détournement, aussitôt emmené par la police.

Selon les papiers trouvés en sa possession, l'homme s'appelle Igor Shkuro, né à Léningrad (URSS) en 1950 mais titulaire d'un passeport australien délivré le 27 août dernier. Shkuro était arrivé à Alger, précisait-on samedi soir dans cette ville, dans le voyage aller du Boeing dé tourné. Il avait été jugé indésirable par les autorités algériennes. (ats, afp)

La prise d'otages au Honduras est terminée Ni violence, ni concession des autorités

L'occupation de la Chambre de commerce et d'industrie de San Pedro Sula au Honduras depuis vendredi dernier par un commando du mouvement cinchonero a trouvé un dénouement sans violence samedi après la libération de trente-quatre otages encore détenus et le départ du commando pour Cuba, sans avoir obtenu satisfaction.

La dizaine de guérilleros composant le commando et les otages ont quitté samedi soir les locaux qu'ils occupaient à bord d'un véhicule militaire pour se rendre à l'aéroport de la ville. Le commando s'est embarqué à bord d'un avion militaire panaméen arrive entretemps pour Panama puis Cuba. Les otages ont alors

Le gouvernement hondurien a indiqué dans un communiqué publié après le départ du commando que ce dernier avait quitté le pays «les mains vides». Après s'être rendu compte que «ni le guérillero salvadorien Arquimedes Antonio Canada, connu sous le nom de commandant Montenegro, ni ses compagnons n'étaient détenus dans le pays, les terroristes ont fini par céder», a souligné le gouvernement.

Le commando de l'organisation d'extrême-gauche Cinchonero avait pris en otage vendredi dernier 107 personnes à la chambre de commerce de San Pedro Sula, parmi lesquelles deux ministres honduriens, MM. Arturo Corlette (Finances) et Gustavo Alfaro (Economie) et le président de la Banque Centrale, M.

pris le nom d'un rebelle hondurien du siècle dernier, s'était fait connaître en 1981 en détournant le 18 mars sur Panama un Boeing-737 hondurien. Avec plus de succès, puisque le Salvador et le Honduras avaient, pour mettre fin au détournement, libéré treize prisonniers

opinion

Page 1

Baudruche explosive

Mais l'avocat Federici mis en cause soutient: «Le général Hubert - nous citons «Panorama» allait au Liban et, après quatre jours, une bombe éclatait là-bas, il allait en Egypte et il arrivait la même chose».

Mais l'assassinat du général Dalla Chiesa a illustré le fait que, dans la Péninsule, l'incroyable n'était par forcément invraisemblable.

Dès lors, n'est-il pas permis de se demander si toute cette histoire n'est pas une immense mise en scène, réalisée par divers services secrets et par différentes associations terroristes pour masquer à jamais la vérité. Sur Gelli, sur la tragédie de Bologne, sur d'immenses trafics finan-

Ils ont eu à l'esprit que, en ca-

lomniant des innocents, il en resterait toujours quelques retombées et ils ont, pour être plus crédibles, brûlés quelques-uns des leurs devenus gênants.

Quant à la justice quel rôle joue-t-elle? Ou fait-elle simplement son devoir?

En décider est mal aisé. Une chose est sûre, avant que la Suisse renvoie les détenus en Italie, il serait bon qu'on vérifie de plus près les activités d'une société de couverture des services français, la «Polimega» que l'avocat Federici met en cause et qui auraient son siège à Genève. Et il ne serait pas mauvais qu'on enquêtât attentivement sur les habitants de Genève qui ont eu des contacts avec l'homme de loi ou ses amis.

Ciolini n'est peut-être qu'une baudruche, mais c'est une baudruche explosive.

Les magistrats, qui enquêtaient sur le massacre de Bologne et qui viennent tous d'être punis, en sont la preuve.

Mais la sanction qui les frappe est-elle une nouvelle manœuvre destinée à couvrir les faits d'un écran de fumée ou une juste peine pour manque de discernement?

Willy BRANDT

Brejnev prône la détente

«En plus des rapports d'amitié et de coopération qui existent déjà entre nous et plusieurs états asiatiques, ce serait une bonne contribution au renforcement des fondements de la paix et de la stabilité en Asie et dans le monde entier», a ajouté le président soviétique, sans cependant faire allusion à la reprise prochaine des négociations soviéto-chinoises sur la question des frontières.

Le président soviétique a dénoncé aussi la course aux armements et souhaite «l'approfondissement systématique de la confiance mutuelle sur des principes justes et réciproques». Puis il fait l'apologie de «la détente à laquelle (l'URSS) aspire»: «Nous ne considérons nullement que la détente peut ou doit être le monopole d'une zone géographique quelconque, d'une seule région du

M. Brejnev a rappelé qu'historiquement la détente a porté essentiellement sur l'Europe, mais il a estimé qu'une telle notion est trop restrictive: «Des possibilités existent de renforcer partout la détente et il est nécessaire d'utiliser avec énergie ces possibilités», a-t-il dé-

Après avoir brièvement abordé la nécessité de «normaliser les rapports avec les Etats-Unis pour parvenir à des accords justes et acceptables sur la limitation et la réduction des armes nucléaires», Leonid Brejnev a souligné l'intérêt de l'Europe à une authentique détente.

Le chef de l'Etat soviétique s'est déclaré enfin «sincèrement satisfait» de ses pourparlers avec le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, dont la visite en URSS a permis de réaliser «de nouveaux pas dans le développement de la coopération» bilatérale. (ats, afp)

UNE SEMAINE DE MARCHANDAGES

Gonzalo Carias.

Le commando exigeait la libération de septante prisonniers politiques, dont des combattants salvadoriens, et le retrait du Honduras des conseillers militaires

L'organisation des Cinchoneros, qui a politiques. (ats, afp)

Votations dans plusieurs cantons suisses

Sauf à Genève, les citoyens ont boudé les urnes Ardeur politique pastorale réfrénée

Les citoyens de plusieurs cantons se sont rendus aux urnes en cette fin de problème du logement dans le canton de semaine. Ils n'ont pas été nombreux à le faire et la participation a oscillé entre 15 et 33,4 pour cent, record détenu par Genève. C'est à Bâle-Campagne que la participation a été la plus faible (15,2 pour cent). On y a approuvé, ainsi qu'à Soleure, une nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes. A Genève, la nouvelle loi sur la police ainsi que la modification de la constitution relative au contrôle d'identité ont été acceptées. Dans le canton de Berne, la démocratisation de l'Université et l'encouragement des élèves socialement désavantagés, qui faisaient l'objet de deux initiatives ont été rejetés. A Zurich, quatre des six objets, dont les rapports entre l'Eglise et l'Etat et deux initiatives sur l'acquisition de logements ou d'immeubles, ont été rejetés. Dans l'ensemble, les citoyens ont accepté 18 objets. Ils en ont rejeté onze.

À GENÈVE

Les citoyens de Genève ont rejeté l'initiative «0,7 pour cent» en vue de la création d'un fonds cantonal d'aide au développement par 42.450 voix contre 20.593. Les partis de gauche et le pdc recommandaient l'adoption de ce texte. Les deux textes sur la police et le contrôle d'identité ont été acceptés. Le premier faisait l'objet d'un référendum de la gauche et le second prévoit une loi constitutionnelle pour l'introduction du contrôle. La gauche s'y opposait également. Les électeurs ont enfin approuvé le principe d'une révision totale de la Constitution.

EN PAYS BERNOIS

Dans le canton de Berne, pas de surprise dans le Jura bernois où M. Fritz Hauri conserve la préfecture de Moutier. Les Bernois ont rejeté les deux initiatives concernant le domaine de l'éducation. Ainsi, l'initiative «Encourager au lieu de sélectionner» a recueilli 78.504 voix contre 43.203 alors que l'initiative «Uni pour tous» obtenait 95.811 voix contre 25.393. Un crédit de 21 millions de francs destiné à un home de Steffisbourg a été accepté. (Voir également en page 23).

DANS LE CANTON DE SOLEURE

A Soleure, les six objets soumis ont été acceptés, la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes recueillant 19.000 voix contre 12.000. Une loi de procédure pénale sur la surveillance téléphonique a également été ac-

DU CÔTÉ DE LA LIMMAT

Le souverain zurichois a rejeté ce week-end quatre des six objets qui étaient soumis à son verdict. Non à une modification constitutionnelle sur les rapports entre l'Etat et les communautés religieuses (98.539 oui, 111.343 non), non à un crédit de 18.15 millions de francs pour la construction d'un hôpital psychiatrique pour enfants et adolescents (56.241 oui, 161.704 non), non à une initiative socialiste sur la protection du logement (104.767 oui, 112.398 oui) et non à une initiative bourgeoise sur l'encouragement à la propriété (99.646 oui, 112.399 non). Le crédit de 32 millions de francs pour l'Hôpital de Winterthour a par contre été accepté (174.070 oui, 43.997 non), de même qu'une modification de la loi d'introduction à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (168.853 oui, 38.052 non). La participation a atteint 31.6 pour cent.

La modification constitutionnelle sur les rapports entre l'Etat et les communautés religieuses aurait dû permettre d'accorder la qualité de collectivités de droit public à d'autres communautés que l'Eglise réformée et les deux Eglises catholiques. Cela aurait impliqué la possibilité de percevoir des impôts. Les Eglises auraient également eu liberté d'organiser elles-mêmes la question du droit de vote et d'éligibilité de ses membres. La crainte de voir des étrangers ou de très jeunes gens accéder ainsi à la vie des communautés religieuses a certainement été la cause principale de l'attitude du souverain zurichois.

Autre objet qui avait été sujet à de vives controverses, le projet de clinique psychiatrique pour enfants et adolescents. D'un côté, on voulait que les enfants et jeunes gens qui doivent suivre un traitement psychiatrique soient séparés des adultes qui suivent le même genre de traitement, de l'autre, on craignait la création d'un ghetto pour enpsychiatriquement dérangés. Quant aux deux initiatives socialiste et bourgeoise, elles entendaient toutes deux apporter, à leur façon, une solution au

C'est un Vaudois, M. Edmond Chollet, d'Aran/Villette qui a pris la tête de la Fédération romande des vignerons au cours de l'assemblée générale de cette association qui s'est déroulée dans le village viticole de Fully près de Martigny. M. Chollet, président des vignerons vaudois, succède ainsi à M. François Haussener, de Saint-Blaise (Neuchâtel) qui est arrivé au terme de son mandat.

▎█▘▃▜▗▐▗▐▗▘▓▗▗▊▗▊▞▗▍▆▍▗▙▃▜▗▍

Crime à Frauenfeld

Un jeune homme de 19 ans a été blessé, samedi soir, à Frauenfeld, d'un coup de couteau que lui avait porté un individu du même âge. Atteinte au ventre la victime est morte dimanche à l'hôpital. Le drame s'est déroulé dans un restaurant de la localité. Son acte commis l'agresseur a pris la fuite pour revenir, peu après, se rendre à la police sur les lieux de son forfait.

SAINT-GALL: ASSASSIN ARRÊTÉ

Le corps de Claudia Schwarz, une fillette de 10 ans, était retrouvée, le 15 avril 1981, au Sittertobel, à Saint-Gall. On a appris hier l'identité de son meurtrier, un jeune homme de 20 ans, de St-Margrethen bei Münchwilen (TG).

Son arrestation est la conséquence d'intenses recherches de la police saint-galloise qui était parvenue à établir un portrait-robot du meurtrier à la suite d'une nouvelle agression commise dans la région de Wil

On lui reproche en outre neuf délits de nature sexuelle, dont plusieurs commis sur des mineurs.

THOUNE: UNE MOTO TOMBE DANS LE LAC

Dans la nuit de samedi à dimanche, un motocycliste et son passager ont perdu la vie dans un accident de la circulation sur la rive droite du lac de Thoune.

Roland Schmid, 23 ans, de Untersee et son passager, Andreas Wyss, 29 ans, de Interlaken, ont été tués alors qu'ils roulaient en direction de Thoune. La moto a soudain heurté des rochers le long de la route, la machine s'est renversée et a fini sa course dans le lac.

MORTELLEMENT BLESSÉ À ROSIÈRES

Mathe Flück, 72 ans, de Rosières (SO), a été renversé et mortellement blessé samedi soir alors qu'il traversait un passage pour piétons à Rosières. Il est décédé hier à l'Hôpital cantonal d'Olten où il avait été trans-

GRAVES ACCIDENTS PRÈS DE LAUSANNE

Deux accidents de la circulation ont fait un mort et quatre blessés, en cette fin de semaine, dans la commune de Cugy, au- dessus de Lausanne. Hier, vers deux heures du matin, M. Roland Chamot, 56 ans, architecte à Cugy, a dévié à gauche dans une courbe et sa voiture a heurté un véhicule qui arrivait en sens inverse; il a été tué sur le coup. Quelques heures plus tôt, dans ce même village, une collision de deux automobiles avait fait quatre blessés.

UN STAVIACOIS SE TUE

Le jeune José-Louis Ruano, 25 ans, domicilié à Estavayer, a perdu la vie dans un grave accident de voiture vendredi dans la nuit. Il aurait, selon la police perdu le contrôle de son véhicule dans un virage, à Ménières, avant de sortir de la route. Le jeune homme est décédé durant son transfert à l'hôpital. (ats)

EN SUISSE CENTRALE

En Suisse centrale, les Schwyzois ont accepté une modification de la loi sur les contributions qui doit réduire les effets de la progression à froid et augmenter les déductions sociales. Une crédit de 8,8 millions de francs, contribution cantonale à l'assainissement du chemin de fer du SOB, a également été accepté.

Dans le canton d'Uri, pour la première fois, les citoyens pouvaient approuver une initiative et son contre-projet. Les citoyens ont rejeté les deux textes qui leur étaient proposés en faveur de la défense de l'environnement. Le contre-projet gouvernemental a connu le même sort à une majorité moins importante.

Le Obwaldiens, enfin auront trois semaines de vacances au moins. Une nouvelle loi a remplacé un texte qui n'en prévovait que deux. Une initiative individuelle qui proposait des prescriptions sur l'isolation thermique a en revanche été rejetée. (ats)

Tribunal fédéral

La Cour de droit public du Tribunal fédéral vient de rejeter par quatre voix contre une un recours déposé par un pasteur vaudois élu le 7 mars dernier député au Grand Conseil sur une liste socialiste. Le recours était dirigé contre une décision du Conseil d'Etat vaudois qui a frappé d'incompatibilité l'exercice d'un ministère paroissial avec le mandat de député.

L'incompatibilté avait été en premier lieu constatée par le Conseil synodal qui se fondait sur la loi ecclésiastique cantonale. Celle-ci prévoit la possibilité d'interdire aux pasteurs des occupations étrangères à leur ministère si elles portent préjudice à la paroisse ou à l'église.

Le Conseil synodal craignait que l'activité politique du pasteur ne trouble ses relations avec ses ouailles, et qu'en plus l'emploi de son temps ailleurs que dans sa paroisse se fasse au détriment de celle-

Le Conseil d'Etat, appelé à vérifier la légalité de cette décision, la confirma. Le pasteur attaqua ensuite les deux décisions, leur reprochant une inégalité de

traitement, un contenu arbitraire et une violation de ses droits politiques.

Il faut noter que l'élection du pasteur avait été validée par le Grand Conseil et que, auparavant, le pasteur avait siégé, avec l'approbation prudemment formulée du président du Conseil synodal, au Conseil communal (parlement) de la ville de Lausanne. Le Tribunal fédéral en arriva - à l'exception d'un de ses membres - à la conclusion que, constitutionnellement, il était possible de déclarer incompatible l'exercice d'un ministère ecclésiastique avec le mandat politique, et que cette incompatibilité pouvait dès lors être introduite de manière aussi relative que le fait la loi vaudoise, en soi suffisamment claire. En outre, le Tribunal fédéral donna raison au Conseil d'Etat dans la mesure ou celui-ci avait émis des craintes que l'engagement politique du pasteur puisse perturber la bonne entente au sein de la paroisse. Enfin, le Tribunal a pris acte de la déclaration du Conseil synodal de vouloir également réfréner l'activité des pasteurs dans la politique communale. (ats)

A l'ambassade israélienne de Berne

Un mystérieux marchand d'armes

Qui est Efraim Ravid? C'est la question qu'on se pose après que le représentant de l'industrie israélienne d'armement eut élu domicile depuis plusieurs semaines à l'ambassade israélienne à Berne et y exerce son activité. Son statut est pour le moins peu clair. Une demande d'accréditation israélienne du marchand d'armes Ravid en tant que diplomate a été refusée par le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), en vertu de la Convention de Vienne, a indiqué le porte-parole du DFAE, Othmar Uhl, à l'Associated Press (AP) en fin de semaine à Berne. Cela n'a pas empêché l'Israélien de poursuivre son activité à l'ambassade. A toutes les questions au sujet de sa mission, Efraim Ravid, d'expression anglaise, répond par «no

Un porte-parole de l'ambassade israélienne, Mme Raeli, a déclaré que «cette affaire n'était pas du domaine public» tout en précisant que Ravid n'était pas un diplomate. Toutefois une demande d'accréditation a été formulée et l'ambassade attend la réponse des autorités.

UN REFUS FORMEL

Le DFAE précise néanmoins qu'un re-fus formel a été transmis à l'ambassade et que les autorités suisses s'attendent à ce que Efraim Ravid quitte le territoire helvétique après l'échéance de son visa touristique. La porte-parole israélienne a par la suite déclaré que le représentant de l'industrie d'armement quitterait la

Heure d'été - heure d'hiver

Transition sans problème

Depuis 3 heures, dimanche, l'heure d'hiver sonne. Les Suisses, comme nombre de nos voisins européens, ont fait reculer, d'un tour, la grande aiguille du cadran de leurs montres. L'opération s'est apparemment déroulée sans douleur et elle coïncide avec l'introduction de l'horaire d'hiver pour les transports de notre

Dans les principales gares de Suisse, on indique que ni l'heure nouvelle ni l'horaire d'hiver (jusqu'au 28 mai prochain) n'ont entraîné de perturbations. La petite pause, ménagée entre 2 et 3 heures, a permis de procéder aux aménagements nécessaires. L'horaire des chemins de fer n'a pas subi de modifications importantes et la cadence des départs sera maintenue pour l'hiver.

Heure helvétique retrouvée pour les habitants de La Forclaz (VD) qui avaient refusé de s'aligner sur leurs concitoyens. (ats)

A Zurich Vandalisme

La première rencontre cantonale des contestataires s'est déroulée samedi à l'emplacement de l'ancien centre autonome de Zurich. Elle a dégénéré en fin de soirée et des vitrines ont été brisées dans la vieille ville. La police a procédé à huit interpellations. Une jeune fille, surprise en flagrant délit, a été remise au juge des mineurs.

Les quartiers du quai de la Limmat et de Bellevue ont souffert de la présence des contestataires qui ont bloqué la circulation et brisé plusieurs vitrines. La police est intervenue à plusieurs reprises et, dimanche matin, 23 commerçants avaient signalé des déprédations.

La manifestation était interdite. La police avait pour mission de dissoudre les attroupements qui se constitueraient pour l'occasion. La police municipale et la police cantonale avaient mobilisé des forces importantes dès le début de la soirée. (ats)

Ce mystérieux marchand a envoyé plusieurs lettres sur papier d'ambassade avec la mention «IMI représentant Schweiz» (IMI: Israël Military Industrie) et s'est notamment efforcé d'obtenir une autorisation d'exposant à l'exposition militaire organisée par la Société des officiers à Frauenfeld. Mme Raeli a confirmé que M. Ravid «envoyait parfois de lettres».

DES PAPIERS EN RÈGLE

Après que l'accréditation eut été refusée, les Israéliens ont envisagé la demande d'un permis d'établissement, a-ton indiqué dans les milieux de la police des étrangers. Ce projet aurait été abandonné après que les Israéliens eurent estimé minimes les chances de succès d'une telle démarche. Aucune demande officielle n'a été formulée, a indiqué M. Helmut Hubacher, porte-parole du Département fédéral de justice et police (DFJP). Il a ajouté que la présence d'Efraim Ravid en Suisse n'était pas illégale, puisqu'il possède des papiers en règle.

PROTESTATION

La police des étrangers a déjà enregistré une première réaction au sujet de cette affaire. Il s'agit d'une protestation de l'Association «Suisse-Arabe» datée du 11 septembre 1982, contre une eventuelle permission d'établissement de cet Israélien en Suisse. Cette association mentionne notamment l'«usage abusif du papier à lettres de l'ambassade» et soulève la question d'une «éventuelle autre activité» d'E. Ravid qui toucherait au domaine de l'espionnage. Une autre lettre adressée au Département militaire fédéral (DMF), datée du 3 septembre 1982, indique que l'activité de Ravid en tant que représentant de l'industrie de l'armement serait une «bonne couverture» pour des activités d'espionnage.

Le DMF a retransmis la lettre au Département de justice et police en date du 9 septembre en indiquant que l'affaire ne le concerne pas «tant que M. Ravid n'a pas enfreint la loi sur le matériel de

Enfin, dans une déclaration publique, l'Association «Suisse-Arabe» demande que les autorités bernoises et fédérales «reconduisent à la frontière Efraim Ravid, représentant de l'industrie d'armement qui a ouvert illégalement un bureau à l'ambassade israélienne». (ap)

Au Comptoir suisse Moins de visiteurs

Le 63e Comptoir suisse à Lausanne a fermé ses portes hier en enregistrant un recul de l'affluence de 6,5 pour cent. Dans un communiqué publié hier, le service de presse du Comptoir a indiqué que, néanmoins, plus d'un million de visiteurs plus précisément 1.035.000, avaient été dénombrés. Au cours des trois dernières années, la fréquentation avait marqué une hausse de la fréquentation. Les organisateurs sont cependant satisfaits du résultat enregistré et expliquent le recul de l'affluence par la «chapremière partie de la manifestation. (ap)

Tirage de la 513e tranche de la Loterie romande

La charmante petite ville de Pully près Lausanne a servi de cadre sa-medi au tirage de la 513e tranche de la Loterie romande.

Manifestation en apparence très brève et très simple mais qui en réalité requiert de ceux qui en sont les instruments beaucoup de sévérité, d'attention et d'habileté.

On y voit notamment le notaire qui préside aux opérations et qui veille à que tout se passe légalement en s'assurant - avant de commander une de ces opérations - que les précédentes ont été bien conduites; c'était samedi Me P.-A. Berney. A ses côtés figure toujours un représentant du gouvernement du canton dans lequel le tirage a lieu, et dont la tâche est d'apporter la garantie officielle à la manifestation; il s'agissait samedi de M. G. Vanney, sous-préfet du district d'Echallens. Puis deux représentants

M. Jean-Nicolas Ludwig, qui est né à Bâle en 1941 et qui est originaire de Renan (BE), a été nommé président et délégué du Conseil d'administration de Ford Suisse. Comme l'indique Ford Suisse dans un communiqué, M. Ludwig remplacera M. Dieter Uelsperger qui a accepté un poste au Conseil d'administration de la Société Klöckner-Humboldt-Deutz à Cologne.

de la Loterie qui inscrivent chaque numéro sortant des fameuses sphères afin qu'aucune contestation ne soit possible.

Le prochain tirage aura lieu le 9 octobre à Céligny (GE). (g)

LES RÉSULTATS

8000 billets gagnant chacun 10 francs se terminent par 1 et 7. 520 billets gagnant chacun 20

francs se terminent par 498, 344, 110. 180 billets gagnant chacun 30

francs se terminent par 255, 645, 750, 2695, 9683, 0117, 1597, 8657, 9231, 6323, 2336, 4548, 4785, 6091, 1967, 4941, 1865. 10 billets gagnant chacun 200

francs portent les numéros 864501, 833472, 834802, 835007, 866062, 863270, 861113, 849836, 857051, 831970.

4 billets gagnant chacun 500 francs portent les numéros 860862, 856638, 838489, 858914.

Le gros lot de 100.000 francs porte le numéro 847591.

Les deux billets de consolation suivants gagnent chacun 500 francs

847590 et 847592. Attribution de 97 lots de 10 francs aux billets dont les quatre premiers

chiffres sont identiques à celui du gros lot: 8475. Sans garantie. Seule la liste offi-

cielle fait foi. (ats)



Bien sûr, vous connaissez la petite sorcière endiablée: depuis des années, elle mène un sabbat du tonnerre sur les autoroutes et dans toutes les ruelles. Jour et nuit.

Lors de ses escapades elle est si frugale en élixir que c'en est vraiment de la sorcellerie! Et si le cortège de ses adeptes croît sans cesse, c'est bien parce que son éternelle jeunesse agit comme un vrai philtre d'amour...

Accueillante pour 5 personnes, la petite sorcière n'attend qu'un geste pour venir faire le diable avec vous. - Son prix? Il relève du sortilège: à partir de Fr. 9600.- (au 1/9/82)!

Une européenne

L'adresse sūre... **ELECTRO** MULLER **Motor-Service** 2500 Bienne 4 032-42 13 93 ...quand un moteur électrique vous lâche!

Augmentez votre chiffre d'affaires! par l'achat de

BREVETS OU LICENCES

Nous disposons de plusieurs inventions (brevets et 20 modèles déposés, dans 17 pays) dans les domaines suivants:

électrique, électronique, mécanique, serrurerie, injection plastique, imprimerie et cartonnage, publicité, construction bois, plastique, fer et aluminium, maisons préfabriquées, ainsi que dans la formation (psychologique d'entreprise).

Ces inventions seront exposées:

du 1er au 10 octobre 1982 au «Comptoir de Fribourg» (CH); dès le 15 octobre 1982 au Centre Sovauto SA, (CH), 1482 Sévaz (Estavayer-le-Lac, tél. (037) 632 615, télex 36 629 SOVCH.

BELLE MACULATURE

à vendre au bureau de L'Impartial

service culturel migros

présente en collaboration avec CONNAISSANCE DU MONDE

LES CINQ SOLEILS **DU MEXIQUE**

Michel-Claude Aubert

1re conférence de l'abonnement

LE LOCLE:

Salle du Musée, lundi 27 septembre 1982 à 20 h. 30

LA CHAUX-DE-FONDS: MIH, mardi 28 septembre 1982 à 20 h. 30

SAINT-IMIER: Cinéma Lux, mercredi 29 septembre 1982 à 20 h. 15

0000000000000000000000000

Prix des places: Fr. 9,-, location à l'entrée. Abonnement: Fr. 49.- pour 7 conférences.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

Claude Merle

L'âge de sang

Roman

Droits réservés éditions de Trévise, Paris

Folle de terreur elle voulut se débattre, mais l'inconnu les secoua comme deux poupées de chiffon.

Ecoutez-moi, toutes deux: vous allez rester bien sages et faire ce que je vous ordonnerai, sinon je vous brise la nuque aussi facilement qu'une coquille de noix. Cette nuit, j'ai déjà occis quatre hommes beaucoup plus coriaces que vous et je n'hésiterai pas à tuer à nouveau si vous m'y obligez. De chaque côté de cette rue, il y a des troupes armées qui me traquent, vous allez m'aider à leur échapper.

Il ramena le visage de Fabrissa en arrière.

- Tout à l'heure, dit-il d'une voix radoucie, vous avez parlé de chevaux qu'un certain Henry devait vous amener, voilà tout ce qu'il me faut. Dès que j'aurai reçu livraison d'une de ces braves bêtes, je vous dirai adieu et vous ne me reverrez plus.

Il fit pivoter la jeune fille sans lâcher Aude. Fabrissa se frotta les lèvres avec une grimace

- Je le voudrais bien, dit-elle d'une voix morose, hélas Henry Borrasol n'a pas tenu sa promesse, maintenant il est trop tard: il ne pourra pas franchir le barrage de vos poursui-

Du coup l'homme les relâcha et les repoussa sans ménagement contre une haie de buis. Un pli de contrariété creusa son front,

L'aube teintait de rose les vieux murs de pierre. A la clarté du jour naissant, elles découvrirent leur agresseur. Ses vêtements étaient en haillons. Une barbe hirsute lui rongeait ses joues. Son front était ceint d'un bandeau de toile maculé de sang et il avait une autre blessure à la hanche qui tachait ses chausses et sa tunique. Pourtant, se dit Aude, il n'est certes pas le truand qu'il veut paraître. Il émanait de lui, malgré sa haute taille et son accoutrement, une élégance involontaire, un air de jeunesse, une sorte d'innocence mal accordés à la brutalité de ses propos. Quel âge avait-il? Vingt ans, peut-être un peu plus. Brusquement, elle cessa d'avoir peur de lui.

- Pourquoi vous recherche-t-on? demandat-elle avec douceur.

Négligeant la question, il gronda:

Il me faut ces chevaux.

Aude jeta sur sa compagne un regard désemparé.

– Nous non plus, n'est-ce pas ?

Fabrissa écarta les bras avec fatalité. Quoi, vous non plus? demanda l'inconnu en froncant les sourcils.

- Nous ne pouvons pas nous enfuir, dit Aude avec un soupir. - Vous vouliez vous enfuir, et pourquoi

donc? Comme elles baissaient la tête sans répon-

dre, il secoua Aude avec une feinte brutalité. On veut nous marier, avoua la jeune fille,

maussade. - Vous marier, peste! explosa le garçon d'une voix goguenarde, voilà une aventure bien périlleuse pour deux fillettes et je comp-

rends que vous preniez la fuite. - Si vous connaissiez nos promis, vous ririez sans doute avec moins de grossièreté, répliqua Aude d'un air piqué.

- Bien, bien, grogna l'inconnu d'un ton

Il demeura un long moment silencieux, le visage incliné sur la poitrine. De temps en

temps il leur jetait un bref regard inquisiteur, comme s'il était en train de régler leur sort. Aude et Fabrissa se dévisageaient, mal à l'aise, et Fabrissa se demandait si elle pourrait bondir vers la maison et donner l'alarme avant que leur agresseur eût le temps de la maîtriser, lorsque celui-ci déclara:

- Je crois, damoisèles, que nous sommes faits pour nous entendre. Si vous voulez bien, nous partirons ensemble.

Ensemble! s'exclama Fabrissa incrédule.

- En ce qui me concerne, expliqua le garçon, j'ai besoin de vous: les chasseurs qui me traquent m'ont coincé ici comme un goupil dans son terrier. Il ne leur reste plus qu'à fouiller l'une après l'autre les maisons du quartier pour me débucher ou me prendre au piège. Avant une heure ils seront dans ce jardin avec leurs armes et leurs chiens et ne me feront pas quartier cette fois. Donc, j'ai besoin de vous: avec votre aide, je peux encore leur

- Et qu'est-ce qui vous fait croire que nous consentirons à vous aider? demanda Fabrissa avec insolence.

 J'en suis sûr, mes mignonnes, car de votre côté vous avez aussi besoin de moi.

- Besoin de vous, tiens donc! répliqua Fabrissa d'un ton méprisant.

(à suivre)

MAGAZINE

science et technique

Nouveautés

Information à la demande par appareils... à sous!

On procède actuellement en Grande-Bretagne au lancement d'un système d'information par ordinateur qui est le premier du genre au monde. Sur simple introduction d'une pièce de monnaie dans différents lieux publics, il sera possible d'obtenir des informations sur écran vidéo: une expérience est tentée dans le hall d'un grand hôtel londonien, mais d'autres récepteurs vont être placés dans certains bureaux de postes, hôtels et salles d'attente d'aéro-

Pour le moment, l'utilisateur, en introduisant sa pièce, obtient la mémoire de l'ordinateur, qui lui présente sur écran la table des matières des informations offertes. L'information à la demande propose les cours de bourse, les résultats sportifs, les prévisions météorologiques, mais aussi des jeux et même suggère des rimes pour les poètes amateurs...

Le «tout-en-un» de l'information

Une société britannique a lancé récemment un nouvel appareil appelé terminal de Teleputer et qui est le premier appareil à combiner les techniques de la télévision, de l'informatique personnelle, de l'enregistrement vidéo et des télécommunications.

Le Teleputer, destiné aux hommes d'affaires internationaux, ressemble à un miniordinateur de table dont il a

Mais ses usages sont multiples et très souples: terminal d'ordinateur, terminal de vidéotexte qui peut être raccordé sur un réseau public de télévision, mise en page pour les organismes d'information.

Intérêt majeur: la pédagogie en utilisant à la fois données, images et son, et aussi la publication d'ouvrages comme les annuaires ou les prix courants dans lesquels seuls certains détails sont à modifier périodiqueTechnique et santé

Les stimulateurs cardiaques peuvent vous sauver la vie

L'IMPARTIAL

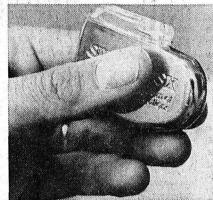
Chaque année, on pose, en Suisse, quelque 1300 stimulateurs cardiaques à des patients atteints d'affections graves: «Intervention de routine à risque minime» nous rassure la Fondation suisse de cardiologie.

C'est au automne 1959, que fut posé le premier «pace maker» ou stimulateur. cardiaque - cet appareil électrique destiné à stimuler l'activité du cœur. Aujourd'hui, 23 ans après une opération jugée audacieuse à l'époque, le premier bénéficiaire de ce progrès, un ingénieur suédois, fait encore des conférences sur ce sujet.

En Suisse, on implante chaque année 1300 stimulateurs cardiaques environ, mesurant à peine 15 centimètres cubes et ne pesant guère que 35 grammes. Ils assurent la contraction régulière du muscle cardiaque lorsque les impulsions naturelles font défaut ou que leur rythme est

UNE INTERVENTION DE ROUTINE

«L'implantation du stimulateur cardiaque est une intervention de routine, présentant très peu de risques.» C'est ce qu'affirme la Fondation suisse de cardiologie, à Berne, qui, depuis 1967, déploie une activité de recherche dans le domaine des maladies cardio-vasculaires. Dans neuf cas sur dix, il suffit d'une anesthésie locale pour poser la petite «boîte magique» et la connecter au ventricule droit, par l'intermédiaire d'une électrode passant par une veine. Après 22 ans d'évolution technique constante, la Fondation de cardiologie en arrive à la conclusion suivante: «Le stimulateur cardiaque ne pose aujourd'hui aucun problème particulier, ni au médecin, ni au patient. Depuis son introduction, le destin de nombreux malades cardiaques s'est considérablement amélioré. Il s'agit sans aucun doute d'une des grandes réussites de la cardiologie moderne. Et c'est pourquoi nous lui vouons un intérêt tout



De nos jours, les stimulateurs cardiaques ne sont guère plus gros que des boîtes d'allumettes. Il y a toujours des chercheurs qui travaillent à leur miniaturisation. Ce sont des projets, parmi d'autres, auxquels la Fondation suisse de cardiologie apporte son soutien. (ccp 30- 4356)

IMPULSION «A LA DEMANDE»

Le cœur en bonne santé émet luimême ses propres impulsions électriques, qui assurent la contraction bien coordonnée des ventricules et des oreillettes. Certaines maladies perturbent la production ou la transmission de ces impulsions ce qui pourrait provoquer un arrêt cardiaque, si un stimulateur n'y remédiait. Lors des premiers essais, les appareils pesaient près de 200 grammes et étaient à peu près dix fois plus gros qu'aujourd'hui. Au cours des deux dernières décennies, les progrès techniques ont été considérables. Il y a quinze ans, les stimulateurs ne tenaient pas compte des impulsions électriques du cœur luimême. Mais, depuis 1968, on pose des «pace makers» qui n'émettent d'impulsions qu'en cas de nécessité, c'est dire si l'activité électrique du cœur est insuffisante. Les piles aussi ont fait des progrès. Alors qu'il y a dix ans, on s'estimait heureux avec des piles dont la durée garantie était de deux ans, on utilise au-jourd'hui des piles au lithium de longue durée. La première de ce type a été posée en Suisse en 1973; neuf ans après, elle fonctionne encore à la perfection.

EN PROGRÈS CONSTANT

Les stimulateurs cardiaques de la génération actuelle se programment de l'extérieur. On peut modifier non seulement la fréquence des impulsions, mais aussi leur durée et leur force, ainsi que la sensibilité avec laquelle l'appareil perçoit les impulsions naturelles du cœur. «L'évolution n'est pas terminée» nous dit la Fondation suisse de cardiologie, dont l'un des objectifs est le soutien financier de nombreux objets de recherche. «Jusqu'alors, on n'agissait que sur les ventricules; maintenant, on peut stimuler les oreillettes et utiliser les circuits normaux du cœur pour déclencher la contraction des ventricules.» Il est également possible actuellement de coordonner le travail des ventricules avec la contraction spontanée des oreillettes. Si certains coeurs, aujourd'hui, battent efficacement, c'est aux progrès de la cardiologie qu'ils doivent leur bon fonctionnement. (sp)

Nouvel espoir?

La feuille thérapeutique magnétique

Résultat de plus de cinq années de recherches effectuées dans deux instituts de l'Université de Vienne sous la responsabilité d'un chercheur allemand, un nouveau traitement a été présenté à Zu-

Le produit, totalement nouveau en Suisse, se présenté sous la forme d'une feuille thérapeutique magnétique. Il devrait permettre de soulager des affections aussi diverses que les douleurs rhumatismales, les lumbagos, les sciatiques, les hématomes, les troubles circulatoires et faciliter la cicatrisation. Son utilisation, selon les responsables de la société de Wolfhalden (AR) qui lancent le produit en Suisse, pourrait être d'un grand secours en gynécologie.

Le traitement consiste à appliquer une feuille magnétique sur les zones atteintes

et à l'y laisser pendant au moins dix à quinze jours. Sous les effets des ondes magnétiques, la température du corps, aux endroits traités, peut s'élever en peu de temps. Cette feuille thérapeutique se différencie des autres traitements par ondes magnétiques utilisés couramment jusqu'ici. Les possibilités thérapeutiques de ces derniers demeurent en effet limitées par les dimensions relativement importantes des appareils utilisés.

La société appenzelloise a précisé qu'elle vient de déposer une demande d'autorisation auprès de l'Office intercantonal des médicaments à Berne. La vente de ce nouveau produit, a-t-elle ajouté, est par contre déjà autorisée dans les pays du marché-commun.

Pour la première fois

Un atlas de la flore suisse

La Suisse compte près de 3000 plantes qui sont depuis longtemps connues des botanistes, mais qui n'avaient jus-qu'à aujourd'hui jamais été répertoriées dans un ouvrage. C'est aujour-d'hui chose faite avec la publication d'un atlas en deux volumes, et dans les trois langues nationales. Cet ouvrage (l'atlas de distribution des Ptéridophytes et Phanérogammes de la Suisse), publié par Max Welten et Ruben Sutter, et patronné par la Société helvétique des Sciences naturelles (SHSN), ne devrait pas seulement s'adresser aux scientifiques, mais aussi au grand public.

L'idée de cartographier la flore suisse n'est pas d'aujourd'hui, puis-qu'en 1927 déjà, la Société botanique suisse posa les premiers jalons d'un tel atlas. Ce n'est cependant qu'en 1966 que le projet sous la direction du pro-fesseur bernois Max Welten, et soutenu par le Fonds national, peut démarrer. Les instituts de botanique des universités de Berne, Lausanne, Neuchâtel, Bâle et Zurich, l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, et près de 170 passionnés bénévoles, ont permis aux auteurs de rassembler plus de 400.000 informations dans ce nouvel atlas de la flore suisse. Ce travail de titan s'est terminé le 31 mars 1979. On en a les résultats aujourd'hui.

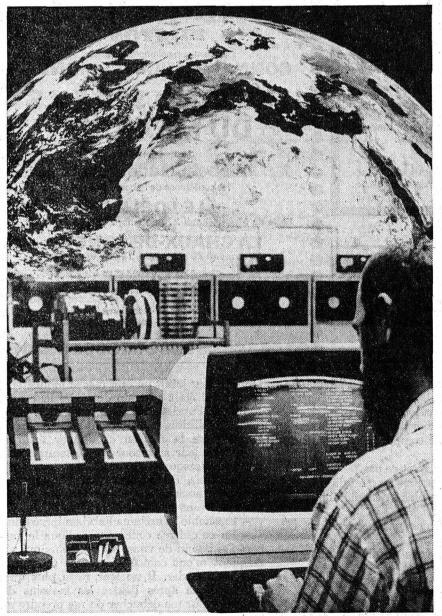
Les données sur la flore suisse accumulées depuis 250 ans se trouvaient jusqu'à ce jour dispersées dans de multiples ouvrages, dans des collections universitaires ou des musées. De ce fait, seuls les spécialistes pouvaient s'y référer. De plus, de nos jours, la nature est soumise à diverses agressions imputables à l'urbanisation et à l'industrialisation ainsi qu'à une agriculture toujours plus intensive. Une modification du biotope aboutit irrémédiablement à des changements importants sur la flore. Il devenait urgent, disent les auteurs, de fixer image actuelle de la flore.

Cet atlas, financé par le Fonds national et le SHSN, est selon le profes-seur Küpfer, président de la Société botanique suisse, «un témoin de notre époque qui pourra servir de base à un aménagement du territoire tenant compte aussi bien des impératifs économiques que des intérêts de la protection de la nature et partant de la flore». (ats)

En parlant haut, on se fait entendre; mais, en parlant bas, on se fait écouter. P. Reynaud

Progrès suggestant sion samoissana la vilden at saing

L'ordinateur améliore les prévisions météo



Afin de traiter encore plus de données pour les prévisions météorologiques on fait de plus en plus appel à l'ordinateur.

Les satellites européens Météosat 1 et 2 transmettent au sol non seulement les images de la couverture nuageuse, mais encore une foule de

C'est ainsi que le Centre d'opérations au sol de l'ESA (Agence spatiale européenne) à Darmstadt vient de mettre en service de nouveaux systèmes Siemens (photo).

Des entreprises ouest-allemandes participent aussi à la construction de satellites de télécommunications. «Intelsat 6», le plus gros du monde en son genre, sera mis sur orbite en 1986 et pourra assumer 33.000 liaisons téléphoniques et retransmettre 4 programmes de télévision. Il est construit en coopération entre la société aérospatiale allemande MBB (Messerschmitt-Bölkow-Blohm), l'entreprise francfortoise AEG-Telefunken et un certain nombre de firmes américaines. (dad)

Quelques compléments...

L'état actuel de la recherche sur la sclérose en plaques

Lors de la récente assemblée générale de la Société de la sclérose en plaques (Sep), le président du conseil médical le Prof. Wütrich, tenait les propos suivants: «Malgré les nombreux succès de la re-

cherche sur la Sep la cause de la maladie reste inconnue, son développement imprévu et son traitement sans effet».

Passant alors en revue les causes et l'apparition de la maladie telles que la société en question les conçoit, il ajoute qu'il se peut qu'on ait affaire à une maladie virale, que chez au moins une partie des patients on constate une disposition héréditaire, qu'il s'agit d'une maladie d'auto-immunisation: le système immunitaire dégénéré, ne reconnaîtrait plus les substances propres à l'organisme en question (il s'agit ici de la myéline, qui forme un manteau autour des fibres nerveuses) et contre toute règle - mettrait en action ses mécanismes de défense, comme vis-à-vis d'un corps étranger, ce qui aurait pour effet de produire les plaques typique de la maladie.

D'un tel exposé d'ensemble, il aurait été permis d'attendre une description plus complète de l'état des recherches actuelles. Il eut paru indispensable de citer aussi les travaux qui se distancent de ces opinions. Ainsi aucune mention n'a été faite à un rapport de conférence de l'union internationale des sociétés Sep, dans lequel un travail semble démontrer l'impossibilité d'une cause virale de la Sep.

Un groupe de chercheurs américains a tenté pendant dix ans d'infecter des jeunes singes en milieu aseptique (en théorie, très réceptifs à la maladie) sans succès, ce qui semble une preuve presque irréfutable de l'impossibilité de l'hypotèse virale.

Des chercheurs de renom doutent également qu'il s'agisse d'une maladie d'autoimmunisation. Les arguement qui conduisent à cette supposition proviennent d'erreurs d'appréciation ou de conclusions hâtives, comme il est aisé de le démontrer.

Si la Sep était une maladie héréditaire ou une maladie d'auto-immunisation, aucun traitement ne serait possible, puisque les affections congénitales et de dégénérescence des systèmes ne sont pas influençables médicalement.

On peut ajouter que le chercheur danois, le Prof. Fog, spécialiste de la Sep a récemment mis en garde contre les espoirs non fondés de traiter la Sep par l'interfé-

Enfin, l'hypotèse d'une maladie toxicoallergique en faveur de laquelle une série d'arguments probants peuvent être présentés et qui a été rendue encore plus probable par des travaux récents de chercheurs américains, n'a pas non plus été mentionnée. Cette théorie, appelée l'hypothèse du méthanol, suggère un traitement qui, chez un bon nombre de patients en Suisse, a déjà causé un arrêt du développement de la maladie - non pas une guérison totale - mais une prophylaxie efficace contre les poussées. Le traitement n'a comme désavantage que d'imposer au patient une discipline personnelle exigeante, notamment dans son régime alimentaire.

Davantage d'espoir pour les malades de la sclérose en plaques? Oui!

Dr méd. Hugo Henzi

Tuberculose: stagnation inquiétante

Au début de ce siècle, le nombre de décès par tuberculose en Suisse s'élevait à quelque 10.000. La campagne victorieuse contre ce fléau n'a débuté qu'il y a 100 ans quand le médecin allemand, Robert Koch, prix Nobel, a découvert l'agent de la tuberculose.

Aujourd'hui la tuberculose est à peu près maîtrisée dans les pays industrialisés. Il serait pourtant totalement irresponsable de considérer que la maladie est vaincue en Suisse. C'est ce que souligne le conseiller fédéral Hürlimann dans son appel de cette année en faveur de la vente de cartes organisée par l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires.

En réalité, notre pays compte encore chaque année environ 3000 nouveaux cas de tuberculose. Les spécialistes sont inquiets de voir que ce chiffre reste stagnant. Il est donc impossible de parler aujourd'hui d'éradication de la maladie.

Une des raisons de cette situation est qu'environ un tiers de notre population est infectée par le bacille de la tuberculose. Si les conditions de santé générale sont normales, ces bacilles restent parfaitement inoffensifs; mais ils sont toujours capables

de déclencher une tuberculose active si l'organisme est affaibli par une maladie grave, la vieillesse ou un stress

La tuberculose entraîne d'habitude pour le malade de graves problèmes psychologiques, souvent aussi financiers. Le traitement doit être suivi longtemps, parfois pendant un an; cela implique des difficultés qui peuvent d'habitude être surmontées grâce à l'aide et aux conseils d'institutions spécialisées.

C'est la tâche des 300 et quelques dispensaires des Ligues cantonales contre la tuberculose et les maladies pulmonaires. Ils ont pris actuellement en charge environ 45.000 sujets atteints de tuberculose, d'asthme, de bronchite chronique et d'autres affections des voies respiratoires.

Ce travail énorme au service de la santé publique coûte fort cher; c'est en partie l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires qui fournit les fonds nécessaires. Tous les ménages de notre pays ont reçu les cartes de l'aide suisse qui prie notre population de soutenir son action... Faites-le, vous aussi! (sp)

SPORTS

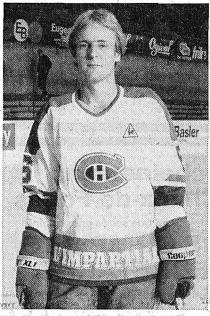
Début du championnat suisse de LNA et LNB de hockey sur glace

Les hommes de Wittwer près de l'exploit

• LA CHAUX-DE-FONDS - SIERRE 5-5 (1-2 3-2 1-1)

«Si La Chaux-de-Fonds devait être relégué, Sierre alors ne terminerait pas dans les quatre premiers!». Propos plutôt élogieux pour la jeune équipe de Christian Wittwer, propos tenus par l'entraîneur valaisan Georges-Claude Rochat à l'issue de ce premier match de championnat qui a tenu toutes ses promesses samedi soir aux Mélèzes. Il a démontré de plus que la formation neuchâteloise, condamnée d'avance par beaucoup, était vraisemblablement capable d'atteindre son objectif (le maintien en LNB) et peut-être de faire mieux encore. «Finalement, je suis heureux d'avoir sauvé un point car. dans le dernier tiers-temps, j'ai bien cru que nous serions obligé de capituler» a poursuivi M. Rochat. Remarque objective de la part de cet entraîneur qui ne cache pas qu'avec son équipe, il vise l'ascension en LNA. Il est vrai que La Chaux-de-Fonds a passé tout près d'un grand exploit. Il a manqué peu de chose pour qu'il obtienne la victoire. Et celle-ci n'aurait pas été volée. Bien au contraire. Deux erreurs de jeunesse de la part du jeune gardien chaux-de-fonnier Cédric Lengacher qui disputait son premier match complet de ligue nationale et en face un Michel Schleafli en super forme ont suffit pour que les deux équipes s'en retournent dos à dos!

Mais ne soyons pas trop gourmand. Il y a quelques semaines encore qui aurait pensé que le club des Montagnes neuchâteloises offrirait une telle résistance à l'un des trois favoris du groupe ouest. Je suis extrêmement heureux de ce point devait d'ailleurs avouer Christian Wittwer dans les vestiaires. Toute mon équipe a magnifiquement travaillé.



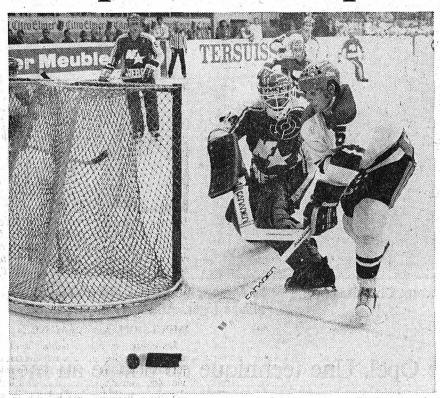
Daniel Dubois, 18 ans, est l'une des grandes révélations de ce début de saison. (Photo Schneider)

par Michel DERUNS

Chacun a respecté scrupuleusement mes consignes et s'est battu jusqu'au coup de sifflet final. Parfois, nous avons péché par inexpérience, nous avons voulu trop bien faire. Bref, nous avons manqué d'efficacité dans certaines occasions. Nous avons fréquemment harcelé notre adversaire sans pour autant que nous trouvions toujours la faille. Notre système de jeu doit encore être amélioré. J'en ai parfaitement conscience comme je suis convaincu que les résultats iront en s'améliorant au fil de la saison.

Outre le premier tiers-temps qui fut très équilibré et au cours duquel les Valaisans prirent un léger avantage à la suite d'une pénalité infligée à Shier, La Chaux-de-Fonds a dominé le débat. Et les statistiques le prouvent. 55 tirs dont deux sur les montants (Piller et Shier) du côté neuchâtelois contre 19 seulement aux Valaisans! Merci Michel Schleafli!

Sierre prudent, s'est souvent borné à jouer la contre-attaque. Cette tactique s'est avérée payante dans le deuxième tiers-temps. Grâce à deux tirs de la ligne bleue, de 2 à 2, le score passa à 4 à 2 en faveur des visiteurs en l'espace de deux minutes. L'année dernière encore, le HC La Chaux-de-Fonds ne se serait jamais remis d'un coup pareil et aurait sombré corps et biens. Samedi, il n'en a rien été



Tschanz échoue de peu devant l'excellent gardien Michel Schlaefli. (Photo Schneider)

ce qui démontre qu'un vent nouveau souffle désormais sur le club des Mélèzes. La jeune phalange chaux-de-fonnière ne désarma point. Avec une volonté, une rage de vaincre admirable, elle parvint non seulement à refaire son retard grâce à deux buts de Mac Farlane mais encore à renverser la vapeur à treize minutes de la fin de la rencontre par le jeune Niederhauser qui fut l'un des héros de cette soirée. A ce moment-là, on a bien cru que la formation des Montagnes neuchâteloises allait s'assurer les deux points d'autant plus que les Valaisans donnèrent des signes inquiétants de fatigue. Malheureusement, il a fallu une pénalité de Wiesmann pour que tout soit remis en

La Chaux-de-Fonds: Lengacher; Gobat, Amez Droz; Dubois, Shier; Bergamo, Wiesmann, Wittwer; Neininger, Mac Farlane, Niederhauser; Tschanz, Marti, Piller.

Sierre: Schlaefli; J.-L. Locher, Massy; Zwahlen, Hirschi; Wyssen, Giachino, Dubé, Métivier; J.-L. Croci-Torti, Rouillier, A. Mayor; D. Mayor, R, Locher, Bagnoud.

Buts: 6' Neininger (Mac Farlane) 1-0; 9' R. Locher (J.-L. Locher) 1-1; 15' J.-L. Locher (Dubé) 1-2; 25' Niederhauser (Dubois) 2-2; 25' Zwahlen 2-3; 27' Giachino (Dubé) 2-4; 28' Mac Farlane (Niederhauser) 3-4; 33' Mac Farlane (Dubois) 4-4; 47' Niederhauser (Neininger) 5-4; 53' Dubé (J.-L. Locher) 5-5.

Pénalités: 6 × 2' contre les deux

Arbitres: MM. Tschanz, Robyr et

Note: 1800 spectateurs.

question à moins de sept minutes du coup de sifflet final. DUBÉ ET MÉTIVIER

INEXISTANTS

Du côté chaux-de-fonnier, tous les joueurs ont remarquablement bien joué. Cédric Lengacher, malgré les deux bévues qu'il faut mettre sur le compte de son inexpérience et de sa jeunesse (il fêtera ses 19 ans au mois de décembre), a été à la hauteur de sa tâche. Il m'a fallu près de 40 minutes pour me mettre dans le coup. Quand la rencontre a commencé, j'avais les tripes nouées. J'étais indiscutablement trop nerveux. Je ne voulais pas rater mon premier match de championnat. Et puis, le public m'a impressionné. C'est la première fois que je jouais devant autant de monde. Vu ces circonstances, le jeune portier neuchâtelois a parfaitement réussi son examen. Men-tion bien également pour Daniel Dubois qui aura 18 ans le 30 octobre prochain. Aux côtés de Shier, il s'est montré intraitable en défense. Il s'est comporté comme un vieux routinier. D'un calme et d'une sûreté surprenante, il est l'une des grandes révélations de ce début de saison. Coup de chapeau enfin au trio Wiesmann, Bergamo, Wittwer qui a eu la tâche ingrate de contrôler Dubé et Métivier. Ils s'en sont fort bien acquittés puisque les deux Canadiens marqués de très près ont été dans l'impossibilité de faire étalage de leur classe. Seul le premier cité est parvenu à tromper à une reprise la vigilance de Lengacher. Mais il a fallu pour cela qu'il puisse, avec ses équipiers, jouer en supériorité numérique!

Voir aussi en page 14.

que Dübendorf a été débordé par Rapperswil (6-1). Enfn, Coire s'est imposé à Wetzikon par 5-2. (md)

Arosa - Lugano 8-5 (3-0, 4-2, 1-3) Fribourg - Davos 4-6 (1-3, 1-0, 2-3)Kloten - Bienne 8-3 (4-0, 2-3, 2-0)Ambri - Langnau 7-7 (5-4, 0-3, 2-0).

En LNA

Arosa en champion Champion suisse en titre, Arosa

n'a éprouvé aucune difficulté à

obtenir sa première victoire dans le championnat 1982-1983. Les

Grisons ont battu le néo-promu, le

HC Lugano. D'entrée, l'équipe de Lasse Lilja a fait la différence. Menant par 7-2 au deuxième tiers-

temps, elle a par la suite quelque

peu baissé les bras, ce qui a per-

mis aux Tessinois d'obtenir fina-

lement une défaite honorable.

Bienne de son côté a raté son en-

trée en s'inclinant par 8-3 à Klo-

ten; un score toutefois sévère au

vu de la rencontre. Le seul club

romand, Fribourg, n'a également

aps été à la fête. Dans sa nouvelle

patinoire, il a finalement dû courber l'échine devant Davos au

terme d'une rencontre qui a été

marquée par de nombreux inci-

dents. Enfin, Langnau a sauvé un

point à la Valascia devant Ambri après avoir mené par 7-5 à vingt

En LNB, outre le match nul de

La Chaux-de-Fonds et la nette dé-

faite d'Ajoie face à Lausanne

(voir ci-contre), Berne a facile-

ment battu Langenthal par 7-0

alors que Viège et Grindelwald se

sont partagé l'enjeu. Dans le

groupe Est, les surprises n'ont

pas manqué. C'est ainsi que Zu-

rich s'est incliné à Hérisau (4-2) et

minutes du coup de sifflet final.

LNB, GROUPE OUEST

La Chaux-de-Fonds - Sierre 5-5 (1-2, 3-2, 1-1)Ajoie - Lausanne 2-9 (2-0, 0-5, 0-4)

Berne - Langenthal 7-0 (2-0, 4-0, 1-0)Viège - Grindelwald 2-2 (0-2, 1-0, 1-0)

GROUPE EST

Dübendorf - Rapperswil 1-6 (0-2, 0-2, 1-2)Hérisau - Zurich 4-2 (0-2, 0-0, 4-0)Wetzikon - Coire 2-5 (0-2, 1-1, 1-2)Grasshoppers - Olten 4-7 (0-3, 2-3, 2-1)

Prochains matchs

MARDI 28 SEPTEMBRE, ligue nationale A: Davos - Kloten, Bienne - Fribourg, Langnau Arosa, Lugano - Ambri.

Ligue nationale B, groupe Ouest: Langenthal - Ajoie, Lausanne - Berne, Grindelwald - La Chaux-de-Fonds, Sierre - Viège. - Groupe Est: Coire - Grasshoppers, Olten - Dübendorf, Rapperswil - Hérisau, Zurich - Wetzikon.

A Porrentruy, devant 2600 spectateurs Un apprentissage qui s'annonce difficile

• AJOIE - LAUSANNE 2-9 (2-0, 0-5, 0-4)

Quand Jacques Noël nous disait, il y a quelques jours, qu'il redoutait Lausanne en particulier, il avait bien raison. Mais, samedi soir, si Ajoie avait continué sur son tempo du début, le résultat était tout autre. Les 2600 personnes présentes s'étaient mises à y croire car l'équipe ajoulote en voulait Défaite imérienne

Les Jurassiens ont entamé le premier tiers-temps sur les chapeaux de roues. Sous une telle pression, Lausanne avait de la peine à retrouver ses esprits et le plus logiquement du monde les Ajoulots ouvraient la marque à la deuxième minute par Aubry. Pas de doutes, le petit «David» allait ébranler «Goliath» car la première attaque vaudoise digne de ce nom, n'apparut qu'à la sixième minute.

Pire encore, les Jurassiens déferlèrent sans cesse vers Andrey qui avait du travail plein les bras. Ce grand Monsieur dut s'avouer vaincu une seconde fois sur un violent tir de Sigouin à la 15e minute,

Pendant que le doute s'installait dans le camp lausannois et qu'Andrey multipliait les prouesses, le public jurassien s'était mis sérieusement à y croire. Il le pouvait car les Ajoulots ont adressé 21 tirs sur le but d'Andrey tandis que Lausanne en adressait quatre seulement.

TOURNANT DU MATCH

A la deuxième période, on se demandait si Ajoie allait pouvoir tenir. Il tint encore sept minutes quand l'arbitre Fatton, on ne sait pourquoi, accordait un but à Lausanne sur un puck qui n'a fait que rebondir sur le montant gauche des buts de Siegenthaler. C'était le début de la fin. Les Ajoulots en étaient ébranlés et allaient commettre trois bévues magistrales qui coûtèrent autant de buts en deux minutes. C'était là le coup de grâce. le reste du match ne fut que du remplissage. C'est dommage qu'Ajoie ait manqué de discipline dès ce fameux but liti-

En plus, la forme physique manque encore. Il pourrait faire plus. Il l'a d'ailleurs prouvé lors du premier tiers-temps. Dur apprentissage en vérité! (bv)

Ajoie: A. Siegenthaler; Sembinelli, Terrier; Barras, Marendaz; Benard, Mouche, Trottier; Sigouin, C. Berdat, S. Berdat; Blanchard, M. Siegenthaler, Aubry; Sanglard, O. Siegenthaler, Froide-

Lausanne: Andrey; Mercier, Galley; Wyss, Ulrich; Domeniconi, Guscetti, Rod; Novak, Ebermann, Friedrich; Kiefer, Pillet, Ambord; Morisoli, Kaltenbacher, Chamot; Joliquin, Mailan.

Buts: 2' Aubry; 15' Sigouin; 27' Friedrich; 30' Pillet; 32' Novak; 32' Pillet; 32' drich; 33' Morisoli; 42' Kiffer; 52' Ebermann; 53' Novak; 57' Rod.

Pénalités: 1 x 2 minutes contre Ajoie. Arbitres: MM. Fatton, Brunner et Zimmermann.



Saint-Imier - Corcelles 52-59

A l'occasion de sa deuxième rencontre pour le compte du championnat 1982-83 de deuxième ligue, Saint-Imier recevait mardi soir Corcelles. Si la première rencontre face à Auvernier s'était soldée par une victoire de justesse, cette deuxième s'est terminée par une défaite, de jus-

Si dans les toutes premières minutes du match, Saint-Imier réussissait à prendre l'avantage, le score basculait dès la cinquième minute. Les visiteurs ne s'envolaient pourtant pas, mais parvenaient à maintenir un avantage de 2 à 3 points. Au repos, Corcelles menait par 26 à 22.

L'écart s'aggravait à la reprise. Puis, Saint-Imier piqué au vif, égalisait, mais les visiteurs parvenaient à se ressaisir, et repartaient de plus belle. C'était le coup de grâce pour les locaux qui s'inclinaient finalement par 59 à 52.

Saint-Imier: Zaugg (6), C. Aubry (4), F. Aubry (6), J.-C. Aubert (1), M.-A. Aubert (2), Barbey (14), Monnier (5) et Tschanz (14).

A noter l'absence pour blessure de Ozen et la sortie pour cinq fautes de C. Aubry à la 29e minute. (jz)

Mondiaux d'haltérophilie à Ljubljana Daniel Tschan décevant

Les jours se suivent et se ressemblent aux 36es championnats du monde qui se déroulent à Ljubljana.

En effet, c'est encore un Bulgare, Blagoi Blagoev, qui l'a emporté dans la catégorie des lourds légers (90 kg.). En fait, Blagoev, déjà champion du monde de la catégorie à Lille en 1981 avec 405 kg., figurait parmi les favoris. Mais il était opposé à Youri Vardanian, champion du monde l'an dernier dans la catégorie inférieure avec 392,5 kg. Invaincu depuis de longues années, on attendait avec intérêt la prestation du Soviétique monté cette année seulement chez les lourds lé-

A l'issue de l'arraché, où Blagoev battait le record du monde (192,5 kg.) de Vardanian, on avait compris que la victoire de l'idole soviétique serait difficile, d'autant qu'il s'était contenté de 185 kg. à ce mouvement. Vardanian débuta à l'épaulé-jeté par un essai à 210 kg. qu'il réussissait malgré une blessure à un genou et plusieurs infiltrations. Blagoev

Javelot féminin Record du monde Sofia Sakorafa

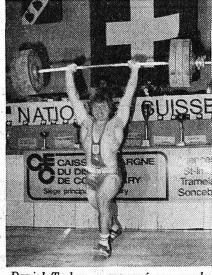
L'athlète grecque Sofia Sakoraia, médaille de bronze aux derniers championnats d'Europe à Athènes, a établi un nouveau record du monde du lancer du javelot, au cours des championnats de Grece, à Chania (Crète). Sofia Sakorafa, qui avait participé avec sa compatriote Anna Verouli, championne d'Europe, à déchainer les passions dans le stade olympique de la capitale hellène, a en effet expédié l'engin à 74 m. 20. Avec ce jet, Sofia Sakorafa a

pulvérisé le précédent record du monde qui appartenait à la Fin-landaise Tima Lillak, depuis le mois de juillet dernier, avec 72 m. 40. Elle a d'un seul coup amélioré de 1 m. 80 le meilleur jet jamais enregistré jusqu'ici.

(26 ans) domptait tour à tour 217,5 kg., 222,5 kg. avant d'échouer à 225 kg. Pour l'emporter, Vardanian devait tenter 230 kg., ce qu'il fit, mais malheureusement il échoua par deux fois très nettement sur cette charge de 2 kg. supérieure à son propre record du monde.

Seul Suisse en lice à ces mondiaux de Ljubljana, Daniel Tschan a dû se contenter de la 21e place sur 22 haltérophiles en lice. Avec un résultat modeste de 307,5 kg. (140 + 167,5 kg.). Il est vrai que depuis la retraite de Michel Broillet, la Suisse n'a plus de représentant compétitif au plus haut niveau. A titre de comparaison, le Genevois avait fixé en 1976, avant qu'il ne monte d'une catégorie, les records nationaux des lourds légers à 365,170 et 200 kg...

Lourds légers (90 kg.): Blagoi Blagoev (Bul) 415 kg. (192,5 kg. à l'arraché, record du monde + 222,5 kg. à l'épaulejeté); 2. Youri Vardanian (URSS) 395 (185 + 210); 3. Franck Mantek (RDA) 377,5 (170 + 207,5); 4. Peter Baczako (Hon) 375 (170 + 205); 5. Vasile Groapa (Rou) 367,5 (160 + 207,5); 6. Jozsef Kovacs (Hon) 367,5 (170 + 197,5). Puis: 21. Daniel Tschan (S) 307,5 (140 + 167,5). Vingt-deux concurrents en lice. (si)



Daniel Tschan a manqué son rendezvous. (Photo vu)

Kadett SR à moteur 1,6 1 et 5 vitesses. Une double performance: puissance et sobriété.



Avec 3 ou 5 portes. Sièges Recaro. Chassis sport à voie large. Traction avant.

■ Moteur 1.6 1 OHC (90 CV/DIN). Culasse en alliage léger. Allumage électronique.

■ Prix avantageux: 3 portes Fr. 15'535.—, 5 portes Fr. 15'985.-.

Kadett dès Fr. 10'750.-.

L'initiative Opel. Une technique de pointe au meilleur prix.

Opel Kadett O

Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Pierre Benoît Automobiles; Sonceboz Garage P. Hürzeler.

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer tout de suite ou date à convenir, en ville, rue du Locle 1a

appartement 4½ pièces

tout confort, loyer Fr. 712.- charges comprises, garage à disposition. Tél. 039/28 11 88 heures repas.

A louer rue du Locle 38

APPARTEMENT de 4 pièces

grand balcon, pour le 1er octobre, au 9e étage, prix Fr. 585.50.

Au 7e étage, prix Fr. 595.50.

Pour le 1er novembre au 6e étage, prix Fr. 619.50.

APPARTEMENT DE 2 PIECES

grand balcon, pour le 1er décembre, prix Fr. 410.50.

Henniez légèrement gazeuse

Une gorgée de nature

étiquette verte

Tél. 039/26 78 16.

54377

A louer à LA CHAUX-DE-FONDS, rue du Nord, dès le 30 septembre 1982,

appartement

de 3 pièces au 3e étage. Fr. 325.50/mois

appartement

de 41/2 pièces au 2e étage. Fr. 397.-/mois + charges, tout confort.

Gérance Schenker Manrau SA, av. Fornachon 29, Peseux, tél. 038/31 31 57.

A louer pour le 1er octobre 1982

appartement de 3 pièces

3e étage, chauffage central général, salle de bain. Fr. 462.- charges comprises. Rue de la Serre 49.

S'adresser à la Fiduciaire P. Pauli SA, avenue Léopold-Robert 49, La Chauxde-Fonds, tél. 039/23 74 22. 55816

HENNIEZ

Pour sortir d'indivision on offre à vendre au Locle

entourée d'un grand parc (plus de 13 000 m²) magnifiquement arborisé, dans une situation dominante.

Le bâtiment, belle demeure du début du siècle, comprend: un appartement de 71/2 pièces dont un grand salon boisé, avec cheminée et véranda.

un appartement de 5 pièces en duplex – deux garages, 🤛

Le tout pourrait être libre selon convenance.

Possibilité de parcellement en vue de la construction de villas.

Etude Pierre FAESSLER, notaire, Le Locle, tél. 039/31 71 31.

Prochainement à La Chaux-de-Fonds

Pour débutants(es), en une soirée par semaine

COURS COMPLETS DE SECRETARIAT

Pour de plus amples renseignements, renvoyez le coupon à IBF, Evole 5, 2000 Neuchâtel

| Nom: | Prénom: | 1 |
|-------------|----------|----|
| Rue/No: | NP/Loc.: | |
| Profession: | Age: | |
| Ø privé: | Ø prof.: | |
| | 28-6 | 95 |

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS

Résidence JURA SOLEIL

Appartements 3 pièces dès

Fr. 87 000.-

Appartement 2 pièces

Fr. 67 000.-Le m² de copropriété le moins cher?

Contactez notre agent cantonal Tél. 038/25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA 44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

1½ pièce

à louer dès le 1er janvier, Hôtel-de-Ville, calo à mazout, Fr. 230.-

Gérancia SA

Léopold-Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

studio meublé

cuisine, douche.

Tél. 039/22 44 85.

55640

DEMANDES D'EMPLOIS

22-1226

EMPLOYEE DE BUREAU

Jeune dame, dactylo, plusieurs années de pratique, cherche place stable, région La Chaux-de-Fonds. Libre immédiatement.

Ecrire sous chifre TO 54868 au bureau de L'Impartial.

SECRETAIRE EXPERIMENTEE

français, anglais, allemand, parlé et écrit, capable de travailler de manière indépendante, cherche changement de situation, temps partiel à La Chaux-de-Fonds. Faire offres sous chiffre CI 55537 au bureau de L'Im-

JEUNE BOUCHER

cherche place stable, à La Chaux-de-Fonds ou au

Tél. (039) 37 16 53 heures des repas.

Voitures expertisées, prix intéressants

OPEL ASCONA Berlina 2000

4 portes 1979 automatique 59 000 km., vert métallisé

OPEL REKORD 2000 Spécial

modèle E, 4 portes, 1979, 37 000 km.,

OPEL MANTA Silverjet 2000 E

Coupé, 1980, 55 000 km. gris métallisé

OPEL MANTA GTE Coupé

1976, 65 000 km. vert

RANCHO TALBOT

5 portes, radio, 1978, 57 000 km. verte

MAZDA 925 Coupé

2 portes, 1976, 54 000 km., vert

AUDI 100 GLE 5

5 portes, 1979, 29 000 km. rouge

ALFASUD TI 1,5 L

2 portes, 1979, 25 000 km., rouge

FIAT MIRAFIORI 131, 1600 TC

4 portes, 1980, 40 000 km., bleue

Garage et carrosserie du Collège Maurice BONNY S. A. - Tél. 224045





LA CHAUX-DE-FONDS



Service de vente : Roger GYGAX

55749

SPORTS

49e Grand Prix des Nations à Cannes

Hinault pour la quatrième fois Daniel Gisiger et Jean-Mary Grezet brillants

Déjà vainqueur en 1977, 1978 et 1979, le Français Bernard Hinault a signé sa RÉSULTATS quatrième victoire dans le Grand Prix des Nations contre la montre. Auteur du «doublé» cette année Giro - Tour de France, le Breton a donc conquis son quatrième succès en sept éditions de la célèbre classique française depuis qu'elle se dispute dans l'arrière-pays cannois. Absent en 1980, quatrième seulement l'an dernier, Hinault a justifié le pronostic qui en faisait le grand favori en renouant avec la victoire dans cette épreuve considérée comme

l'officieux championnat du monde des rouleurs.

Jean-Mary Grezet a réussi un excellent classement pour sa première grande épreuve contre la montre. (Keystone)

Sur les deux tours du circuit de 45 kilomètres, Bernard Hinault n'a d'ailleurs jamais été inquiété par ses rivaux. En tête à tous les pointages, il ne faisait qu'accroître son avance pour l'emporter finalement en 2 h. 06'34", c'est-à-dire à une moyenne supérieure à 42 kilomètres

à l'heure. Le Français battait ainsi nettement le Suisse Daniel Gisiger, le vainqueur de l'an dernier, qu'il laissait à deux minutes, et le Hollandais Bert Oosterbosch, qu'il de 2'29" sur la le suit d'aille a contrait de 2'29" sur la le suit d'aille a contrait d'a ligne. Ce dernier devait d'ailleurs réussir un retour spectaculaire puisqu'il n'était crédité à mi-parcours, où Hinault précédait déjà Gisiger de 1'27", que du on-

GREZET QUATRIÈME

Même s'il a été battu, Daniel Gisiger n'en a pas moins démontré qu'il restait un excellent spécialiste du contre la montre. Mais il n'y avait rien à faire dimanche à Cannes contre Hinault, lequel avait retrouvé pour la circonstance son meilleur coup de pédale. Outre Gisiger, Jean-Mary Grezet s'est également montré à son avantage dans cette course: pour son premier contact avec les «Nations», le Neuchâtelois a en effet pris une excellente quatrième place, à 2'59" de Bernard Hinault. On attendait par contre légèrement mieux du Genevois Serge Demierre, dixième, tout comme du Bâlois Stefan Mutter, quatorzième seulement. Mais la plus grosse déception est venue du Belge Jean-Luc Vandenbroucke, vainqueur en 1980 et qui a terminé vingtième et dernier.

LAURENT VIAL DEUXIÈME **CHEZ LES AMATEURS**

Comme chez les professionnels, la Suisse s'est fort bien comportée dans la course des amateurs, disputée sur un seul tour du circuit cannois (45 km). C'est ainsi que Laurent Vial, qui avait été écarté de la sélection helvétique aux championnats du monde de Goodwood pour des motifs disciplinaires, a en effet pris la deuxième place, à moins d'une minute du favori de la course, l'Australien

Grand Prix d'Allemagne de motocyclisme Pas de titre pour Biland

La victoire n'a pas suffi à Rolf Biland. Déjà victorieux à quatre reprises cette saison, le Suisse a laissé échapper le titre mondial des sidecars à Hockenheim malgré un nouveau succès plein de panache. Les Allemands Werner Schwaerzel-Hans Huber, devant leur public, ont su conserver 3,5 points d'avance sur les Suisses à l'heure du bilan. Schwaerzel a terminé à la sixième place en Allemagne.

Le Français Jean-Louis Tournadre, en 250 cmc, et l'Allemand Anton Mang, en 350 cmc, ont également été sacrés champions du monde à Hockenheim. Enfin, le Bâlois Stefan Doerflinger, déjà assuré du titre mondial, a pris la seconde place en 50 cmc derrière l'Italien Eugenio Lazzarini. En 500 cmc, la victoire est revenue à l'Américain Randy Mamola.

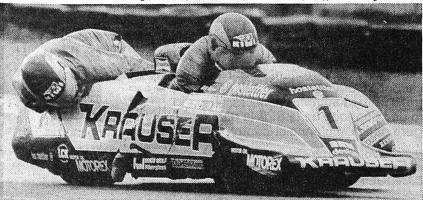
50 cmc (10 tours, 67 km. 800): 1. Eugenio Lazzarini (It), Garelli, 28'40"57 (142 km/h 044); 2. Stefan Doerflinger (S), Kreidler, à 1"72; 3. Claudio Lusuardi (It), Villa, à 9"75. Classement final du championnat du monde: 1. Doerflinger 81 points; 2. Lazzarini 69; 3. Lusuardi 43; 4. Tormo 40. Puis: 19. Rolf Blatter (S), Kreidler, 2.

250 cmc (15 tours, 101 km. 820): 1. Anton Mang (RFA), Kawasaki, 35'33"59 (171 km/h. 821); 2. Paolo Ferretti (It), MBA, à 8"43; 3. Thierry Espié (Fr), Pernod, à 20"63. Puis: 8. Roland Freymond (S), MBA; 18. Jacques Cornu (S), Yamaha; 19. Bruno Lüscher (S), Yamaha. Classement final du championnat du monde: 1. Tournadre 118 points;). Mang 117; 3. Freymond 72.

350 cmc (17 tours, 115 km. 400): 1. Manfred Herweh (RFA), Yamaha, 43"52"27 (157 km/h. 839); 2. Mang, Kawasaki, à 37"; 3. Eric Saul (Fr), Chevallier, à 1'02"86; 4. Wolfgang von Muralt (S), Bimota-Yamaha, à 1'08"80. Puis: 14. Edwin Weibel (S), Bakker-Yamaha. Classement du championnat du monde: 1. Mang 81 points; 2. Didier de Radigues (Bel) 64; 3. Jean-François Baldé (Fr) 59; 4. Saul 52; 5. Lavado 36;

Side-cars (14 tours, 95 km. 030): 1. Biland - Waltisperg (S), Yamaha, 36'58"09 (154 km/h. 257) . 2. Streuer -Schnieders (Hol), Yamaha, à 12"01; 3. Jones - Ayres (GB), Yamaha, à 39"19. Puis: 8. Huegli - Schutz (S), Yamaha; 15. Corbaz - Hunziker (S), Yamaha, à un tour; 20. Zurbruegg - Zurbruegg (S), Yamaha, à deux tours. Classement du championnat du monde: 1. Schwaerzel 86; 2. Biland 82,5; 3. Michel 68.

500 cmc (18 tours, 122 km. 180): 1. Randy Mamola (EU), Suzuki, 39'15"60 186 km/h. 753): 2. Virginio Ferrari (It), Suzuki, à 20"96; 3. Loris Reggiani (It), Suzuki, à 21"73; 4. Takazumi Katayama (Jap), Honda, à 42"96; 5. Marco Lucchinelli (It), Honda, à 45"64. Puis: 8. Sergio Pellandini (S), Suzuki; 9. Philippe Coulon (S), Suzuki; 11. Michel Frutschi (S), Sanvenero. Classement final du championnat du monde: 1. Franco Uncini (It), Suzuki, 103 points; 2. Graeme Crosby (NZ), Yamaha, 76; 3. Freddie Spencer (EU), Honda, 72; 4. Kenny Roberts (EU), et Barry Sheene.



Rolf Biland et Kurt Waltisperg ont échoué malgré une superbe victoire. (Bélino AP)

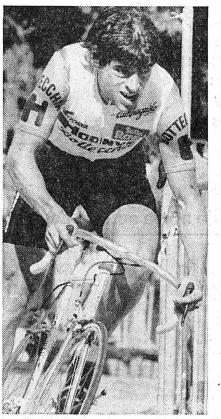
1. Bernard Hinault (Fr) 90 km en 2 h. 06'34" (42,660 km/h); 2. Daniel Gisiger (S) à 2'; 3. Bert Oosterbosch (Ho) à 2'29"; 4. Jean-Mary Grezet (S) à 2'59"; 5. Hans-Enryk Oersted (Dan) à 4'; 6. Julian Gorospe (Esp) à 4'30"; 7. Helmut Wechselberger (Aut) à 4'52"; 8. Bernard Vallet (Fr) à 5'13"; 9. Jacques Bossis (Fr) à 5'28"; 10. Serge Demierre (S) à 5'32"; 11. Tommi Prim (Su) à 5'37"; 12. Régis Clère (Fr) à 5'52"; 13. Miroslav Sykora (Tch) à 5'56"; 14. Stefan Mutter (S) à 6'02"; 15. Alberto Fernandez (Esp)

Positions à la mi-course: 1. Hinault 1 h. 02'30"; 2. Gisiger à 1'27"; 3. Prim à 1'48"; 4. Grezet à 2'02"; 5. Gorospe à 2'09". Puis: 12. Demierre à 3'10"; 19.

Mutter à 3'49":

AMATEURS: 1. Allan Pipper (Aus)
45 km en 1 h. 03'49" (42,303 km/h); 2.

Laurent Vial (S) à 57"; 3. Alain Renaud (Fr) à 1'36"; 4. Dominique Cele (Fr) à 2'44"; 5. Michel Charrerad (Fr), même temps. Puis: 16. Alain Daellenbach (S) à 4'45". - 20 classés. (si)



Daniel Gisiger: une magnifique deuxième place. (Keystone)

Tournoi de tennis de Genève

Finale reportée La finale du «Martini Open», entre

Mats Wilander et Tomas Smid a été reportée de 24 heures. Elle aura lieu, en principe, aujourd'hui à 12 heures sur le central du Parc des Eaux-Vives, à Genève.

Les organisateurs du TC Genève avaient vainement attendu jusqu'à 15 heures hier une éventuelle accalmie, mais la pluie continuait à tomber. L'état extrêmement humide d'un court gorgé d'eau excluait toute possibilité de jouer le jour même.

Si d'aventure le mauvais temps persistait aujourd'hui, il se pourrait qu'avec l'accord de l'ATP, la finale se déroule demain. Au cours de cette semaine, aucun tournoi de Grand Prix n'est au calendrier international.

Simple messieurs (demi-finales): Tomas Smid (Tch) bat Vitas Gerulaitis (EU) W. O.; Mats Wilander (Su) bat Damir Keretic (RFA)

Demi-finales du double messieurs: Carl Limberger - Mike Myburg (Aus-AS) battent Alejandro Gattiker - Brent Pirow (Arg-Aus) 3-6, 7-5, 6-3. - Pavel Slozil - Tomas Smid (Tch-No 2) battent Egan Adams - Jim Gurfein (EU) 6-4, 6-2.

Finale du championnat suisse des cavaliers de saut «élites»

Charles Froidevaux cesse la compétition

Après avoir remporté le titre de champion romand, pour la deuxième fois temps? On ne le saura jamais. Toujours consécutive, le cavalier de Colombier, Charles Froidevaux, a décidé de mettre un terme à sa jeune carrière sportive qui l'a amené au plus haut niveau. Si l'annonce de cette décision n'a pas manqué d'étonner bon nombre de supporters et de spécialistes de sport équestre. La décision semble bien être irrévocable. Charles Froidevaux arrêtera la compétition au sommet de sa carrière. Une décision difficile à prendre surtout après les brillantes performances de ce dernier week-end avec sa jument «Sweet Lullaby». Par trois fois, il pouvait prétendre à la victoire mais, jouant le jeu jusqu'au bout, c'est ainsi que l'on fait partie des meilleurs, il dut se contenter, les trois fois, d'un huitième rang.



Heidi Robbiani s'est adjugée cette finale du championnat suisse. (Photos Schneider)

roidevaux pouvait encore choisir entre ses deux chevaux «Sweet Lullaby» ou «Colorado 4». Son choix de prendre son hongre belge de 9 ans «Colorado 4» qui avait été blessé au cours de la saison fut payant puisqu'à l'issue de la première épreuve de samedi après-midi, il terminait avec 4 points, ce qui lui valu une méritoire quatrième place ex-aequo avec Gerhard Etter et Juerg Friedli. Quant à la première place, elle fut partagée par Walter Gabathuler (déjà cinq fois cham-

Rugby

Championnat suisse de LNA Défaite de l'équipe chaux-de-fonnière mais...

Pour son troisième match de championnat, le Rugby-Club La Chaux-de-Fonds recevait samedi après-midi sur son terrain du Valanvron l'équipe du CERN, champion suisse en titre. Comme on pouvait s'y attendre, les Neuchâtelois ont été battus logiquement. Mais ils ont offert aux Genevois une magnifique résistance. Il se sont finalement inclinés par 9 à 3 (3-3), un score plus qu'honorable qui prouve que la formation neuchâteloise devrait être en mesure de se maintenir dans cette catégorie de jeu.

Résultats, ligue nationale A, groupe ouest: International Genève -Hermance 9-19 (3-10); La Chaux-de-Fonds - CERN 3-9 (3-3); Sporting Genève - Monthey 68-3 (30-3). Groupe est: Albaladejo - Yverdon 3-28 (3-16); Bâle -Stade Lausanne 3-46 (3-24).

Ligue nationale B: Ecole Hôtelière -Yverdon 26-16; Stade II - Thoune 48-8.

Pour la finale, le Neuchâtelois Charles pion suisse), Markus Fuchs et Heidi Robbiani qui signaient chacun un round». Toutefois, la lutte pour l'attribution finale du titre de champion suisse restait bien ouverte. Le Jurassien Philippe Guerdat réussissait également à passer le cap de cette première sélection au neuvième rang totalisant 8 points de pénalité avec son cheval «Liberty».

> Dimanche, les cartes étaient renversées. Le temps estival n'était plus qu'un souvenir, l'automne et la pluie faisaient leur apparition sur le paddock de «Landiwiese», ce qui rendit la pelouse des plus glissantes. Les deux Romands furent-ils contrariés par ce changement de



Charles Froidevaux va mettre un terme à sa carrière. Dommage...

est-il que le Neuchâtelois Charles Froidevaux boucla très laborieusement sa première manche. Ses espoirs s'envolèrent du même coup. Le cavalier de Bassecourt, Philippe Guerdat, ne fit guère

Mais il sut se ressaisir lors de la deuxième manche. Il termina au huitième rang de cette finale alors que le cavalier de Colombier, Charles Froidevaux, se retrouva, quant à lui, au 13e rang. La Tessinoise Heidi Robbiani et sa jument «Jessica 5» créa la grande surprise en terminant gagnante de cette finale du championnat suisse 1982 devant le Soleurois Willi Melliger montant son cheval «Trumpf Buur». Le quintuple champion suisse, Walter Gabathuler, dut se contenter du quatrième rang alors que l'international professionnel, Thomas Fuchs, s'adjugeait la troisième place avec «Willora Carpets».

Championnat suisse des cavaliers de concours, finale 1982: 1. Heidi Robbiani-Hauri (Pauzella), Jessica, 0 point samedi + 8 et 0 dimanche = total 8; 2. Willi Melliger (Neuendorf), Trumpf Buur, 8 + 8 + 0 = 16; 3. Thomas Fuchs (Bietenholz), Carpets, 8 + 8 + 8 = 24; 4. Beat Grandjean (Guin), Mr Magoo, 8 + 12 + 8 = 28; 5. Walter Gabathuler (Lausen), Beethoven, 0 + 12 + 16 = 28; 6. Niklaus Wigger (Hochdorf), 8 + 17 + 4 = 29; 7. Jurg Friedli (Liestal), Scotsman, 4 + 14 + 12 = 30; 8. Philippe Guerdat (Bassecourt), Liberty, 8 + 20 + 4 = 32; 9. Max Hauri (Seon), Radar, 8 + 12 + 12 = 32; 10. Markus Fuchs (St-Josefen), Insolvent, 0 + 16 +17,75 = 33,75; 11. Markus Durrer (Kerns), Lord O'Connel, 7,5 + 17 + 13,75 = 38,25; 12. Gerhard Etter (Muntschemier), Gaumont du Breuil, 4 + 12 + 22,25 = 38,25; 13. Charles Froidevaux (Colombier), Sweet Lullaby, 4 + 32 + 8 = 44; 14. Bruno Candrian (Biessenhofen), Van Gogh, 7 + 12 + abandon.

Concours de La Sagne

Deux victoires de Michel Brand

Le concours hippique de La Sagne, qui s'est déroulé ce week-end, a remporté un beau succès. Au total, six épreuves se sont disputées. Michel Brand, de Saint-Imier, a notamment signé deux victoires. Faute de place, nous reviendrons sur cette manifestation dans une prochaine

Victoire chaux-de-fonnière aux courses d'Aarau

Course au trot, 2500 mètres, course du Trio: 1. Givaty, drivé par son propriétaire J. Rosset (La Chaux-de-Fonds); 2. Fay, drivé par Mme Gysel; 3. Bary-des-Etangs, drivé par M. O. Wah-

len. Il y avait 18 partants.

Suite des informations sportives

Portes ouvertes sur le meuble chez Meubles Geiser SA

Chez nous vous trouverez:

- meubles scandinaves
- meubles rustiques exclusifs
- meubles rembourrés
- chambres à coucher
- parois-bibliothèques
- tables et chaises
- studios
- literie

du 27 septembre au 2 octobre 1982

Grand-Rue 13, 2720 Tramelan, tél. 032/97 45 76

Ouverture

lundi à vendredi 14 h. à 22 h. samedi 9 h. à 12 h. 13 h. 30 à 18 h.

Le verre de l'amitié sera offert à chacun.

Profitez de notre action d'automne d'articles de fin de séries à des prix fortement réduits.

93-89

Abonnements de la saison 1982-1983

Dix spectacles - Réduction 25%

Molière - Goldoni - Pirandello - Roger Vitrac - Jean Anouilh - René de Obaldia - Pinter, etc.

Les vedettes:

Bernard Blier - Pierre Destailles - Jacques Dufilho - Suzanne Flon - Robert Lamoureux - Jean Lefebvre - Jean Marais - Jacques Mauclair - Jean Le Poulain - Martine Sarcey, etc.

La Comédie française - Le Grenier de Toulouse.

La location des abonnements pour les anciens abonnés aura lieu: mercredi 29 septembre - pour les échanges de places: jeudi 30 septembre et pour les nouveaux abonnés: mardi 5 octobre à la Tabatière du Théâtre dès 9 heures.

Renseignements et programmes à la Tabatière, tél. 039/22 53 53.

La Suisse est réputée pour son chocolat...

COOP aussi!

Venez le constater en visitant notre stand de

fabrication de chocolats au SUPERMARCHE COOP CITY

du mardi 28 septembre au vendredi 1er octobre 1982

Chaque jour, les horaires de fabrication sont les suivants: de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30 Un très beau choix de chocolats de qualité

aux meilleurs prix! COOP CITY

BELLE MACULATURE

à vendre au bureau de L'Impartial

Votre cadeau

Helena Rubinstein

du 28 septembre au 2 octobre



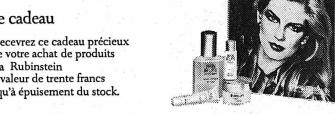
Clin d'œil!

Nous vous prouvons combien vous pouvez être belle.

Helena Rubinstein vous révèle la beauté de votre visage: une spécialiste pour tout ce qui a trait à la beauté est à votre disposition dans notre magasin. Elle vous entretient des meilleurs soins à accorder à votre peau et du maquillage qui vous sied le mieux.

Votre cadeau

Vous recevrez ce cadeau précieux lors de votre achat de produits Helena Rubinstein d'une valeur de trente francs et jusqu'à épuisement du stock.





Léopold-Robert 53 Tél. (039) 22 44 55 La Chaux-de-Fonds

Helena Rubinstein

Garage en béton armé

avec ou sans sol, y compris porte basculante, toit plat étanche dès seulement Fr. 3 900.

Profitez, tél. au (021) 37 37 12 Uninorm Lausanne. 51-258001

> économiser sur

la publicité c'est vouloir

récolter sans avoir



Attention I **POUPÉES, POUPONS** achetés dès Fr. 150 .-

Aussi poussettes, potagers, jouets et objets, même miniatures. Avant 1930. Forney, 038/31 71 59. Déplacements.

Subaru Super Station Subaru

Turismo Subaru Sedan

neuves et démonstrations, livrables tout de suite, à des prix exceptionnels. Tél. (066)

66 68 27/66 59 33

AUBERGE DES ROCHETTES

Heureusement ouverte le lundi

A vendre

femelles, magnifiques sujets, vaccinés,

Tél. (039) 23 74 81.

A vendre Opel Manta Sport

2 l., injection, pont auto-blocant, 6 mois de garantie, 12 500 km. Première mise en circulation, avril 1982, prix Fr. 12 000.-

Tél. (039) 41 31 74 entre 18 h. et 19 h.



La réussite ne reste pas longtemps seule: Mazda 323 1300 CD. 4 portes, 5 vitesses: Fr. 12'750.-.

GARAGE DE L'AVENIR

R. et A. Charnaux

Progrès 90, tél. 039/22 18 01

2300 La Chaux-de-Fonds



désirez obtenir un prêt comptant BPS. Nous vous donnerons volontiers tout renseignement utile et ferons immédiatement le nécessaire. Le numéro de téléphone de la BPS la plus proche figure dans la colonne ci-contre.

> Votre partenaire dans toutes les questions financières **BANQUE POPULAIRE SUISSE**

SPORTS

En championnat de deuxième ligue de football

Festival de buts au Centre sportif

• ETOILE - LES GENEVEYS-SUR- COFFRANE 6-3 (3-1)

Hier matin au Centre sportif, les Stelliens ont joué pour la première fois de la saison devant leur public.

Dès le début de cette rencontre, ils attaquèrent. A la sixième minute, à la suite

Encore une erreur défensive

• MARIN - HAUTERIVE 1-1 (1-0)

Pour ce derby, Marin tenait à prendre sa revanche de son match de Coupe contre le même adversaire. Malgré l'absence de nombreux titulaires, Marin évolua sans complexe et c'est logiquement qu'il put ouvrir le score à la 24e minute par une action limpide. Marin voyait ainsi sa domination récompensée. Les «jaune et noir» dominaient tant et plus mais n'étaient pas à l'abri de toute mésaventure. La preuve, à la 74e minute, Hauterive pouvait égaliser sur une erreur de la défense locale, une de plus. Ainsi Marin perd stupidement un point alors que la victoire normalement aurait dû lui sourire. (ms)

Marin: Amez-Droz; Hosselet (84' Stämpfli), Cornu, Goetz; Binggeli, Wälti, Girardin; Balsiger, Montavon, Schenk; Girard. Entraîneur: Buhler.

Hauterive: Scholl; Cellerini, Carrard, Guggisberg, Eymann; Reber, Franzozo, Ferrier; Erard (46' Brantschen), Fuerst (69' Baptista), Frund. Entraîneur: Sch-

Arbitre: M. Nicolet, de Romont. Buts: 24' Girard; 74' Frund.

d'un faoul sur Merrad en position de tir, AUTRES RÉSULTATS un pénalty fut accordé par l'arbitre, penalty que Queloz concrétisa. Après dix minutes, Schmid tira un coup-franc à vingt mètres et manqua de peu l'égalisa-

Les visiteurs cherchèrent à remonter le score. On assista à une nouvelle pression devant les buts d'Etoile. Matthey sauva in extremis. Enfin, à la suite d'une très belle descente, Verardo trompa le gardien et égalisa. Il s'en suit une nouvelle attaque des Geneveys-sur-Coffrane qui tira juste au-dessus de la latte.

A la 28e minute, les Stelliens trouvèent leur rythme. Un une-deux entre Merrad et Gigon permit à Traversa de marquer le deuxième but. Deux minutes plus tard, Traversa récidiva.

Après la pause, Anthoine, entré à la mi-temps, aggrava le score, imité plus tard par Willemin. Il restait encore six minutes de jeu quand Verardo réduisit la marque pour Les Geneveys-sur-Coffrane. (cl.w.)

Etoile: Braendle; Matthey, Ducommun, Hug, Facci; Queloz, Gigon, Amey (Domman); Merrad, Traversa (Anthoine), Willemin.

Les Geneveys-sur-Coffrane: Ba-glia; Verardo, Ventura (Fallet), Bos-chung, Kiener; Schmid C.-André, Chollet, Girardin; Verardo, Schmid J.-Mi-chel, Gretillat (Giorgis).

Note: Centre sportif de La Charrière, 350 spectateurs.

Arbitre: M. Rotzetter, Lausanne. Buts: 6' Queloz; 20' Verardo; 28' Gigon; 30' Traversa; 49' Willemin; 62' Anthoine; 69' Willemin; 83' Verardo; 88' auto-goal.

Alboreto vainqueur du dernier GP de formule 1 à Las Vegas

Le titre mondial à Keke Rosberg

Serrières - Cortaillod 2-2 Travers - Le Locle renvoyé Colombier - Chaux-de-Fonds II 0-0 Audax - St-Blaise 1-3

Saint-Blaise au commandement, mais...

A l'issue de la septième journée, St-Blaise, qui n'a eu aucune difficulté à battre Audax par 3 à 1, a pris la tête du classement. Mais attention, la rencontre qui devait opposer Travers au Locle a été renvoyée. Aussi cette dernière formation occupe désormais la deuxième place à un point de retard de St-Blaise mais avec un match en moins.

Sur les cinq rencontres qui se sont disputées, trois se sont terminées par un résultat nul. La Chaux-de-Fonds II, qui s'améliore au fil des matchs, a notamment tenu en échec Colombier sur son terrain, 0 à 0. Quant à Etoile, il a facilement battu Les Geneveys-sur-Coffrane par 6 à 3. (md)

CLASSEMENT

| CLASSEMENT | | | | | 10.75 | |
|-----------------------------|---|-----|---|---|-------|----|
| | J | G | N | P | Buts | Pt |
| 1. Saint-Blaise | 7 | 5 | 1 | 1 | 14-11 | 11 |
| 2. Le Locle | 6 | . 5 | 0 | 1 | 17- 3 | 10 |
| 3. Colombier | 7 | 4 | 1 | 2 | 15- 7 | 9 |
| 4. Etoile | 7 | 4 | 1 | 2 | 21-14 | 9 |
| 5. Cortaillod | 7 | 4 | 1 | 2 | 20-13 | 9 |
| 6. Marin | 7 | 3 | 2 | 2 | 12-10 | 8 |
| 7. Gens/Cof. | 7 | 3 | 0 | 4 | 18-21 | 6 |
| 8. Chx-de-Fds II | 7 | 2 | 2 | 3 | 10-16 | 6 |
| 9. Audax | 6 | 2 | 1 | 3 | 9-12 | 5 |
| Serrières | 7 | 1 | 2 | 4 | 7-17 | 4 |
| 11. Hauterive | 7 | 0 | 2 | 5 | 6-13 | 2 |
| 12. Travers | 5 | 0 | 1 | 4 | 9-17 | 1 |
| | | | | | | |

Les attaquants stelliens se sont montrés particulièrement efficaces. (Photo Schneider)

Championnat de 3e ligue neuchâteloise Première victoire de Floria

Si Fleurier a remporté le match de vérité en battant son poursuivant immédiat Le Locle II, Floria, pour sa part, peut fêter sa première victoire de la saison. Un succès qui lui permet de rattraper Marin et d'envisager l'avenir avec un peu plus de confiance.

Ailleurs, La Béroche se laisse surprendre par La Sagne et se voit obligé de partager les points. Dans cette septième journée, c'est finalement Ticino qui fait la meilleure affaire en s'imposant face à Comète, sur terrain adverse, une victoire qui lui permet de partager la troisième place avec la deuxième garniture du Locle.

GROUPE II

Pas de problème pour Saint-Imier qui gagne face aux Bois, son hôte d'un jour et qui profite du même coup de la défaite de Salento pour devenir seul

Ici, une grande surprise, précisément la défaite de Salento face à la lanterne rouge Fontainemelon Ib. Boudry II, la meilleure ligne d'attaque, avec 28 buts marqués, annonce la couleur. Il a battu Superga II et désormais il faudra compter avec lui. (rd)

GROUPE I

Floria - Marin II 3-1 Béroche - La Sagne 3-3 Fleurier - Le Locle II 2-1 Bôle II - Fontainemelon Ia 7-2 NE Xamax II - Deportivo (renvoyé)

Comète - Ticino 0-3 CLASSEMENT J G N P Buts Pt 1. Fleurier 7 6 1 0 21- 6 13 2. Béroche 1 18-13 11 3. Ticino 4. Le Locle II 5. Fontainem. Ia 7 6. Comète 7 7. NE Xamax II 6 8. La Sagne 9. Bôle II 4 19-22

6 1 2 3 7-9

GROUPE II

Superga II - Boudry II 2-3 Corcelles - Helvetia 3-2 Saint-Imier - Les Bois 3-0 Hauterive II - Auvernier 1-3 Couvet - Le Parc 5-1 Fontainemelon Ib - Salento 1-0

| t | CLASSEMENT | J | G | N | P | Buts | Pt |
|-----|-------------------|---|---|---|---|-------|----|
| 3 | 1. Saint-Imier | 7 | 6 | 0 | 1 | 21-10 | 12 |
| 1 | 2. Boudry II | 7 | 5 | 0 | 2 | 28-11 | 10 |
| 0 | 3. Corcelles | 7 | 4 | 2 | 1 | 15-12 | 10 |
| 0 | 4. Salento | 7 | 4 | 2 | 1 | 15-10 | 10 |
| 7 . | 5. Superga II | 7 | 4 | 0 | 3 | 17-15 | 8 |
| 6 | 6. Les Bois | 7 | 3 | 1 | 3 | 20-18 | 7 |
| 5 | 7. Couvet | 7 | 3 | 1 | 3 | 12- 9 | 7 |
| 5 | 8. Auvernier | 7 | 3 | 0 | 4 | 15-26 | 6 |
| 5 | 9. Le Parc | 7 | 2 | 1 | 4 | 16-16 | 5 |
| 4 | 10. Hauterive II | 7 | 1 | 1 | 5 | 8-21 | 3 |
| 3 | 11. Fontainem. Ib | 7 | 1 | 1 | 5 | 7-20 | 3 |
| 3 | 12. Helvétia | 7 | 1 | 1 | 5 | 9-15 | 3 |
| | | | | | | | |

Rosberg: grâce à la fiabilité de sa Williams. (Bélino AP)

Keke Rosberg est champion du monde 1982. Le Finlandais qui succède ainsi au palmarès au Brésilien Nelson Piquet, s'est définitivement imposé, comme du monde 1982 (16 Grand Prix): 1. on pouvait le penser, au terme du Grand Prix de Las Vegas de formule un, dernière manche de la saison qui a été remportée par l'Italien Michele Alboreto au volant d'une Tyrrell. Double consécration donc pour une fin de saison, sur le parking du Caesars Palace: celle de Rosberg, champion du monde et celle aussi d'Alboreto, lequel remporte le premier Grand Prix de sa carrière au terme d'une année dont il aura été incontestablement la grande révélation dans le monde de la formule un.

Avant le départ de l'épreuve, les données étaient simples: s'il entendait encore conquérir le titre, l'Irlandais John Watson devait à tout prix remporter l'épreuve dans le même temps que Rosberg ne marquait pas le moindre point. Watson, sur la McLaren, aura tenté sa chance jusqu'au bout, puisqu'il a terminé deuxième de ce Grand Prix de Las Vegas. Quant à Rosberg, freinant pour une fois son tempérament impétueux, il a toujours admirablement contrôlé la course, se maintenant presque constamment «dans les points» afin d'assurer son

LES TURBOS CRAQUENT

Ainsi, Keke Rosberg, qui n'a gagné qu'un seul Grand Prix en 52 participations – il s'était imposé à Dijon cette saison dans le Grand Prix de Suisse - a-t-il coiffé la couronne mondiale. Il doit ce succès avant tout à la fiabilité de sa Williams à moteur conventionnel mais également à son talent qui lui a permis de terminer à dix reprises dans les points en seize manches.

Ce Grand Prix de Las Vegas a été favorable aux moteurs conventionnels. La configuration du circuit, la lourde chaleur aussi, ont considérablement diminué le rendement des bolides à moteur sura-

Si les Brabham et les Ferrari n'ont jase montra fort discret, tandis que An- Surer (S).

dretti fut le seul à défendre les couleurs de la scuderia, Tambay, préférant s'abstenir en raison de ses douleurs persistantes - tout sembla pourtant bien débuter pour Renault, dont les deux bolides occupaient la première place. Le titre mondial étant hors de portée, Alain Prost et René Arnoux se livrèrent, en effet, à un chassé-croisé en tête de la course durant les premiers tours. Watson, à ce moment-là, était mal parti et n'occupait que la onzième position.

Arnoux devait pourtant renoncer bientôt (au 17e des 75 tours) dans le même temps que Watson amorçait une remontée spectaculaire qui allait bientôt l'amener en troisième position, à la mi-course, lorque Andretti abandonnait lui aussi. Prost caracolait en tête, mais sa voiture devait, dans la deuxième partie de la course, perdre de sa puissance. Il rétrogradait ainsi juqu'en quatrième position, tandis que Michele Alboreto s'installait en tête de la course. Ce dernier ne devait plus connaître d'ennuis et il allait signer la première victoire de sa carrière.

RÉSULTATS

1. Michele Alboreto (It) Tyrrell-Ford; 2. John Watson (Irl) MacLaren-Ford; 3. Eddie Cheever (EU) Talbot-Ligier; 4. Alain Prost (Fr) Renault Turbo; 5. Keke mais véritablement été dans la course – Rosberg (Fin) Williams-Ford; 6. Derek Patrese abandonna rapidement, Piquet Daly (Irl) Williams-Ford. Puis: 7. Marc

Classement final du championnat

Keke Rosberg (Fin) 44 points; 2. Didier Pironi (Fr) 39; 3. John Watson (Irl) 39; 4. Alain Prost (Fr) 34; 5. Niki Lauda (Aut) 30; 6. René Arnoux (Fr) 28; 7. Patrick Tambay (Fr) 25; 8. Michele Alboreto (It) 25; 9. Elio De Angelis (It) 23; 10. Riccardo Patrese (It) 21. Puis: 20. Marc Surer (S) 3.

Regazzoni opéré à Paris

Le pilote suisse de formule un Clay Regazzoni, paralysé depuis son accident lors du Grand Prix de Long Beach, le 30 mars 1980, a subi une nouvelle - la huitième - intervention chirurgicale, jeudi dernier à l'Hôpital de la Pitié à Paris. Après avoir subi sept opérations aux Etats-Unis, depuis son accident, Clay Regazzoni, paralysé des membres inférieurs, se déplacait dans une chaise roulante mais, dernièrement, son état s'était aggravé et il avait de nouveau été immobilisé, allongé.

C'est le professeur agregé Gérard Saillant qui l'a opéré, à Paris. Selon un communiqué publié par François Mazet, l'ancien pilote et proche de Clay Regazzoni, le chirurgien a «enlevé une compression de la moelle épinière et stabilisé la colonne vertébrale». «Clay doit rester en réanimation pendant huit jours», a également précisé François Mazet. «Si l'opération s'est bien déroulée, il est encore impossible de se prononcer sur les progrès de son état de santé.»

Suite des informations sportives ~ 13

Autres résultats du week-end

QUATRIÈME LIGUE

10. Deportivo

12. Marin II

11. Floria

Cortaillod IIb - Comète II 4-2; Noiraigue - Sonvilier 0-1; Centre espagnol -L'Areuse 4-2; Les Geneveys-sur-Coffrane II - Espagnol Neuchâtel 5-2; Coffrane -La Sagne II 3-0; Fleurier II - Gorgier 2-0; Chaumont - Saint-Imier II 1-1; Le Locle III - Saint-Sulpice 5-0; Colombier IIb - Pal Friul 0-1; Dombresson - Châtelard 4-1; Neuchâtel Xamax III - Buttes 3-1; Etoile II - Les Brenets 4-2; Le Landeron Ib - Cortaillod IIa 3-3; Le Parc II -Cornaux 0-2; Blue Stars I - Les Pontsde-Martel Ib 2-4; Colombier IIa - Béroche II 8-0; La Chaux-de-Fonds III - Ticino II 0-4 Serrières II - Les Ponts-de-Martel Ia 1-4; Centre portugais - Saint-Blaise II 8-0; Cressier Ib - Lignières 1-1.

CINQUIÈME LIGUE

Cornaux II - Auvernier II 14-3; Helvetia II - Bôle III 6-1; Môtiers - Les Bois IIa 6-0; La Sagne III - Azzuri 0-4; Blue Stars II - Les Brenets II 0-0; Noiraigue II - Les Bois IIb 5-6; Travers II - Salento II 1-3; Sonvilier II - Dombresson II 2-2; Floria II - Pal Friul II 5-4.

VÉTÉRANS

Fontainemelon - Les Brenets 3-4; La Chaux-de-Fonds - Etoile 8-2; La Sagne -Floria 1-5; Superga - Le Locle 4-1.

Corcelles - Fleurier 5-0; Fotainemelon - Comète 1-3; Couvet - Auvernier 4-1; Ticino - Colombier 1-0; Cortaillod - Le Parc 0-3; La Chaux-de-Fonds - Saint-

Blaise 0-5; Cressier - Le Landeron 1-3; La Sagne - Floria 3-4; Deportivo - Hauterive 5-1.

JUNIORS B

Deportivo - Cortaillod 1-1; Le Landeron - Le Parc 1-6; Superga - Etoile 2-0; Cressier - Audax 1-3: Hauterive - Fontainemelon 4-1; Saint-Blaise - Les Geneveys-sur-Coffane 1-2; Marin - Lignières 4-0; Sonvilier - Saint-Imier 1-34; Corcelles - Serrières 0-15; La Sagne - Fleurier 2-3; Dombresson - Bôle 6-5.

JUNIORS C

Superga - Comète 2-2; Floria - Auvernier 3-2; La Chaux-de-Fonds - Châtelard 3-3; Les Ponts-de-Martel - Béroche 3-1; Les Geneveys-sur-Coffrane - Le Parc 9-0; Corcelles - Colombier 0-12; Neuchâtel Xamax II - Cortaillod 8-0; Bôle -Fleurier 7-1; Saint-Imier - Dombresson 6-2; Le Landeron - Fontainemelon 2-1: Neuchâtel Xamax - Marin 4-2.

JUNIORS D

Comète - Le Parc II 3-3; Cortaillod -Cornaux 7-2; Hauterive - Gorgier 4-3; Auvernier - Saint-Blaise 4-0; Etoile -Saint-Imier 4-5; Fleurier - Le Landeron 0-2; Couvet - Le Locle 0-11; Superga - La Chaux-de-Fonds 3-2; Ticino - Colombier 1-7; Sonvilier - Corcelles 5-4; Les Geneveys-sur-Coffrane - Le Parc 2-3.

JUNIORS INTER B1

Domdidier - Yverdon 4-0; Vevey - La Chaux-de-Fonds 5-1; Sion - Vernier 6-0; Lausanne - Neuchâtel Xamax 4-3.

COLLECTION AUTOMNE - HIVER 82





FREYVêtements Hommes-Dames

LOUISIANNE Corsets-Lingerie

RIES pour Elle + Lui

COIFFURE JOCELYNE Boîte à Coupe Internationale

DOLLY MODE Chapeaux

HECKLÉ Fourrures

DUCOMMUN Prêt-à-porter

KERNEN Sports

Mme ETIENNE Maroquinerie

MOTTIER Fleurs

FRISCHKNECHT Le chocolatier des palais raffinés

Soirée animée par l'orchestre de classe FAIR PLAY

à L'ANCIEN STAND, mardi 28 septembre à 20 h.

LA PREMIÈRE CONSOMMATION AINSI QU'UNE PETITE ATTENTION SERONT OFFERTES!

RÉSERVATION dans les magasins mentionnés ci-dessus - Entrée Fr. 12.-

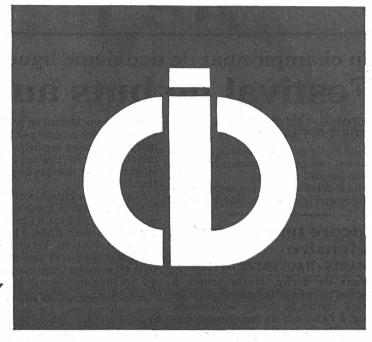


Photo-portrait



Notre photographe vous attend

jusqu'au mercredi 29 septembre au premier étage

à l'entrée du restaurant

nfants - Adultes - Passeport - Petits animaux

Ce bon vous donne droit à un portrait couleur au prix de la couleu

A découper et à rapporter au

La nouvelle elna carina electronic garantit, au meilleur prix, davantage de commodité, de possibilités et une robustesse à toute épreuve. Nouvelle Couture! Agent pour la région Giovanni Torcivia avenue Léopold-Robert 83

TEL. 26 40 77 VITRERIE-MIROITERIE

2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 52 93

RUE NUMA-DROZ 185 BUREAU TECHNIQUE PLANS ET DEVIS

SERVICE RAPIDE DE REMPLACEMENT **BISEAUTAGE - SABLAGE** SUCCURSALE LE LOCLE - tél. 31 17 36 A vendre pour cause de liquidation, un lot de

Mervelier O XUOLBeconviller

et un lot de

BIJOUX ARGENT Tél. (039) 53 17 95.

Cherchons à acheter au comptant

appareil Q-TEXT 4000

éventuellement avec option «PM» pour

module 4001.

Ecrire sous chiffre DO 55827 au bureau de L'Impartial.

Seul le

pret Procredit

Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret Veuillez me verser Fr..... Je rembourserai par mois Fr.....

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à: Banque Procrédit 2301 La Chaux-de-Fonds,

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

CHERCHONS à Saint-Imier tout de suite ou date à convenir

polisseur(euse)

Tél. (039) 41 25 50.

Lave-vaisselle

Aspirateurs

Congélateurs-bahuts

Machines à repasser

• Fours à micro-ondes

Demande à acheter

HORLOGERIE ANCIENNE

montres, pendules, outillage, fournitures; layette et livres sur l'horlogerie, d'Alfred Cha-puis. Neuchâtel, 038/25 64 51

Zürich, 01/251 63 44, repas.

UHRMACHER-RHABILLEUR

38 Jahre alt, absolut selbständig, deutsch, englisch und ungarisch sprechend, sucht nach längerem beruflichen Aufenthalt in Afrika, neuen verantwortungsvollen Wirkungskreis im In oder

Nähere Auskunft und Referenzen erhalten Sie über Chiffre X 930428 an Publicitas, 2540 Grenchen.

Attention - Occasion!

Nous renouvelons une fois encore les machines d'exposition de nos magasins, quelques-unes avec de légères égratignures:

- Machines à laver Congélateurs-
- armoires Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Petits appareils
- Fers à repasser à
- vapeur
- trancheuses universelles, sèchecheveux, machines à café etc.

Vous trouvez chez nous les meilleures marques, telles que: MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, JURA,

TURMIX etc. aux prix FUST réputés imbattables!

Et malgré cela: Garantie pour appareils neufs -Conseils neutres

SERVICE APRES-VENTE FUST, c. à. d. à des prix bas ou en abonnement, très bons spécialistes, liaison RADIO sur toutes les voitures!

Location - Vente - Crédit

FUST

Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039/26 68 65, Bienne, 36, rue Centrale, 032/22 85 25, Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 suc-



un coupé de luxe pour le plaisir de piloter.

GTV 6/2.5, 160 CV, Fr. 27950 -, GTV2.0, 130 CV, Fr. 22750 -,



GARAGE ET CARROSSERIE **AUTO-CENTRE**

Tél. 039/23 13 62



Depuis toujours, une technologie qui gagne



En championnat de première ligue

Un manque de confiance

• BREITENBACH - SUPERGA 5-2

Passablement remaniée, l'équipe de Superga présentait, dimanche, un visage plaisant tout au moins pendant la première demi-heure. Si Bris-tot fut une des pièces maîtresses de la formation neuchâteloise, il se trouve bien esseulé dans un navire qui prend de plus en plus l'eau. Pourtant ce ne fut pas faute de se battre que les Italo-Chaux-de-Fonniers perdirent cette rencontre, mais plutôt par un manque de confiance. La douche s'installait quand à deux reprises

le portier soleurois fut sauvé par l'eau et la boue recouvrant sa surface de but.

D'autant que lors du deuxième sauvetage, c'était les visiteurs qui durent mettre genou à terre. A la pause le résultat bien qu'étant de 3 à 0 était trompeur et un score nul eut été plus juste. Par la suite, la nervosité et sentant que la place de second que détenait Breitenbach était usurpée, Superga lança ses forces, mais trop timidement, dans la bataille.

Ce ne fut que lorsque le résultat fut définitivement acquis que les Chauxde-Fonniers se lancèrent à l'attaque, d'où le résultat des deux buts.

SUPERGA: Schlichtig; Wicht, Furlan, Quarta, Alessandri F. (46' Corrado); Minary, Bristot, Musitelli, Juvet (62' Alessandri S.); Mestroni, Bonicatto. ARBITRE: M. Martin Hasler, de Rorschacherberg. BUTS: 33' Jordi, 37' Hänggi, 44' Kübler, 49' Schön, 56' Jordi, 62' Quarta, 80' Mestroni. NOTES: terrain détrempé, avertissement à Quarta pour récla-

R. V.

L'histoire s'est répétée à Boudry. Neuf saisons sans défaite!

BOUDRY-BONCOURT 1-2 (1-0)

Boudry qui avait enchanté son public lors des dernières rencontres a cette foisci complètement manqué sa partie. Il est vrai que Boncourt, dont le jeu aérien est déroutant, est sa «bête noire», puisqu'au cours des neuf dernières saisons, les Jurassiens n'ont jamais perdu à Boudry.

La rencontre se déroula à un rythme rapide, trop rapide même, puisque cette fébrilité engendra de part et d'autre un nombre important de mauvaises passes. Cette imprécision nuisit à la qualité du jeu qui resta toutefois intéressant jusqu'au bout. Boudry a très largement do-miné son adversaire tout au long de la rencontre. Si les joueurs locaux ont en

Dans le Jura

Deuxième ligue, groupe 2: Alle -Moutier 2-4; Bassecourt - Delémont II 0-1; Boujean 34 - Aegerten 3-1; Courtemaîche - Aarberg 1-1; Grunstern - Porrentruy 2-3; Longeau - Bümpliz 1-1.

Troisième ligue: Aegerten - Port 2-2; Dotzingen - Ceneri 1-2; Madretsch - Nidau 3-0; Taeuffelen - Monsmier 1-0; Aurore - La Neuveville 3-2; Sonceboz - Longeau 2-1; Douanne - Azzurri 4-3; Courtételle a - Les Breuleux 3-1; USI Moutier -Mervelier 1-1; Tramelan - Reconvilier 6-0; Le Noirmont - Moutier II 1-5; Grandfontaine - Boncourt II 1-1; Cornol - Courgenay 2-1; Fontenais - Courtételle b 2-2; Bure - Bonfol 2-3; Develier - Glovelier 4-1.

Juniors inter A II: Guin - Bienne 2-2; Koeniz - Ueberstorf 3-0; Lyss - Cortaillod 2-1; Moutier - Soleure 2-2; Wünnewil - Young Boys II 1-1.

Les trois leaders du championnat

d'Allemagne qui évoluaient à l'exté-

rieur ont connu des fortunes diverses

Bayern de Munich a dû se contenter

'un résultat nul 0 à 0 à Bochum

Hambourg, en déplacement à Franc-

fort, n'a pu faire mieux que 1 à 1.

Stuttgart a profité du faux pas de ces

deux équipes pour prendre seul le

commandement en battant Bayer Le-

Relevons encore la très nette vic-

toire de Cologne à Düsseldorf par 6 à

2, un succès qui lui permet de recoller

Bayer Leverkusen - VfB Stuttgart 0-3

Nuremberg - Bor. Dortmund 3-2

Karlsruhe - Hertha Berlin 1-1

W. Brême - Kaiserslautern 3-0

Arm. Bielefeld - Mönchengl. 4-2

Eint. Brunschwig - Schalke 1-1

VfL Bochum - Bayern Munich 0-0

Eint. Francfort - SV Hambourg 1-1

CLASSEMENT J G N P Buts Pt

Dusseldorf - Cologne 2-6

RFA

lors de la 7e journée.

verkusen par 3 à 0.

au peloton de tête.

7e JOURNÉE

définitive perdu les deux points, il ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. En effet, après l'ouverture de la marque de la tête par Biondi, Boudry aurait pu à maintes reprises obtenir le k.-o. Les avants locaux dans un mauvais jour se montrèrent par trop hésitants et brouillons à l'approche des buts boncourtois, préférant à chaque fois une ultime feinte à un tir. L'expulsion de Sabot, au lieu d'amoindrir Boncourt galvanisa les Jurassiens. L'entrée de Kohler améliora très nettement leur jouerie. Les visiteurs concrétisèrent alors avec un maximum de chance les deux occasions de buts qui leur échurent par Borruat d'un centre tir dévié et par Mahon d'un tir des 25 mètres dans la lucarne

A Boudry, seul l'entraîneur Fritsche fut à la hauteur de sa réputation alors qu'à Boncourt, Borruat et Kohler furent les plus en vue de cette rencontre qui n'atteignit jamais de grands sommets.

Boudry: Perissinotto; Maesano, Donsallaz, Fritsche, G. Negro; Meyer, Q. Negro, Leuba; Molliet, von Gunten, Biondi.

Boncouurt: Prouvoyeur; Roos, Bottelli, Quiquerez, Sabot; Borruat, Gigandet, Esposito; Mahon, Di Stefano, Vila-

Buts: 26e Biondi; 72e Borruat; 78e

Notes: stade Sur-la-Forêt; 250 specta-Arbitre: M. Martin Waesler Le Li-

Changements: 46e Jordi pour Leuba; 57e Kohler pour Di Stefano; 57e Lopez pour G. Negro. Expulsion de Sabot à la 38e minute pour agression sur Q. Negro.

Un spectacle de bonne cuvée

3-3 (2-2)

velle victoire à son palmarès, les supporters delémontains n'étaient pas déçus à l'issue de ce match disputé samedi. En effet, les deux formations n'ont pas été avares de leurs efforts et ont présenté un spectacle de très bonne cuvée. Durant nonante minutes, c'est sur un rythme inhabituel au niveau de la première ligue que Jurassiens et Bâlois ont évolué.

Equipe attachante à plus d'un titre, le

Delémont: Tièche; Schribertschnig; Rossinelli, Sbaraglia, Gorrara; Lauper,

• DELÉMONT - OLD-BOYS

Bien que leur équipe favorite n'ait pas atteint l'objectif fixé, inscrire une nou-

FC Old-Boys n'a jamais eu recours à des artifices défensifs pour tenter de retourner sur les bords du Rhin avec un point dans la poche. Les footballeurs suisses alémaniques ont sans cesse jeté toutes leurs forces dans la bataille afin de prendre en défaut la défense delémontaine. Comme les Jurassiens s'appuyaient sur la même stratégie, personne ne peut alors affirmer qu'il s'est ennuyé autour de la pelouse du Parc des sports. R.S.

Chavaillaz, Jubin; Lachat, Moritz, Rufi. Old-Boys: Manger; Rahmen; Paoletta, Brunner, Schoenauer; Hausermann, Just, Traut; Boerlin, Kuettel, Rufener. Arbitre: M. Gianini (Soleure). Buts: Moritz 13' (1-0), Traut 16' (1-1), Jubin 33' (2-1), Just 43' (2-2), Traut 70' (2-3), Jubin 83' (3-3). Parc des sports, pelouse en bon état. Delémont joue sans Kaelin (blessé). Changements: Boillat et J. Stadelmann pour Rufi et Lachat (80'). 800 spectateurs.

Football sans frontières

Les «petits» se sont rebiffés lors de la troisième journée. C'est ainsi qu'Udinese a réussi l'exploit de battre la Fiorentina par 2 à 1. Vérone, de son côté, a infligé à la Juventus sa deuxième défaite sur le score de 2 à 1.

Sampdoria qui a disposé sur son terrain de l'AS Roma par 1 à 0 a pris la tête du classement. Il est le seul club à avoir aligné trois victoires consécutives.

En queue de classement, Cagliari et Catanzaro sont toujours à la recherche de leur premier succès. Pour l'heure, ils ne totalisent qu'un seul et unique point. Ils ont respectivement perdu contre Inter (2-0) et Napoli (2-0).

3e JOURNÉE

Italie

Ascoli - Pise 2-2 Cagliari - Inter 0-2 Cesena - Avellino 2-0 Fiorentina - Udinese 1-2 Napoli - Catanzaro 2-0 Sampdoria - AS Roma 1-0 Torino - Genoa 1-1 Verona - Juventus 2-1

| 1. Stuttgart | 1 | Ð | 2 | - (1) | 20- 5 | 12 | | | | | | | | |
|--------------------|---|---|----|-------|-------|-----|---------------|----|---|---|---|------|----|--|
| 2. Bayern Mun. | 7 | 5 | 1 | _ | 18- 3 | | CLASSEMENT | J | G | N | P | Buts | Pt | |
| 2. Hambourg | 7 | 4 | 3 | 0 | 18- 5 | 11 | 1. Sampdoria | 3 | 3 | 0 | 0 | 4- 1 | 6 | |
| 4. Bor. Dortm. | 7 | 4 | 2 | 1 | 12- 5 | 10 | 2. Fiorentina | 3 | 2 | 0 | 1 | 8- 2 | 4 | |
| 5. Cologne | 7 | 4 | 1, | 2 | 16-10 | 9 | 3. Torino | 3 | 1 | 2 | 0 | 5- 2 | 4 | |
| 6. Werd. Brême | 7 | 4 | 1 | 2 | 12-8 | 9 | 4. Inter | 3 | 2 | 0 | 1 | 5- 3 | 4 | |
| 7. Armin. Bielef. | 7 | 4 | 1 | 2 | 13-11 | 9 | 5. AS Roma | 3 | 2 | 0 | 1 | 4- 2 | 4 | |
| 8. Brunschwig | 6 | 2 | 3 | 1 | 6- 5 | 7 | 6. Pise | 3 | 1 | 2 | 0 | 4- 2 | 4 | |
| 9. Nuremberg | 7 | 3 | 1 | 3 | 11-18 | 7 | 7. Udinese | 3 | 1 | 2 | 0 | 3- 2 | 4 | |
| 10. Karlsruhe SC | 7 | 3 | 1 | 3 | 6-13 | 7 | 8. Cesena | 3 | 1 | 1 | 1 | 2- 2 | 3 | |
| 11. B. Möncheng. | 7 | 3 | 0 | 4 | 15-13 | 6 | Napoli | 3 | 1 | 1 | 1 | 2- 2 | 3 | |
| 12. Hertha Berl. | 7 | 1 | 3 | 3 | 11-13 | 5 | 10. Juventus | 3 | 1 | 0 | 2 | 3- 3 | 2 | |
| 13. Kaiserslaut. | 6 | 1 | 2 | 3 | 4-11 | 4 | 11. Verona | 3 | 1 | 0 | 2 | 3- 4 | 2 | |
| 14. Schalke 04 | 7 | 1 | 2 | 4 | 7-11 | 4 | 12. Ascoli | .3 | 0 | 2 | 1 | 2-4 | 2 | |
| 15. Bochum | 7 | 1 | 2 | 4 | 2- 7 | 4 | 13. Avellino | 3 | 1 | 0 | 2 | 3- 6 | 2 | |
| 16. Fort. Dusseld. | 7 | 1 | 2 | 4 | 6-20 | 4 | 14. Genoa | 3 | 0 | 2 | 1 | 1- 4 | 2 | |
| 17. Eintr. Francf. | 7 | 1 | 1 | 5 | 7-10 | 3 | 15. Cagliari | 3 | 0 | 1 | 2 | 2- 6 | 1 | |
| 18. Bayer Lever. | 7 | 1 | 0 | 6 | 2-18 | 2 | 16. Catanzaro | 3 | 0 | 1 | 2 | 0- 6 | 1 | |
| | | | | | | 4-1 | | | | | | | | |

Angleterre

Onze matchs, 50 buts. Les attaquants anglais se sont montrés très inspirés à l'occasion de la 7e journée. Le plus grand score a été réalisé par le néo-promu Watford qui a écrasé Sunderland par 8 à 0. Vainqueur de Southampton par 5 à 0, Liverpool conserve la tête du classement.

7e JOURNÉE

Aston Villa - Swansea 2-0 Brighton - Birmingham 1-0 Coventry - Everton 4-2 Liverpool - Southampton 5-0 Manchester United - Arsenal 0-0 Norwich - West Bromwich 1-3 Notts County - Ipswich 0-6 Stoke - Luton Town 4-4 Tottenham - Nottingham 4-1 Watford - Sunderland 8-0 West Ham - Manchester City 4-1

CLASSEMENT*

| CLASSEMENT | | ~ | D.T. | ъ | Duta | D |
|--------------------|----|-----|------|-----|--------------------|------|
| | J | G | 14 | P | Buts | Pt |
| 1. Liverpool | 7 | 5 | 2 | 0 | 19- 6 | 17 |
| 2. Manchest. U. | 7 | . 5 | 1 | 1 | 13- 5 | 16 |
| 3. Watford | 7 | 5 | 0 | 2 | 19- 5 | 15 |
| 4. West Ham | 7 | 4 | 1 | 2 | 15- 6 | 13 |
| 5. Tottenham | 7 | 4 | 1 | 2 | 17- 9 | 13 |
| 6. Stoke City | 7 | 4 | 1 | 2 | 17-13 | 13 |
| 7. West Bromw. | 7 | 4 | 0 | 3 | 15- 9 | 12 |
| 8. Aston Villa | 7 | 4 | 0 | 3 | 12-11 | 12 |
| 9. Manchest. C. | 7 | 4 | 0 | 3 | 7-8 | 12 |
| 10. Coventry | 7 | 3 | 1 | 3 | 8-8 | 10 |
| 11. Brighton | 7 | 3 | 1 | 3 | 6-17 | 10 |
| 12. Luton Town | 7 | 2 | 3 | 2 | 20-18 | 9 |
| 13. Nottingham | 7 | 3 | 0 | 4 | 13-16 | 9 |
| 14. Arsenal | 7 | 2 | 2 | 3 | 6-6 | 8 |
| 15. Notts Count. | 7 | 2 | 2 | 3 | 6-14 | 8 |
| 16. Everton | 7 | 2 | 1 | 4 | 12-11 | 7 |
| 17. Swansea | 7 | 2 | 1 | 4 | 8-12 | 7 |
| 18. Sunderland | 7 | 2 | 1 | 4 | 7-15 | 7 |
| 19. Ipswich | 7 | 1 | 3 | 3 | 13-11 | 6 |
| 20. Norwich | 7 | 1 | 3 | 3 | 10-13 | 6 |
| 21. Birmingham | 7 | 1 | 1 | . 5 | 3-18 | 4 |
| 22. Southampton | 7 | 1 | 1 | 5 | 3-18 | 4 |
| * Trois points par | ma | tch | gag | gné | tion in Service | (a) |

En première ligue

Bôle battu à Soleure

Etoile Carouge - Yverdon 0-2 Fétigny - Sierre 2-0 Leytron - Montreux 1-1 Orbe - Martigny 1-12 Rarogne - Malley 1-2 Stade Lausanne - Renens 2-2 Nyon - Saint-Jean 1-3

CLASSEMENT

| | J | G | N | P | Buts | Pt |
|---------------|------|---|---|---|-------|----|
| 1. Stade Laus | s. 6 | 4 | 2 | 0 | 11- 5 | 10 |
| 2. Martigny | 6 | 4 | 1 | 1 | 30- 7 | 9 |
| 3. Renens | 6 | 3 | 3 | 0 | 10-3 | 9 |
| 4. Saint-Jean | 6 | 3 | 3 | 0 | 13-8 | 9 |
| 5 Etoile Car. | 6 | 3 | 1 | 2 | 10- 7 | .7 |
| 6. Malley | 6 | 3 | 1 | 2 | 9-11 | 7 |
| 7. Yverdon | 6 | 2 | 2 | 2 | 5- 4 | 6 |
| 8. Fétigny | 6 | 2 | 1 | 3 | 9-11 | 5 |
| 9. Montreux | 6 | 1 | 3 | 2 | 7- 9 | 5 |
| 10. Sierre | 6 | 1 | 3 | 2 | 4-8 | 5 |
| 11. Nyon | 6 | 1 | 3 | 2 | 6-12 | 5 |
| 12. Leytron | 6 | 1 | 2 | 3 | 9-12 | 4 |
| 13. Rarogne | 5 | 1 | 1 | 4 | 5-11 | 3 |
| 14. Orbe | 6 | 0 | 0 | 6 | 5-24 | 0 |
| | | | | | | |

GROUPE 3

Emmenbrücke - Olten 0-1; Giubiasco - Brugg 1-3; Klus-Balsthal -Emmen 5-4; Oberentfelden -Kriens 1-4; Sursee - FC Zoug 0-3; Tresa - Suhr 0-4; SC Zoug - Buochs

Classement: 1. Olten et Suhr 6-10; 3. Kriens, Klus-Balsthal et SC Zoug 6-9; 6. Brugg et Tresa 6-6; 7. FC Zoug, Emmenbrücke et Sursee 6-5; 11. Emmen 6-4; 12. Giubiasco 6-3; 13. Buochs 6-2; 14. Oberentfelden 6-1.

GROUPE 2

Allschwil - Concordia 1-1 Birsfelden - Köniz 1-1 Boudry - Boncourt 1-2 Breitenbach - Superga 5-2 Berthoud - Aurore 1-1 Delémont - Old Boys 3-3 Soleure - Bôle 2-1

CLASSEMENT

| | J | G | N | P Buts Pt |
|----------------|-----|-----|---|-----------|
| 1. Breitenbach | 6 | 4 | 1 | 1 20-8 9 |
| 2. Delémont | 6 | 3 | 3 | 0 9-5 9 |
| 3. Berthoud | 6 | 2 | 4 | 0 10- 4 8 |
| 4. Concordia | 6 | 3 | 2 | 1 12- 7 8 |
| 5. Old Boys | 6 | 3 | 1 | 2 12-10 7 |
| 6. Boncourt | 6 | 2 | 2 | 2 11- 9 6 |
| 7. Boudry | 6 | 2 | 2 | 2 9-8 6 |
| 8. Allschwil | . 6 | 2 | 2 | 2 7-10 6 |
| 9. Aurore | 6 | 2 | 1 | 3 5-5 5 |
| 10. Soleure | 6 | 2 | 1 | 3 10-12 5 |
| 11. Birsfelden | 6 | . 1 | 3 | 2 6-10 5 |
| 12. Köniz | 6 | 1 | 3 | 2 15-19 4 |
| 13. Bôle | 6 | 2 | 0 | 4 15-19 4 |
| 14. Superga | 6 | 0 | 1 | 5 5-19 1 |
| | | | | |

GROUPE 4

Einsiedeln - Blue Stars 1-2; Kreuzlingen - Küssnacht 3-1; Red Star - Brüttisellen 2-0; Turicum - Balzers 1-1; Uzwil - Altstätten 1-5; Vaduz - Frauenfeld 1-3; Widnau - Schaffhouse 4-4.

Classement: 1. Altstätten 6-12; 2. Red Star 6-9; 3. Turicum, et Küssnacht 6-8; 5. Schaffhouse et Vaduz 6-7; 7. Kreuzlingen 6-6; 8. Blue Stars et Einsiedeln 6-5; 10. Frauenfeld, Brüttisellen et Widnau 6-4; 13. Balzers 6-3; 14. Uzwil 6-2.

En ligue nationale B

Festival offensif à la Gurzelen

• BIENNE-NORDSTERN 3-0 (1-0)

Après le spectacle offert face à Lugano, il y a deux semaines, le FC Bienne s'est «payé» un autre candidat à l'ascension. Le public semble prendre goût à ce genre de spectacle, car, malgré la présence du cirque Knie, 2000 spectateurs ont pris le chemin de la Gurzelen samedi et ils n'ont pas été déçus.

L'ex-réserviste de Neuchâtel Xamax s'est une fois encore mis en évidence; sa vélocité a fait merveille et à la première minute déjà, il faillit battre le gardien bâlois, dont la réaction fit pourtant merveille. Le petit ailier gauche s'en donna à cœur joie par la suite et la défense de Nordstern eut à faire à forte partie, pour endiguer ses assauts répétés. C'est ainsi que des «boulevards» se présentèrent aux attaquants biennois, qui en profitèrent largement. L'Allemand Voehringer, déchargé de

tâches défensives, se présenta souvent en position de tir. Il ouvrit la marque à la 27e minute, alors que Nordstern venait de marquer un joli but par Grimm, qui fut annulé par un hors-jeu de position, ce qui parut fâcheux pour l'équipe bâloise. Celle-ci ne se remit pas de ce choc et les Biennois ne lâchèrent pas leur proie. Pourtant, les ex-pensionnaires de la ligue nationale A se créèrent plusieurs occasions, mais leur essais manquaient de conviction pour surprendre Affolter. Le libero Moricz acheva une belle ac-

tion d'ensemble et Voehringer trans-forma le penalty dicté par une faute de Suess sur Greub, qui s'en allait seul au

Bien que méritée, la victoire biennoise est trop large, car Nordstern a été malchanceux en plusieurs occasions. L'équipe de Holenstein est solide et elle figurera certainement dans le haut du classement. Quant à Bienne, il a le vent en poupe.

La formation de Fleury et d'Egli est bien équilibrée et on se réjouit d'ores et déià de retrouver le FC La Chaux-de-Fonds le 23 octobre prochain! Jean LEHMANN

Bienne: Affolter; Moritz; Albanese, Rappo, Schreyer; Lang (55e Allemann), Campiotti, Voehringer; Corpataux (50e Aerni), Greub, Chopard.

Nordstern: Stoeckli; Hiller; Zeender,

Motocross

Fritz Graf champion suisse

Pour la quatrième fois, Fritz Graf (Graenichen) a remporté le titre de champion suisse des 500 cmc, catégorie internationale. Il a été sacré en raison de l'annulation des deux manches du motocross du Bullet.

Classement du championnat suisse des 500 cmc inter: 1. Fritz Graf (Graenichen), Yamaha, 110 points; 2. Walter Kalberer (Bichelsee), KTM, 104; 3. Louis Ristori (Perly), Honda, 80. Suess, Feigenwintern; Grimm, Glaser (55e Thommen), Holenstein; Widmann, Sprunger, Erlachner (77e Schaedler). **Buts:** 27e Voehringer, 57e Moricz, 78e

Voehringer (penalty). Spectateurs: 2000 arbitre: M. Gachoux de Rolle.

Ligne nationale C

Bâle - Winterthour 2-1; Bulle - Servette 1-1; Lucerne - Saint-Gall 4-2; Sion - Neuchâtel Xamax 2-2; Wettingen - Bellinzone 0-2; Zurich - Vevey 0-0.

En LNA **NE Xamax** revient

Grasshoppers battu à Lausanne par 2 à 0, Servette contraint au match nul à Bulle (1-1), les surprises n'ont pas manqué à l'occasion de la huitième journée de championnat. Ces résultats quelque peu surprenants, ont fait le bonheur de Neuchâtel Xamax. Vainqueur en terre valaisanne face à Sion par 2 à 1, l'équipe de Gilbert Gress se retrouve à la deuxième place du classement, à un point seulement de Servette. Dommage que les «rouge et noir» aient si mal débuté la compétition avec deux défaites consécutives. En bas du tableau, Wettingen a obtenu sa première victoire de la saison aux dépens de Bellinzone.

RÉSULTATS

Young Boys - Aarau 1-0 (0-0) Bâle - Winterthour 1-0 (1-0) Bulle - Servette 1-1 (0-0) Lucerne - Saint-Gall 2-1 (1-1) Wettingen - Bellinzone 4-1 (2-0) Zurich - Vevey 4-1 (0-0) Sion - NE Xamax 1-2 (0-1) Lausanne - Grasshoppers 2-0 (1-0)

CLASSEMENT

| 5.013-6 | J | G | N | P Buts Pt |
|-----------------|---|---|---|------------|
| 1. Servette | 8 | 6 | 1 | 1 14- 3 13 |
| 2. NE Xamax | 8 | 6 | 0 | 2 18-13 12 |
| 3. Young Boys | 8 | 5 | 2 | 1 10- 9 12 |
| 4. Grasshoppers | 8 | 5 | 1 | 2 21- 9 11 |
| 5. Zurich | 8 | 5 | 1 | 2 16-11 11 |
| 6. Saint-Gall | 8 | 4 | 3 | 1 17- 8 10 |
| 7. Bâle | 8 | 5 | 0 | 3 16- 9 10 |
| 8. Vevey | 8 | 4 | 2 | 2 15-15 10 |
| 9. Sion | 8 | 3 | 3 | 2 12- 7 9 |
| 10. Lucerne | 8 | 4 | 1 | 3 17-13 9 |
| 11. Lausanne | 8 | 3 | 2 | 3 15-12 8 |
| 12. Wettingen | 8 | 1 | 3 | 4 12-14 5 |
| 13. Bellinzone | 8 | 1 | 1 | 6 5-29 3 |
| 14. Aarau | 8 | 1 | 0 | 7 6-15 2 |
| 15. Bulle | 8 | 1 | 1 | 6 7-26 2 |
| 16. Winterthour | 8 | 0 | 1 | 7 4-18 1 |
| | | | | |

En raison du match Belgique -Suisse le 6 octobre à Bruxelles, le championnat reprendra ses droits le 9 octobre.

SPORTS

Avec cinq buts spectaculaires sous le ciel orageux du Tessin Nouveau test réussi avec éclat pour les «jaune et bleu»

● MENDRISIO - LA CHAUX-DE-FONDS 0-5 (0-1)

«Vous avez un homme insaisissable et brillant. Pour l'empêcher de jouer et marquer, il aurait fallu le mettre définitivement hors de combat.» Les propos du président du FC Mendrisio, M. Maspoli, résument tout ou partie de cette rencontre. Hier après-midi à Mendrisio, Mongi Ben Brahim, auteur de deux buts, s'est avéré une fois de plus l'un des grands artisans du sixième succès consécutif des «jaune et bleu» dans le présent championnat de LNB.

Il serait cependant faux de mettre cette victoire sur le compte de l'international tunisien. Tous les Chaux-de-Fonniers ont tiré à la même corde. Leur jeu collectif s'est trouvé récompensé en deuxième mi-temps. En dix-huit minutes, le score a passé du simple au quintuple.

De notre envoyé spécial Laurent GUYOT

Evénement peu commun d'ailleurs, les supporters tessinois se sont levés dans la modeste tribune, pour applaudir le deuxième solo victorieux (trente mètres de course et quatre défenseurs adverses «effacés»), de Ben Brahim synonyme du quatrième but. Sous le ciel orageux du Tessin, les hommes de Lino Mantoan ont donc réussi avec éclat, un nouveau test. Les déplacements outre-Gothard sont toujours craints par les entraîneurs et joueurs. Or, les «jaune et bleu» ont su franchir cette difficulté avec un brio certain. Malgré une hargne dépassant souvent la limite de la régularité, le capitaine tessinois Rodigari et ses camarades sont demeurés impuissants.

Arrivera-t-on un jour à trouver un moyen infaillible permettant de valider ou d'annuler un but litigieux?

Hier après-midi, La Chaux-de-Fonds s'est vu refuser à un moment important (0-1) en première mi-temps une réussite parfaitement valable.

Même les observateurs tessinois ont reconnu ce but. Le coup de tête

En LNB Le «rouleau compresseur»

Avec 20 buts marqués pour 2 reçus, six victoires, le maximum de points, le FC La Chaux-de-Fonds se fait déjà une belle réputation de «rouleau compresseur» en ligue B. A Mendrisio, les Chaux-de-Fonniers n'ont pas fait de quartier et là où il est toujours difficile de s'imposer, ils ont triomphé. Ils étaient déjà seuls en tête il y a une semaine. Ils le sont naturellement restés. Mais attention! Si Nordstern qui a des intentions de reprendre sa place en LNA a perdu à La Gurzelen, en revanche Chiasso est menaçant en triomphant à Ibach. Voici les Tessinois à la deuxième place, seuls, talonnant La Chaux-de-Fonds, alors que Bienne prend le troisième rang. Pour les Seelandais, c'est aussi une bonne affaire. Dans le bas du classement, Locarno a obtenu, avec un match nul contre Baden, son premier point de la saison, tandis battant Berne. Enfin, Chênois se défait de Fribourg. C'est là aussi un événement... le premier succès des genevois. (rd)

RÉSULTATS

Bienne - Nordstern 3-0 (1-0) Chênois - Fribourg 2-1 (1-1) Ibach - Chiasso 0-2 (0-1) Mendrisio - La Chaux-de-Fonds 0-5 (0-1)

Rüti - Berne 3-1 (2-1) Locarno - Baden 0-0 Lugano - Laufon 1-1 (0-0) Monthey - Granges 0-0

CLASSEMENT

| CLASSEMENT | | | | V . | | 1 |
|---------------|---|---|-----|-----|-------|-----|
| 17-(8)-945 | J | G | N | P | Buts | Pt |
| 1. Chx-de-Fds | 6 | 6 | 0 | 0 | 20- 2 | 12 |
| 2. Chiasso | 6 | 5 | 1 | 0 | 17- 5 | 11 |
| 3. Bienne | 6 | 5 | 0 | 1 | 15- 5 | 10 |
| 4. Laufon | 6 | 3 | 3 | 0 | 13- 5 | 9 |
| 3. Nordstern | 6 | 4 | 1 | 1 | 14-8 | . 9 |
| 6. Granges | 6 | 2 | 4 | 0 | 5- 3 | 8 |
| 7. Lugano | 6 | 2 | 2 | 2 | 12-12 | 6 |
| 7. Fribourg | 6 | 2 | 1 | 3 | 8-8 | 5 |
| Baden | 6 | 1 | 3 | 2 | 5- 5 | 5 |
| 10. Chênois | 6 | 1 | 3 | 2 | 5-10 | 5 |
| 11. Mendrisio | 6 | 2 | 1 | 3 | 9-16 | 5 |
| 12. Berne | 6 | 1 | 2 | 3 | 7-10 | 4 |
| 13. Ibach | 6 | 0 | 2 | 4 | 6-14 | 2 |
| 14. Monthey | 6 | 0 | 2 | 4 | 5-13 | 2 |
| 15. Rüti | 6 | 1 | 0 | 5 | 9-20 | 2 |
| 16 Locarno | 6 | 0 | . 1 | - 5 | 0-14 | 1 |

PROCHAINS MATCHS

Samedi 2 octobre. - 15 h.: Laufon - Monthey. 16 h.: Baden - Fribourg. 16 h. 30: Bienne - Ibach. 17 h. 30: Locarno - Mendrisio, Lugano - Rüti, Nordstern - CS Chênois. 18 h.: La Chaux-de-Fonds - Granges. 20 h. 30: Chiasso - Berne.

de Ben Brahim (33') s'est vu dégagé après avoir frappé les filets (trop tendus?) de Pozzi, par Vavassori derrière la ligne. M. Macheret et son juge de touche R. Nussbaum n'ont rien vu. L'incident s'est finalement terminé sans conséquences. Tant mieux!

MANQUE DE SANG-FROID

Fort de l'expérience de la saison dernière (0-0), l'entraîneur-joueur des Tessinois Mohorovic a voulu impressionner physiquement les visi-

Telles des bêtes furieuses, Moghini, Galli, Gabaglio et autres Mastrodonato se sont chargés des basses œuvres. Ben Brahim, Ripamonti et Laydu l'ont appris à leurs dépens.

Beaucoup trop fébriles, Solca et Venzi se sont heurtés à une défense chaux-de-fonnière intransigeante. Les occasions se sont résumées à... un pénalty pour une faute de Mundwiler sur Solca. Manquant encore de sang-froid, Moghini a ajusté son tir sur la transversale des buts de Läubli. Cette égalisation ratée (38') est venue peser lourd dans les jambes des Tessinois.

Ce match qui devait être l'apothéose de la Sagra dell-Uva Del Mendrisiotto (Fête du vin du Mendrisiotto) a tourné au vinaigre. Même le changement de tactique en début de deuxième mi-temps (Mohorovic au milieu du terrain) est resté sans conséquence.

LA BONNE SOLUTION

«Je suis doublement satisfait en raison du résultat mais aussi de la solution consistant à mettre Jean-Marc Jaquet comme demi-défensif derrière Ripamonti, Laydu et Duvillard. Nous gagnons ainsi en sécu-

Lino Mantoan a savouré à sa juste



Mongi Ben Brahim: encore deux buts à son actif en terre tessinoise. (Photo asl)

valeur le succès de son équipe à l'issue de la rencontre.

Sous les prémices (vent extrême-

Mendrisio: Pozzi; Mohorovic, Galli, Gabaglio, Vavassori; Lualdi, Mastrodonato (48' Ambroggi), Moghini; Rodigari, Venzi (52' Cortesi),

Chaux-de-Fonds: Läubli; Mundwiler, Salvi, Meyer, Capraro; Jaquet, Ripamonti (74' Hohl), Laydu, Duvillard; Ben Brahim, Jac-

card (70' Vera).

Arbitre: M. Jean-Marie Macheret de Rueyres-Saint-Laurent. Spectateurs: 600. Buts: 20' Ben Brahim 0-1; 57'

Laydu 0-2; 58' Duvillard 0-3; 70' Ben Brahim 0-4; 75' Vera 0-5.

Notes: stade communal, temps orageux, vent violent. Avertissements à Moghini (faoul) et Capraro (faoul).

ment violent) d'une tempête orageuse, les Chaux-de-Fonniers ont su rester maîtres de leurs nerfs. Témoignant en cela d'une maturité plus évoluée, les «jaune et bleu» se sont contentés d'attendre avant de passer l'épaule de manière irrésistible. Mongi Ben Brahim (2) Laydu, Duvillard et Vera se sont chargé de trouver la faille.

Parfaitement rôdée, la machine chaux-de-fonnière est devenue redoutable. Le FC Granges en fera-t-il les frais samedi prochain? Reste à espérer que le public sera nombreux le 2 octobre à La Charrière. Histoire d'encourager, comme elle le mérite, une formation pratiquant un véritable football-spectacle!

Ne marque pas qui veut vingt buts en six rencontres!

LNA: deux nouveaux points pour Gress et sa troupe

Claude Sarrasin sème le trouble



Brégy, au centre, tente de passer la défense neuchâteloise, mais sans succès. (photo ASL)

SION - NEUCHÂTEL XAMAX 1-2 (0-1)

Il ne s'agit nullement dans notre esprit du nouveau comportement du Valaisan de Neuchâtel Xamax. Bien au contraire. Mais c'est dans son tempérament généreux que Claude Sarrasin sème, dans un premier temps, le trouble dans la défense valaisanne par sa vivacité, son engagement sur toutes les balles qui permit à Zaugg, sur un travail préparatoire du bouillant ailier xamaxien, d'ouvrir la marque, quelques secondes avant la mi-temps. Ce diable d'homme, chaque fois qu'il est en possession de la balle, provoque le danger chez l'adversaire.

«Et dire que nos dirigeants, confie le Sédunois Fernand Luisier, déclaraient ne pas s'intéresser, il y a deux ans, à Sarrasin, parce qu'il n'apporterait rien à l'équipe».

Samedi soir, Sarrasin passe entre les gouttes de l'arbitre parce que cinq minutes avant la fin de la rencontre, il écope de son deuxième avertissement - deux fois jaune égal rouge dans l'arithmétique du football - et n'est pas expulsé. L'arbitre se retranchant derrière son carnet de notes (après la rencontre bien entendu) qui indique le numéro 6 (Perret) au lieu du 7 (Sarrasin). En tout état de cause, Sion a déposé protêt. Mais à notre avis il est irrecevable, la réclamation n'ayant pas été déposée immédiatement dans le jeu. L'arbitre M. Chapuis pourrait bien avoir à rendre des comptes à ses supérieurs si son match était inspecté.

LE DÉPART DE TRINCHERO

En tombant, sans qu'il y ait faute de l'adversaire, le capitaine neuchâtelois Serge Trinchero s'est démis la

hanche et n'a pu poursuivre la rencontre dès la 74e minute. Dès cet instant, les Neuchâtelois passaient par des moments pénibles; car incontestablement Trinchero est le moteur de l'équipe en organisant le jeu d'un «pied de maître». Toutes les balles passent par lui et il dirige les opéraions avec une grande intelligence non seulement dans l'élaboration de l'attaque, mais également défensivement. Kuffer, Trinchero, Hasler, sur une ligne derrière, égale un potentiel de gens intelligents repoussant l'adversaire et construisant avec discernement.

LES JEUNES

Satisfait, l'entraîneur Gilbert Gress déclare: «Venir à Sion avec trois ou quatre joueurs inexpérimentés et de réserve, et remporter la victoire, je penche pour le terme exploit. Et je rends précisément hommage à ces jeunes qui ont nom Zaugg, Thévenaz, Gianfreda, Mata qui se battent avec leurs moyens qui est avant tout le cœur».

Laissons à Fernand Luisier la conclusion: «C'est tout de même décevant de se faire battre par des joueurs venant de la deuxième ligue». Qui ont su mériter le confiance de Gilbert Gress.

SION: Pittier; Richard; L. Karlan, Balet, P.-A. Valentini; Cernicky (59e Bonvin), Lopez, Luisier, Brégy; Cuci-

notta, Tachet. NEUCHÂTEL XAMAX: Engel; Trinchero (73e Gianfreda); Hasler, Küffer, Bianchi; Mata, Perret, Thévenaz; Sarrasin, Givens, Zaugg.

ARBITRE: M. Chapuis (Courté-BUTS: 44e Zaugg (0-1); 60e Givens

(0-2); 73e Brégy (1-2). NOTES: 5500 spectateurs. Avertissements à Mata, Sarrasin, Bonvin, Engel.

Georges Borgeaud



actuel

Bravo les «gamins»!

En Valais, on ne le cache pas, on s'attend à voir cette saison le Hoc-key-Club Sierre retrouver la première division. C'est naturel, c'est justifié si l'on prend en considération les sacrifices financiers consentis par les dirigeants et les «sponsors» qui soutiennent actuellement la meilleure équipe du «Pays du Soleil».

Il est vrai, sur le papier, Sierre est certainement l'une des plus fortes formations de ligue nationale B, avant même Berne, Lausanne et Zurich. Sierre est donc cette année l'équipe à battre, le grand favori.

A La Chaux-de-Fonds, on se montre plus modeste. On fait avec les moyens du bord. Et faute de grande finance, on recommence à zéro avec une toute jeune équipe, des juniors épaulés par deux Canadiens, Peter Shier et Gord Mac Farlane, et par Toni Neininger et Daniel Piller. C'est une nouvelle aventure, la même que celle entreprise il y a vingt ans par l'incorporation en première équipe de René Huguenin, Marcel Sgualdo, Francis Reinhard, Michel Turler et autres David Huggler et Claude Galli. On connaît la suite: des années de gloire avec au bout la récompense de six titres de champion suisse.

On lance donc aujourd'hui dans la «bagarre» une équipe de jeunes, un produit du club. Le but du président Gilbert Vuille n'est pas de viser cette année l'ascension - ce serait une erreur - mais de reformer une grande équipe, de faire confiance aux jeunes - on l'a trop souvent dit mais on ne l'a jamais fait ces saisons dernières – et de se maintenir en deuxième division pour peut-être l'an prochain affirmer d'autres prétentions.

Pour la première soirée de la ronde du championnat 1982-1983, le HC La Chaux-de-Fonds ne fut pas gâté. Il recevait samedi le prétendant le plus sérieux à l'ascension: Sierre. Vous connaissez le résultat: un nul qui pouvait très bien se traduire par une victoire chaux-de-fonnière. Même menée par deux buts d'écart, la bande à Christian Wittwer ne s'est jamais laissée abattre. Au contraire.

Et finalement, le spectacle est venu des pensionnaires des Mélèzes face à des Valaisans qui n'ont jamais trouvé les mots pour remercier leur gardien Schlaefli.

Bravo les «gamins», vous avez donné samedi une belle démonstration de courage et de volonté. Le moral y est, qu'il s'y maintienne jusqu'à la dernière soirée du championnat et

le but sera atteint. Ils étaient 1800 samedi à vous soutenir. Ils seront certainement beaucoup plus lors du prochain rendezvous, samedi prochain, face à un vieux rival: Berne.

Raymond DERUNS



jeux

LOTERIE À NUMÉROS

4 - 7 - 16 - 26 - 27 - 29. Numéro complémentaire: 30.

• SPORT-TOTO

1X1 121 111 1221.

• TOTO-X 22 - 23 - 25 - 26 - 28 - 31.

Numéro complémentaire: 19.

PARI-TRIO ET QUARTO

Ordre d'arrivée de la course suisse du 26 septembre 1982:

Trio: 14 - 13 - 2.

Quarto: 14 - 13 - 2 - 5.

Ordre d'arrivée de la course fran-

Trio: 12 - 15 - 11.

Quarto: 12 - 15 - 11 - 5.

MPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle Fleurier Neuchâtel (039) 31 33 31 (038) 61 35 75 (038) 51 39 50

Saint-Imier Tramelan Saint-Brais

(039) 41 11 83 (032) 97 58 58 (066) 58 41 55

la voix d'une région



regard

Du nombre et des mots...

J'ai vu défiler 5000 manifestants, samedi, à Bienne. Je me suis demandé où étaient les au-

Je les comptais. Par d'invisibles renforts ils furent 10.000 en arrivant à bon port. Alors je me suis demandé pourquoi je les avais comptés.

Tout de même, ce n'est pas la désalpe. Mais c'est toujours ainsi: on compte les manifestants, on les dénombre. Et c'est ce chiffre que l'on brandit, bandits. pour proclamer que le rassemblement fut un succès ou un échec. C'est un peu bête, car enfin quoi, c'est ce que les gens rassemblés ont à dire qui est important ou le fait qu'ils soient là en plus ou moins grand nombre?

À Bienne, il m'a semblé que le silence des 35.000 absents était à prendre en compte et qu'il pesait d'un poids au moins aussi lourd que celui des 5000 hommes et femmes qui défilaient, sans dire mot, sourds aux appels scandés par mégaphones.

Ils savent qu'un slogan de plus ne fera pas un chômeur de

Cinq mille personnes c'est un cortège impressionnant, tellement impressionnant qu'il devrait nous hanter tous, nous obséder car ces 5000 hommes et femmes pourraient, un jour très prochain, former la colonne des chômeurs qui devrait aller timbrer, chaque matin.

Autant de travailleurs et de travailleuses que l'on oblige, je dis stupidement, à prouver qu'ils «effectuent des recherches d'emplois sérieuses».

C'est comme si on leur demandait de prouver, chaque semaine, qu'il n'y a pas de cocotier au sommet de Tête-de-Ran ni de baleine dans le lac de Bienne.

C'est vraiment manquer, à l'endroit de tous ceux et celles à qui l'on refuse du travail, le minimum d'égards que le simple bon sens doit au malheur.

Angoisse et désarroi. Duperie et humiliations... Quatre mots resumer ies quatre dis cours tenus à Bienne, au nom des 40.000 horlogers à l'adresse des quatre pouvoirs: fédéral, cantonal, communal et patronal et de quatre autorités: la monnaie, le crédit, l'investissement, le taux d'intérêt.

Angoisse de perdre son travail, désarroi de n'en point trouver. Duperie d'un marché libre à sens unique, humiliation d'être indemnisé pour rester à ne rien pouvoir faire.

Quand ils seront 5000 derrière les guichets du chômage on saisira bien l'importance de ce qui a été dit à Bienne, ce samedi 25 septembre, durant la matinée, dans ce merveilleux «Parc de la Ville» ombragé de grands arbres, coloré de massifs floraux dont on se souviendra tout de même qu'il a été érigé sur l'emplacement d'un ancien cime-

Gil BAILLOD

Rhumatisme • Sciatique Arthrite • Lumbago Grippe • Maux de tête et douleurs nerveuses

Soulagement rapide par

Dans toutes les pharmacies et drogueries



Grand rassemblement, samedi matin, à Bienne La FTMH a battu le rappel de ses troupes Un long cortège d'angoisse et d'interrogations

L'omnibus traînait les pieds comme s'il hésitait à arriver à Bienne. Les horlogers du Locle et de La Chaux-de-Fonds, et leurs sympathisants, comme ceux de Renan, de Saint-Imier, de Courtelary, de Cortébert, arrivèrent en retard sur le Plateau, samedi matin.

Mais à Bienne leurs 5000 collègues les attendaient avant de se mettre en marche sous la bannière de la FTMH qui avait organisé une manifestation nationale «Pour le maintien des places de travail dans l'horlogerie».

Mon pauvre ami, vous auriez dû faire de petites



Le «Comité unitaire» qui rassemble partis et groupements de gauche, avait croché son wagon au cortège. Tout au long du parcours ses mégaphones sont restés sans échos et les slogans «Paix du travail, paix des patrons» n'ont pas entraîné l'agitation verbale espérée.

Mais le fait est là, et il est significatif: la FTMH est descendue dans la rue et, bien qu'à toujours aboyer à ses basques, les «unitaires» étaient au coude à coude avec le syndicat (et non le contraire...!) situation impensable il y a quelques mois

Les travailleurs et travailleuses, musique ouvrière de Bienne en tête, ont défilé de la place de la Gare au parc de la Ville. Très long cortège, saisissant quand on évalue le poids d'inquiétudes, de soucis sociaux, familiaux, financiers qu'il charrie au milieu d'une situation qui laisse peu de place à l'espoir.

Dans le défilé, seul entre deux groupes compacts, un gosse, trois œillets, une pancarte: «Adieu mon boulot».

L'enfant, vite monté en graine, maigrichon, ne souriait pas. Je ne peux plus effacer son image, son visage, comme s'il préfigurait un présage. A lui tout seul il était le symbole de l'angoisse qui habitait ce cortège. Symbole aussi d'un espoir dépourvu de moyens.

G. Bd Page 23

Fête des vendanges de Neuchâtel

Un excellent départ, une arrivée catastrophique



Le temps mérite une médaille d'or pour les journées de vendredi et de samedi, un énorme zéro de conduite pour dimanche.

Le soleil a en effet accompagné les milliers de personnes qui se pressaient au départ pour fêter les vendanges en dansant, en chantant, en partageant le verre de l'amitié, passant d'une guinguette à une autre. L'astre chaud était aux premières loges pour admirer les huit cents gosses costumés qui ont défilé samedi après-midi et pour suivre ceux qui se grisaient d'émotions fortes sur les carrou-

Il a malheureusement fait faux-bond dimanche. Clair le matin, le ciel a pris une teinte grisâtre inquiétante vers 10 heures. Personne ne se faisait de souci: la tradition veut que le cortège se déroule sans pluie.

Hélas, trois hélas, c'est sous un déluge que s'engagea le corso fleuri.

Les organisateurs ont reçu leurs invités d'une manière peu coutumière: en leur distribuant des sacs à ordures. Il leur fut ainsi possible de s'asseoir sur les bancs détrempés en ménageant leurs fesses et de se confectionner des chapeaux et des vestes plus qu'inédits.

Lire en pages 20 et 21

(Photo Schneider)

Si je rencontre un homme portant un sabot et une espadrille, cela ne me gêne nulle-

Si je croise une femme en robe du soir et des bigoudis sur le au soir et ues vigouais sur le crâne, cela ne m'empêche pas de Si un gosse me fait la bise alors qu'il a les lèvres pleines de

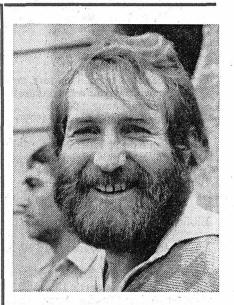
confiture...j'en redemande. Chacun est libre d'agir comme bon lui semble, pour autant qu'il ne porte pas préjudice

Dans la foule de la Fête des à autrui. vendanges de Neuchâtel, j'ai vendanges de Neuchâtel, j'ai toutefois assisté à deux petits faits qui m'ont fait frémir: Une dame âgée se faufilait entre des groupes joyeux et compacts; elle rouspétait fort et

ferme parce que le toutou qu'elle trainait au bout d'une laisse était bousculé...

- Une jeune femme tentait sans succès de traverser la place occupée par les carrousels assaillis par des centaines de personnes; elle ne pouvait faire avancer la poussette dans laquelle se trouvait un bébé de

Cela ne me regardait pas quelques mois. mais j'ai quand même dû jeter un regard assez étonné à ces deux personnes inconnues.





quidam

Au Locle où il demeure, les habitants aiment à rencontrer Charles-Henri Pochon. Son sourire, son air plaisant font de lui un personnage éminemment sympathique. Il respire la santé, la joie de vivre. Ces qualités sont ancrées en lui tant il est proche de la nature.

Charles-Henri Pochon est en effet garde-forestier depuis six ans au Locle, au service de la commune. «Sa» forêt, il la connaît sur le bout du doigt et il l'aime profondément. Rien de cette vie forestière ne lui est étranger. En homme des bois qu'il est, il est aussi mycologue averti. Afin de mieux faire connaître la forêt au grand public pour que celui-ci la respecte, il a des foules d'idées en tête.

Il est aussi membre du comité du Concours cantonal de bûcheronnage qui se tiendra samedi prochain sur le Communal de La Sagne. C'est dire qu'il développe également plusieurs activités dans diverses sociétés.

Qui a dit que la vie des bois rendait farouche? (texte et photo jcp)



bonne nouvelle

Les rues portent souvent des noms qui n'ont rien d'original: rue du Pont, de la Gare, du Port, des Vignes, de l'Hôtel-de-

Des efforts sont faits parfois pour sortir un peu de ce schéma. C'est le cas pour la commune de Colombier qui propose à son Conseil général de baptiser un passage piétonnier «Chemin des Chopes».

Le passage est déjà appelé ainsi par les habitants du quartier. Pourquoi? Parce qu'un homme l'utilisait régulièrement pour se rendre de son appartement à un établissement public pour y boire

Les grands hommes sont immortalisés par des rues, des avenues. Pourquoi ne pas penser aussi à un humble habitant d'une commune qui était certainement un personnage sympathique? L'idée est excellente, bravo à Colombier! (rws)



sommaire

ÉLECTION ET VOTATIONS CANTONALES DANS LE JURA BERNOIS. **PAGES 23 et 25**

ACCIDENT MORTEL DANS LE JURA.

PAGE 25

IMPAR SERVICE

La Chauxede Fonds

Pierre Miserez.

Bois du Petit-Château: Parc d'accli-

matation, 6 h. 30-20 h. le Musée paysan: expos. d'archi-

tecture paysanne, 14-17 h. Galerie La Plume: expos. Beat Wurgler, 13 h. 30-18 h. 30.

Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45- 20 h. Expos. Jules Humbert-

Droz, 14-20 h. Bibliothèque des Jeunes: Jardinière 23 et Président-Wilson 32, 13 h. 30-18 h.

Bibliothèque science-fiction: Recrêtes

29, mercredi 17-19 h. Ludothèque: Serre 3, mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.

Piscine Numa-Droz: fermée lundi. Minigolf: tous les jours de 10 h. à 22 h. Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing.

Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. Informations touristiques, ADC: tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11. Planning familial: tél. 23 56 56.

Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h. Ecole des parents: tél. 23 33 57-

22 12 48. Parents information: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-

18 h. Information allaitement: tél. 23 10 61

ou (038) 25 27 65. Crèche de l'Amitié: Manège 11, tél. 23 18 52.

Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 heures 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26. Information diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26. Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél.

23 97 01. Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, mercredi 14-19 h., jeudi 14-18 h. Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin.

Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.

Accueil du Soleil (Serre 67): 14-18 h., jeudi fermé.

Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 22 32 44.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42, mardi, jeudi, 20 h. 30-23 h. SOS alcoolisme: tél. (039) 22 41 91. Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.

La Main-tendue: No 143. 20" d'at-

Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Forges, Charles-Naine 2a. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).



COLO-MINIE 82 CENTRE DE RENCONTRE

Quelques places disponibles pour le camp du 7-8-9 octobre Renseignements 22.47.16 14-18 h., 20-22 h. 55928

ABC: 20 h. 30, «One Man Seul», Consommateurs Information: Grenier 22, 14-17 h., tél. 23 37 09.

Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75. Les musées sont fermés le lundi, sauf Contrôle des champignons: Service

d'hygiène, L.-Robert 36. Lundi au vendredi 11-12 h, 17-18 h. Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

Cinémas

Centre de rencontre: 20 h. 30, Huit et demi.

Corso: 20 h. 30, Yol.

Eden: 20 h. 30, Massacre à la tronçonneuse; 18 h. 30, Les prisonnières de l'amour.

Plaza: 20 h. 30, Missing. Scala: 20 h. 45, L'anti-gang.

• communiqués

Défilé de mode: Sept commerces spécialisés (Vêtements Frey, Ries, Ducommun, Kernen Sports, fourrures Hecklé, Louisianne corseterie-lingerie et maroquinerie Etienne) se sont groupés pour présenter, sous le patronage du CID, un grand défilé de mode mardi 28 septembre à 20 h., à l'Ancien Stand. Cette présentation de la collection automne-hiver sera rehaussée par les prestations de l'excellent orchestre Fair Play (6 musiciens dont le réputé trompettiste R. Schmassmann). On peut réserver dans les magasins organisateurs.

Saison théâtrale 1982-83: La location pour les abonnements de la saison au Théâtre aura lieu mercredi 29 septembre pour les anciens abonnés; jeudi 30 septembre pour les échanges de places et mardi 5 octobre pour les nouveaux abonnés, dès 9 h., à la Tabatière du Théâtre. Dix spectacles à l'abonnement. Renseignements et programmes à la Tabatière.

Val-de-Ruz

Château Valangin: fermé. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lundi au vendredi, 11-12 h. Tél. 53 15 31.

Aide familiale: tél. 53 10 03. SOS Alcoolisme: tél. (038) 33 18 90. Main-Tendue: tél. 143.

Protection suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Meurtre au soleil.

Fleurier: collège primaire Longereuse, bibliothèque communale, lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.

Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h., tél. 61 35 05.

Centre d'informations touristi-Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118 ou 61 12 04.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48. Fleurier: Pro senectute, Grand-Rue 7, permanence lundi et jeudi matin, tél. 61 35 05. Repas à domicile.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'at-

message publicitaire votre bénéficie de l'impact d'informations quotidiennes sur la vie locale.

Bandeau ou case: Fr. 180.la parution.

Rabais de répétition.

Réservations:

Assa La Chaux-de-Fonds avenue Léopold-Robert 31 2301 La Chaux-de-Fonds

Le Locie

Salle du Musée: 20 h. 30, «Les cinq soleils du Mexique», récit et film de M.-C. Aubert.

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30. Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h. Ludothèque: Monts 24, jeudi 16 h. 15-18 h. 15.

Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. tél. 31 11 49.

Information diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.

La Main-Tendue: tél. No 143. Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.

Planning familial: tél. 23 56 56. (038)Consultations conjugales: 24 76 80.

Office social, Marais 36: tél. 31 62 22. Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.

Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65. Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, 14-

18 h. 30, jeudi. Contrôle des champignons: Hôtel de

Ville, salle No 13, lundi-mardi 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15; mercredi-jeudi-vendredi, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.

Neuchâtel

Bibliothèque Ville: Fonds général: lundi au vendredi, 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h. Lecture publique: lundi 13-20 h., mardi au vendredi 9-20 h.

Jazzland - La Rotonde: 21 h. 15-2 h., Buddy Tate. Lanence Ecole-club Migros: expos. peintures de

D. Aeberly, 14-21 h. Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Armand, rue de l'Hôpital. En-

suite tél. 25 10 17. Information diabète: mardi aprèsmidi, tél. 24 11 52. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 -

61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Elle voit des nains partout. Arcades: 15 h., 20 h. 30, Flic ou voyou.

Bio: 18 h. 30, Noces de sang; 20 h. 45, Les bleus.

Palace: 15 h., 20 h. 45, La vie continue. Rex: 20 h. 45, Rocks off - The Rolling Stones US Tour '81.

Studio: 15 h., 21 h., Les novices libertines.

Administration, abonnements et annonces: L'Impartial, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95 21 14. Tarif des abonnements: 12 mois 6 mois 3 mois Fr. 71.— Fr. 37.50

Publicité:

Régie des Annonces, district de La Chaux-de-Fonds excepté: ASSA, Annonces Suisses SA.

Tarif régional annonces: Tool. (27 mm., le mm.)
 offres d'emplois (le mm.)
 immobilier (le mm.)
 demandes d'emplois (1 case)
 petites annonces au mot (le-mot)
 Fr. - 1 col. (27 mm., le mm.)
- offres d'emplois (le mm.)
- immobilier (le mm.)
- demandes d'emplois (1 case) 0.71 0.71 20.— 0.70

Réclames: Fr. 2.80 Fr. 210.—

 1 col. (56 mm., le mm.)
 pavé exclusif Première
 pavé TV hebdomadaire
 pavé Première régionale
 avis tardif (le mm.) Sur demande Fr. 210.-Fr. 3.2 Fr. 0.9 Fr. 0.9 avis mortuaires (le mm.) surfaces standardisées page service: bandeau 290 × 25 mm. cases 70 × 95 mm.

Fr. 180.— Fr. 180.— Annonces classées: – mardi: offres d'emploi

- mercredi: immobilier/annonces au mot/ demandes d'emploi offres d'emploi immobilier/ demandes d'emploi jeudi: vendredi:

offres d'emploi/annonces au - samedi: mot Délais de remise des annonces:

nonces noir-blanc:

— l'avant-veille: 15 h.

— édition du lundi: jeudi 15 h.

Annonces couleurs:

- réservation 2 semaines avant parution. Avis mortuaires et avis tardifs: - veille de parution: 22 h.

Jura bernois

Office du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils) rue des Martinets, Courtelary, tél. (039) 44 14 24.

Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier. La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche. Centre de culture et de loisirs: expos. aquarelles de P. Beck, 14-18 h.

Bureau renseignements: rue Francillon 30, tél. 41 48 48.

Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Services techniques: Electricité, tél.

41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Service du feu: tél. 118. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46.

30, Liechti, tél. 41 21 94. Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demiprivé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Pharmacie de service: jusqu'à 18 h.

Ambulance: tél. 42 11 22. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.

Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence). A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 -

Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma: relâche.

Bureau régional de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.

Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.

Feu: tél. 118. Police cantonale: tél. 97 40 69.

Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. (032)Médecins: Dr Haemmig

97 40 16. Dr Graden (032)97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. armacies: H. Schneeberger 032 97 42 48; J. von der Weid, 032 / 97 40 30.

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di 12 h. 30-13 h. 30. Aide familiale: tél. 97 42 50. Centre de puériculture: tél. 97 62 45.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.

Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: relâche. Bureau renseignements Pro Jura,

r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24. Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53.

Service du feu: tél. 93 18 18. Police cantonale: tél. 93 38 31. Police municipale: tél. 93 33 03. Hôpital: tél. 93 61 11. Ambulance: tél. 93 40 40.

Sœur visitante: tél. 93 14 88. Sœurs gardes-malades: tél: 93 18 69. Centre de puériculture: tél. 93 20 72. Baby-sitting: tél. 93 38 84.

Pharmacie d'office: Liengme, tél. (032) 93 17 70.

Bienne

Cirque Knie: Gurzelen, représentation à 20 h. Zoo, 9-19 h. 30. Gare CFF: train-exposition, histoire

du canton de Berne 1750-1850.

Galerie UBS: expos. peintures de Roberto Bort.

Cinémas Apollo: 15 h., 20 h. 15, La malédiction

finale. Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Les surdoués de la 1re Compagnie.

Elite 1: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Little French Maid.

Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, La passante du Sans-Souci.

Lido 2: 15 h., 18 h., 20 h. 30, Le secret de Veronika Voss.

Métro: 19 h. 50, Big Racket. Das verrückteste Auto der Welt. Palace: 14 h. 30, 20 h. 30, La vie d'Evita Peron; 16 h. 30, 18 h. 30,

The Island. Rex: 15 h., 20 h. 15, Police frontière; 17 h. 45, Il faut tuer Birgitt Haas. Studio: permanent 14 h. 30 à 22 h. 30,

Butch Treat.

Canton du Jura

Service social des Franches-Montagnes; Centre de puériculture et soins à domicile: Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél.

Saignelégier

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Préfecture: tél. 51 11 81. Police cantonale: tél. 51 11 07. Service du feu: No 118.

Hôpital, maternité et service ambulance: tél. 51 13 01. Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bour-

quin, Les Breuleux, tél. 54 17 54. Pharmacie: Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Delémont Cinéma Lido: 20 h. 30, Rox et Rouky. Cinéma La Grange: 20 h. 30, Bandits, bandits.

Aula du Collège: 20 h. 30, récital Dimitri Vecchi, flûte et piano. Centre culturel: expos. instruments

d'astronomie, 19-21 h. Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi - mardi - jeudi, 15-19 h., mercredi 16-20 h. 30; vendredi 14-18 h., samedi 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendr. 14-17 h. 30. Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20

h. 30. Mercredi fermée. Centre culturel régional: tél. 22 50 22. Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54. Bureau de renseignements: tél. 22 66 86.

Services industriels: tél. 22 17 31. Service du feu: tél. 118. Police cantonale: tél. 21 53 53. Police municipale: tél. 22 44 22. Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51. Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h.,

Montavon, tél. 22 11 34. Sœur visitante: tél. 22 20 36. Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60. Centre de puériculture: tél. 22 55 34. Baby-sitting: tél. 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Pair et impair. Cinéma Colisée: 20 h. 30, L'homme de

Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi 16-19 h; mercredi, jeudi et vendredi 16-18 h.; samedi 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi 16-19 h.; mercredi 14-18 h. Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-

16 h. 30; vendredi 16-18 h. 30. Jardin botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h. Syndicat d'initiative régional: tél.

66 18 53. Service du feu: tél. 118. Police cantonale: tél. 66 11 79. Police municipale: tél. 66 10 18. Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51. Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h.,

Erard, tél. 66 10 44. Consultation conjugale: tél. 93 32 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix la voix d'une région

Au Tribunal de police

L'enseigne de son maître

La prévention s'étalait sur trois bonnes lignes, paraissait grosse comme une maison.En fait, J.-L. G.-R. a, semble-t-il, voulu jouer au plus fin commerçant avec l'enseigne de son prédécesseur, oubliant par là même, qu'en conservant cette enseigne où l'on peut lire «maître quelque chose» en grosses lettres, il pouvait faire de l'ombre à ses concurrents de la place et néanmoins confrères. Ces derniers ont porté plainte et G.-R. était renvoyé vendredi devant le Tribunal de police, présidé par M. W. Gautschi assisté de Mile F. Fankhauser fonctionnant comme greffier, pour infraction à la loi fédérale sur la formation professionnelle, à celle sur la concurrence déloyale et d'usurpation de titre.

Le titre contesté figure sur la raison sociale du prédécesseur de G.-R., que le registre du commerce a d'ailleurs entériné en son temps. G.-R. n'a pas le diplôme qui sanctionne l'appellation figurant sur son enseigne, il le reconnaît bien volontiers puisque cela fait uniquement appel au titre de l'ancien propriétaire.

L'avocat des plaignants, maîtres-opticiens de la place, dira simplement que G.- R. a reçu suffisamment d'avertissements de la part de ses confrères pour que la mention usurpée disparaisse de son enseigne et de son papier à lettre, arguant du fait que le public était trompé sur les compétences professionnelles véritables du prévenu.

De plus, il apparaît que le registre du commerce a manifestement commis une erreur en acceptant cette raison sociale. Et G.-R. tourne autour de ce titre. Même s'il se défend de l'avoir pris à son compte, son nom apposé tout près du «maître» litigieux apparaît comme une invite à entrer dans son échoppe et à le considérer comme le maître effectif de la

Le défenseur de G.-R. dira que son client est amené devant la justice pour une simple bringue de commerçants, se posant la question de savoir si cette affaire mérite d'être poursuivie pénalement, étant donné que G.-R. ne s'est jamais donné ce fameux titre de «maître»; seul son nom apparaît près de cette mention. De plus G.-R. a toujours clairement indiqué qu'il n'était que le successeur de son ancien patron.

Le président du tribunal s'est donné trois semaines pour y voir un peu plus clair et rendre son jugement (icj)

AUTRES AFFAIRES

G.A., prévenu d'infraction à la LCR-OCR, a été condamné à 100 francs d'amende et au paiement de 30 fr. de

C. C., prévenu de vol, a quant à lui été condamné à 20 jours d'emprisonnement et il s'acquittera des 40 fr. de frais de la

Par défaut, A.V., prévenu de violation d'une obligation d'entretien, s'est vu infliger une peine de trois mois d'emprisonnement et le paiement des frais de la cause par 90 fr.

Prévenu d'une infraction à la LCR-OCR, L. L. a été exempté; il paiera néanmoins les 20 fr. de frais requis.

Prévenu d'outrage à la morale publique, J.-P. P. paiera 300 fr. d'amende, 20 fr. de frais. Cette condamnation sera par ailleurs radiée après un délai de deux

H. K., prévenu d'infraction à la LCR-OCR, a écopé de 100 fr. d'amende et de 30 fr. de frais.

P.-A. P., renvoyé pour vols, tentative de vol, dommages à la propriété et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, a été condamné à 80 jours d'emprisonnement, assortis d'un sursis de quatre ans; cette peine est partiellement complémentaire à celle infligée en mars dernier. L'octroi de ce sursis est subordonné à l'obligation de suivre un traitement ambulatoire au Centre psycho-social, un patronage d'une année a été également prescrit. De plus, P.-A. P. devra s'acquitter des 120 fr. de frais de la cause et de l'indemnité de son avocat d'office.

D. J., prévenu d'ivresse au volant et d'infraction à la LCR-OCR, s'est vu infliger une peine de 400 fr. d'amende; il paiera les frais de la cause par 200 fr. laquelle sera radiée de son casier judiciaire dans deux ans.

Samedi à 20 h. 20, au guidon d'un cyclomoteur, Mlle Carine Gisel, 17 ans, de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de la Serre en direction est en, transportant sur son porte-bagage Mlle Martine Picard, 17 ans, de La

A l'intersection avec la rue Jean-Pierre-Droz, elle est entrée en collision avec l'auto conduite par M. F. M., 28 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur cette dernière rue en direction nord. Blessées les deux jeunes filles ont été transpotées à

Pour la même infraction, K. N. a été condamné à quatre jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et

au paiement de 210 fr. de frais. Même infraction encore que celle reprochée à L. E., laquelle a été condamnée à payer 500 fr. d'amende, et 210 fr. de frais (radiation dans deux ans).

Enfin, P. R., prévenu d'infraction à la LCR, a été condamné à payer 50 fr. d'amende et 90 fr. de frais.

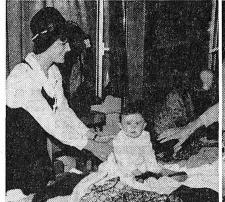
Par ailleurs, trois jugements ont été rendus lors de la matinée de vendredi: J. F.-B. (infraction à la LCR-OCR) a été condamné à payer 100 fr. d'amende et 50

Pour une infraction identique, V. B. devra débourser 100 fr. d'amende et s'acquitter des 30 fr. de frais de la cause. Enfin, R. C., prévenu d'ivresse au volant et d'infraction à la LCR-OR, s'est vu infliger 30 jours d'emprisonnement, sursis pendant trois ans; il paiera encore 400 fr. d'amende et 60 fr. de frais. Le sursis accordé en juin 1980 n'a pas été révoqué.

Cyclomotoristes blessées

Chaux-de-Fonds également.

l'hôpital au moyen d'une ambulance.





Au Home médicalisé de La Sombaille La kermesse du soleil

Le Home médicalisé de La Sombaille a convié samedi la population à sa grande vente-kermesse, avec un marché aux puces à la clé... et le soleil; lequel a daigné être généreux, juste avant que ne tombe les eaux du lendemain.

Ils étaient fort nombreux ceux à être dans les hauts de la ville; à goûter aux pâtisseries, à participer à la tombola ou à acheter le vieil objet de ses

(Imp. - Photo Bernard)

Demain, séance du Conseil général

Plat de résistance: urbanisme!

Le Conseil général tiendra séance de-main mardi. Nous ayons évoqué, dans notre édition du vendredi 24 septembre dernier, par le biais du document de «renfort» édité par le Conseil communal, le gros «morceau» qui attend les mem-bres du législatif. Ils auront à examiner le rapport du 14 septembre à l'appui d'une révision du règlement d'urbanisme et des plans de zones du 28 mai 1968. Au vu de l'ampleur de ce sujet, le Conseil communal propose par ailleurs aux conseillers généraux de renvoyer l'examen de ce nouveau règlement à une commission, laquelle pourrait en outre être chargée d'étudier les grandes orientations de la commune en matière d'aménagement du territoire ainsi que les moyens à mettre en œuvre dans ce

L'exécutif rappelle d'autre part que la commune a, aujourd'hui, l'obligation d'assurer une nette séparation entre les terrains à bâtir et ceux qui ne le sont pas, en vertu du droit fédéral en la matière. Cette règle doit permettre aux communes d'utiliser au mieux les équipements et aménagements existants et de prévenir une dispersion exagérée des

Collision au Bois-Carré

La Chaux-de-Fonds M. P. A. J. circulait

sur la route des Planchettes direction

est. A l'intersection avec la route canto-

nale, au lieudit le Bois-Carré, il a perdu

la maîtrise de sa machine qui est entrée

en collision avec l'auto de M. B. R. de

Maîche (France) qui circulait normale-

ment sur la route cantonale en direction

Aubert Damien Jérôme, fils de Jacques

Rappan Philippe et Lanfranchi Martine Marie. – Pongelli Charles Pascal et Gon-

Landry Jacques Raymond et Noirjean

Donzé Norbert Numa, né en 1914, époux

de Jeanne Alice, née Curtit. - Pellaton Eu-

gène Albert, né en 1916. - Rosselet Marie

Angéline, née en 1891. - Grezet, née Favre-

Anne Irène Pierrette. – Weiss Pierre-Geor-

ges et Wille Christiane Maria-Elisabeth.

et de Marlyse Edith, née Held.

Promesses de mariage

de Biaufond, Dégâts.

ETAT CIVIL

seth Marie Rose.

Mariages

Naissance

Vendredi à 17 h. 55, un conducteur de

Parmi les propositions figurant comme nouveauté, signalons celles concernant la création d'une zone d'utilisation différée, permettant de surseoir à l'édification de constructions nouvelles dans certaines parties du périmètre ur-

Plans et règlements sur lesquels devront se prononcer les membres du législatif ont été mis à l'enquête publique en 1980. Des oppositions, émanant de divers groupements et associations professionnelles ou économiques, avaient vu le jour. La procédure relative au traitement de ces oppositions a été fort longue, ainsi que le souligne le Conseil communal, qui permet ces jours seule-ment au Conseil général d'examiner cette révision.

Outre ce sujet, l'ordre du jour de la séance de demain soir sera ouvert par les nominations de membres aux Commissions du Vivarium (en remplacement de Mlle S. Knobel) et à celle de l'enseignement ménager (en remplacement de Mme C. Geiser).

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

D'autre part, les conseillers prendront encore connaissance de la motion relative au ramassage des ordures ménagères, déposée par M. P. Kobza (soc) et consorts.

Les soussignés prient le Conseil communal de revoir l'ensemble du ramassage des ordures ménagères et autres déchets tels que fer et métaux, verre, déchets de jardinage, etc. La réponse reçue en février 1982 à la question que M. Thomi avait posée en mars 1981 n'est en fait qu'un historique de ce qui se faisait et un procès-verbal de ce qui se fait, ne se fait pas ou mal actuellement.

La situation que nous avons observée le 2 mars dans les quartiers non desservis le 1er mars est inadmissible et le retour à la pratique de 1981 doit être envisagé pour les prochains jours fériés jusqu'à réexamen de l'ensemble du ramas-

NUISANCES CRÉÉES PAR LES CHIENS

- De celle, relative aux nuisances créées par les chiens en ville, déposée par M. R. Camponovo (pop) et consorts:

A plusieurs reprises déjà, le problème des excréments des chiens de notre ville a été soulevé que ce soit ici ou dans la presse locale.

Considérant:

- que La Chaux-de-Fonds compte quelque 2000 chiens et qu'une taxe de 50 francs est actuellement perçue,

que cette somme devrait servir à lutter contre les nuisances créées par ces

Les conseillers généraux soussignés prient le Conseil communal d'étudier la possibilité, comme cela se fait à Zurich, de consacrer une partie de cette somme à l'éducation des propriétaires de chiens (en accord avec les sociétés canines) et de trouver avec la police locale les moyens nécessaires pour que cesse cette activité $et, si\ besoin, p\'enaliser\ les\ contrevenants.$ Cela ne doit bien évidemment pas remplacer les wc pour chiens.

CHEMIN PÉDESTRE

 Et, enfin, de la motion déposée par Mme Cosette Cop (soc) et consorts:

Le 29 septembre 1980, j'ai déposé une interpellation à propos d'un chemin pédestre en voie de perdition sur le Mont-Sagne (cadastre de La Chaux-de-Fonds, folio 234, article 7076). Réponse n'ayant jamais été donnée et le chemin ayant maintenant complètement disparu, je me permets de revenir à la charge.

Deux aspects de la question sont à considérer: d'abord le fait qu'un particulier ait détruit un sentier construit par la Commune et en ait soustrait les matériaux; d'autre part le fait que les piétons soient inquiétés en utilisant ce passage inscrit au cadastre.

Les soussignés demandent au Conseil communal de trancher. Va-t-il tolérer qu'un ouvrage payé par la collectivité soit détruit sans autorisation et contribuer ainsi à l'abandon de l'itinéraire pédestre qui va de La Chaux-de-Fonds à La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran? A nos yeux, seul le rétablissement du chemin supprimé permettra de satisfaire les intérêts des piétons et de la commune.

NAISSANCE

Jean-Daniel et Nicole KAPP ainsi que Stéphane

ont la joie d'annoncer la naissance de

SÉBASTIEN **NICOLAS**

le 25 septembre 1982

Clinique des Forges

Chalet 18 La Chaux-de-Fonds

99788

A la Galerie La Plume

Les transparences de Beat Wurgler

Formé à l'Ecole de céramique de Berne puis à l'Académie d'art de Hambourg, Beat Wurgler est très connu en Suisse allemande et en Allemagne. L'accrochage de ses œuvres, vendredi soir à la Galerie La Plume, fut une première romande.

Pour décrire son pays, la montagne, la campagne, Beat Wurgler se sert de la sculpture sur bois, de la peinture, du des-

Course des aînés de La Sagne

Mercredi a eu lieu la traditionnelle TRIBUNE LIBRE annuelle des personnes agees. Avec 27 chauffeurs bénévoles, plus de cent Sagnardes et Sagnards se sont rendus dans la région du lac de Thoune. Un repas en commun se déroula à Sigriswil, et chacun put admirer un magnifique panorama, que ce soit du côté du lac et du Niesen, comme du côté du Béatenberg. Les aînés ont beaucoup apprécié cette balade. Il ont vu des magnifiques villages fleuris le long de ses coteaux bernois et ils ont ainsi pu faire plus ample connaissance. Lors du repas de midi, le président de commune, M. Jean-Gustave Béguin apporta le message des autorités, M. William Botteron, au nom des bénéficiaires de la course remercia la commune et en particulier les chauffeurs de leur gentillesse, il fit part de quelques anecdotes fort agréables. Mme Annelise Frei, responsable des œuvres sociales adressa aussi quelques mots aux aînés. Une belle course malgré la pluie sur le trajet de l'aller et du retour. (dl)



LE COMPTOIR **LOCLOIS** 50 exposants

Démonstrations, dégustations, vente, artisanat, restaurant, bar du vendredi 1er octobre au dimanche 10 octobre

sin à la plume. Dans cette dernière discipline la construction devient plus rigoureuse, plus vigoureuse. Les visions pures et fortes de la montagne, des glaciers, de l'eau, se diluent et se reconstruisent. Tendre, aiguë, rayonnante la lumière, les blancs piègent l'air, la brise, le silence.

Des traits gris, denses ou subtils tissent entre eux la trame de l'image qui apparaîtra en perspective par un procédé de transparence superposée. D. de C.

Jusqu'au 16 octobre.

«En compagnie des convives»

Suite à l'article sur Ogival paru dans le journal du jeudi 23 septembre, j'ai fortement envie de faire usage d'une Tribune li-

Il est très rare qu'un navire coule uniquement à la suite de fausses directives données par son commandant, car si cedernier ordonne d'effectuer des actes erronés, son état-major n'est légalement pas dans l'obligation de les exécuter sans préavis. Cela n'est-il pas valable pour une entreprise désireuse de respecter la légalité de ses transactions financières??? Une seule similitude, ue le navire coule ou que l'entreprise fasse faillite, certains requins sont repus.

Faut-il donc penser que dans cet océan de lacunes, un seul requin si gros soit-il, a englouti la douzaine de millions en liquides divers comme le laisse entendre votre arti-

La prison comme remède pour activer la digestion, c'est bien, mais en compagnie des convives qui ont participé au festin c'est mieux pour partager l'addition.

Au suivant, MAIS LE PLUS TARD

POSSIBLE. Marcel Nicolet Av. Charles-Naine 4 2300 La Chaux-de-Fonds

Il n'est pas trop tard...

pour envoyer au Mouvement de la jeunesse suisse romande votre contribution à la Journée de la faim, ccp 23 - 3945 La Chaux-de-Fonds.

Bulle, Berthe Yvonne, née en 1909, veuve de Grezet René Adrien.

LE LOCLE

Datsun Stanza

Super offre de reprise

Choisissez la marque qui jette un défi par sa qualité et ses prix. Venez nous voir. Vous avez tout à y

gagner!

ATTENTION:

L'impôt sur le chiffre d'affaires

L'impôt sur le le 1 er octobre.

augmente le 1 er octobre.

Et les prix des voitures aussil

Agence principale

Garage du Stand

Girardet 27, tél. 039/31 29 41,

LE LOCLE
A la veille de l'hiver, vous obtenez le maximum de sécurité avec une traction avant. 5 vitesses, 5 portes, très faible consommation d'essence normale. Equipement d'hiver à prix réduits.

Le docteur

Michel GIORDANO (spécialiste FMH)

a transféré son cabinet médical maladies des enfants

à la rue de la Côte 2 2400 Le Locle CONSULTATIONS sur rendez-vous VISITES À DOMICILE Tél. 039/31 70 31

A LOUER

AU LOCLE, rue des Jeanneret, dès le 1er octobre ou à convenir

BEAU 3 PIÈCES

avec cuisine spacieuse, WC-bain, chauffage central, balcon, Fr. 405.-.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33

RESTAURANT LE CASINO

Le traditionnel souper tripes mode neuchâteloise à Fr. 10.-

Tous les mercredis soir à volonté

Prière de réserver: tél. (039) 31 38 38

Ph. Du Bois & Fils SA engagerait jeune

horloger complet

habitant la localité, pour service après-vente.

Bien au courant des mouvements quartz.

Connaissances de la langue allemande seraient souhaitées.

Ecrire à case postale no 300, 2400 Le Locle. 91-30852

A louer au Locle, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir

appartement

de 3 pièces, confort, balcon, cave, loyer mensuel Fr. 424.- charges comprises. Pour visiter: Mme Duvanel, tél. (039) 31 74 62

Pour traiter: Gérance Schenker Manrau SA, avenue Fornachon 29, Peseux, tél. (038) 31 31 57.

A vendre

2 petits chiens bergerallemand

S'adresser: Paul Maire, Brot-Dessus, tél. (039) 37 16 74.

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source

d'informations

suite ou pour date à convenir STUDIO

non meublé, tout confort, loyer mensuel Fr. 216.- charges comprises

APPARTEMENT

de 3 pièces, cuisine, WC, chauffage central individuel, loyer Fr. 156.-.
Pour visiter: M. Capucci, tél. (039) 31 59 83.

Pour traiter: Gérance Schenker Manrau SA, avenue Fornachon 29, Peseux, tél. (038) 31 31 57.

RESTAURANT LE CASINO LE LOCLE Tous les jours, menu à Fr. 7.50

Tous les jours, menu à Fr. 7.50 avec son nouveau chef de cuisine

BAR LE PERROQUET

France 16 - LE LOCLE - Tél. (039) 31 67 77 J.J. CHOPARD

Nous vous proposons tous les jours
NOTRE MENU

SUR ASSIETTE

pour Fr. 6.50

pour pensionnaires, étudiants et apprentis, prix spécial.

ainsi que notre carte.

Une carte variée une cuisine soignée

Et toujours filets de perches à Fr. 10.-Truites à Fr. 16.- (2 pièces) avec salade

Prière de réserver: tél. (039) 31 38 38

A louer au Locle, près de la gare, tout de suite ou pour date à convenir Pergola en pin, imprégné

sous pression 60 x 450 cm. Fr. 285.-, 330 x 450

cm. Fr. 685,-.

Dans la même qua lité, nous fournissons:

clôtures, piquets bacs à fleurs, silos à compost, etc. Demandez des pros

pectus au (O21) 37 37 12 Uninorm Lausanne. 51-258001

Magnifique

Citroën CX 2400 GTI

1980, argent métallisé, expertisée, garantie totale, Fr. 308.- par mois seulement.

M. Garau 2563 Ipsach téléphone (032) 51 63 60.

Achetez ou échangez

Plus jamais vous n'aurez une nouvelle VW à des conditions aussi avantageuses.

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carrosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26 - LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 - SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

V-A-G

52 736

Vos partenaires V.A.G pour Audi et VW

LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 26

| N | O | V | A | G | U | E | S | I | R | P | P |
|--------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | 0 | 0 | E | M | A | R | E | T | E | S | 0 |
| \mathbf{E} | R | I | V | A | N | A | N | C | R | E | I |
| N | A | L | T | A | N | C | H | O | I | S | S |
| Ι | Z | Ι | M | A | T | E | L | O | T | H | S |
| D | N | E | U | R | G | N | 0 | H | T | A | 0 |
| R | 0 | R | S | E | N | I | H | C | A | M | N |
| A | P | C | T | N | O | P | V | N | P | E | N |
| S | R | R | E | I | T | U | L | A | H | C | E |
| M | A | I | L | L | E | S | S | B | N | O | R |
| E | H | E | I | S | T | 0 | N | A | C | N | I |
| R | R | E | F | X | U | A | E | T | A | B | E |

Anchois; Ancre; Arêtes; Banc; Bateaux; Canots; Chalutier; Criée; Filets; Grue; Hameçon; Harpon; Machines; Mailles; Matelot; Mer; Navigation; Navire; Pêche; Poissonnerie; Pont; Rame; Raz; Sardines; Thon; Tirer; Vagues; Voilier.

Cachées: 5 lettres. Définition: Breuvage





Demonstration du: 27.9 au 9.10.82 dans votre grand magasin Coop City Edredon plat nordique Edredon léger garni de

1,8 kg. de duvet gris de canard. Fourre 100% coton perméable à l'air. Grandeur: 160 × 210 cm.

Autres grandeurs:

169.-139.-

135 × 170 cm., poids 1,6 kg. 200 × 210 cm., poids 2,3 kg.

ag. 299.-



La Chaux-de-Fonds Ouverture: lundi 13 h 30 à 18 h 30.

Rue de la Serre

e: lundi 13 h 30 à 18 h 30. Mardi à vendredi 8 h à 18 h 30. Samedi 8 h à 17 h.

55570

et son district

la voix d'une région

Exposition mycologique au Home Zénith

Les champignons: on a couru pour les voir et les manger

En raison de la baisse très sensible de la température au milieu de la semaine vaient des panneaux explicatifs des syndernière, les champignons sont mois nombreux en quantité. D'autant plus qu'à certains endroits mal abrités, des débuts de gel ont déjà déployé leurs effets. Néanmoins, ces fameux champignons qui font courir beaucoup de monde sont encore nombreux, en ce qui concerne le nombre, les espèces qui poussent dans les forêts et les pâturages. Le public a pu s'en rendre aisément compte en franchissant samedi et dimanche les portes du Home Zénith au Locle où se tenait l'habituelle exposition de la société mycologique.



Quelque trois cents espèces furent exposées. (Photo Impar-Perrin)

Dès samedi soir, grâce à la collaboration de nombreux membres qui ont sillonné diverses régions du canton pendant toute la journée, environ 300 espèces diverses étaient exposées sur les ta-

winterthur assurances Toujours près de vous bles. Ces dernières étaient donc bien garnies et c'était une occasion rêvée pour les amateurs de champignons aux degrés de connaissances fort variées de s'apercevoir de la richesse de la flore mycologique de notre région.

En outre, tous le cryptogames regroupés par familles et accompagnés de leur nom étaient fort bien mis en valeur par un éclairage très cru proche de la lumière naturelle. Libre à chacun par conséquent d'apprécier les petites nuances dans les couleurs des champignons. De plus avec certains champignons toxiques se troudromes d'intoxication.

L'exposition s'accompagnait d'un autre volet, largement apprécié par les gourmets: durant les deux jours, à tous les repas et surtout le samedi soir, des cuisiniers mijotèrent des centaines de croûtes forestières. Quelque 130 kilos de champignons passèrent ainsi à la marmite...(jcp)

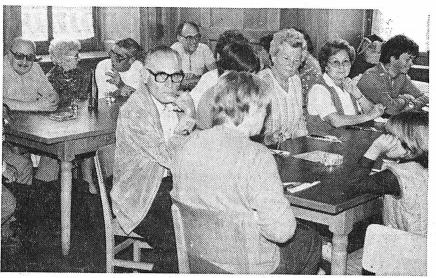
Au Tribunal de police

Pour avoir créé un faux dans les titres et importuné le prévenu par téléphone dame M.-A. V. a été condamnée à 45 jours d'emprisonnement avec sursis durant trois ans. De plus les frais de la cause s'élèvent à 70 francs alors que le plaignant touchera une indemnité de 200 francs. Tel a été le jugement rendu par le Tribunal du Locle présidé par M. Jean-Louis Duvanel assisté de Mme Simone

Chapatte, fonctionnant comme greffière. Par défaut T. K. qui a enfreint la loi fédérale sur les stupéfiants a été condamné à une amende de 60 francs tandis que les frais de la cause s'élèvent à 30 francs. Dispensé de comparaître car il est actuellement au service militaire C. M. a été condamné à 60 fr. d'amende et à 25 fr. de frais pour une infraction à la loi et à l'ordonnance sur la circulation routière. (jcp)

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT Collision

Vendredi à 19 h. 30, un conducteur des Petits-Ponts, M. M. H., quittait une place de stationnement à l'est de l'Hôtel du Moulin, au Bas-du-Cerneux, avec l'intention d'emprunter la route cantonale en direction de la douane du Gardot. Lors de cette manœuvre, une collision s'est produite avec l'auto de M. E. V. de La Chaux-de-Fonds qui roulait normalement de la douane en direction du Cerneux-Péquignot. Dégâts.



On visite l'exposition puis c'est le moment de déguster une croûte.

A la prochaine séance du Conseil général 530.000 francs pour l'aménagement de la bibliothèque

Les conseillers généraux du Locle se réuniront le vendredi 8 octobre. A leur ordre du jour, trois rapports du Conseil communal dont deux sont accompagnés de demandes de crédit, deux projets d'arrêtés, trois motions et une question.

Parmi ces demandes de crédit, il faut relever celle concernant l'aménagement de la bibliothèque au numéro 19 de la rue du Temple. Un immeuble dans lequel prendra d'ailleurs aussi prochainement place, dans sa partie inférieure, le magasin de vente des Services industriels. La présente demande de crédit se monte à 530.000 francs. Dans cette somme est comprise le mobilier (100.000 francs) et pour 430.000 francs de travaux d'aménagement.

Quant au crédit pour le transfert et l'aménagement du magasin de vente des Services industriels, de 68.000 francs, il fut adopté par le législatif en septembre 1981. Nous reviendrons dans de prochaines éditions sur ces points qu'abordera le Conseil général le 8 octobre. (jcp)

ÉTAT CIVIL

Brunner Quentin, fils de Brunner Patrice Michel et de Martine, née Santschi. – Greset-dit-Grisel Camille Laure, fille de Greset-dit-Grisel Denis et de Marie-Claude Simone, née Cattin. - Simon-Vermot Raphaël, fils de Simon-Vermot Jean-Claude et de Françoise Bluette, née Bise. - Jean-Mairet Virginie, fille de Jean-Mairet Georges André et de Chantal Georgette, née Chapatte. – Moutarlier Nicolas Michel Marcel Arnold, fils de Moutarlier Michel Marcel Jules Henri et de Erika, née Fankhauser.

CANTON DE MEUCHATEL

la voix d'une région

Grave accident entre Boudevilliers et Malvilliers

Quatre personnes blessées position de la Ligue neuchâteloise







Deux voitures sur le toit, une autre en piteux état. (Photo Schneider)

Lutte contre le campagnol: la pour la protection de la nature

Dans un communiqué, la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature s'inquiète de la lutte chimique prévue par l'Etat pour combattre la prolifération des campagnols. Aussi, lors de son dernier comité, elle a décidé de faire connaître son point de vue. En résumé, elle accepte le principe de lutte, mais elle est opposée aux moyens préconisés, c'estdire une lutte chimique à l'anticoagulant Arvicostop.

Pour la LNPN, l'utilisation d'un produit toxique présente l'avantage de donner des résultats rapides, susceptibles de décimer une population indésirable. Et d'ajouter: «On ne possède aucune expérience sur les conséquences d'un tel traitement appliqué à grande échelle». Et elle se pose des questions:

«Les prédateurs des campagnols, rehermines, belettes, rapaces, chiens, chats, etc., ne courent-ils aucun danger? L'eau que nous buvons est-elle absolument protégée contre une pollution par le produit utilisé?»

Par ailleurs, elle justifie ses craintes en rappelant le DDT qui avait fa fets miraculeux mais qui avait dû être interdit par la suite.

Enfin, la LNPN souhaite que les surfaces traitées soient réduites et que les agriculteurs intensifient plutôt la lutte contre le campagnol par le trappage.

(comm-Imp)

Samedi à 14 h. 45, un conducteur domicilié en Espagne, actuellement en vacances à La Chaux-de-Fonds, M. Manuel Dos Santos Costa, 22 ans, circulait sur la route principale No 20, de Malvilliers à Boudevilliers

A la hauteur du hangar de la signalisation routière, il a entrepris le dépassement d'un véhicule, roulant ainsi à gauche de la ligne de sécurité continue. De ce fait il est entré en collision avec l'auto conduite par M. Cyrius Raouf, 45 ans, de La Chaux-de-Fonds qui roulait normalement sur la voie de droite en direction de Malvilliers.

Sous l'effet du choc, le véhicule Dos Santos Costa a traversé la route de droite à gauche pour se renverser sur le chemin en dehors de la route principale. Le véhicule de M. Raouf est parti lui sur la gauche de la chaussée où, alors qu'il arrivait sur la voie descendante, il heurta le véhicule conduit par M. E. C., de Allschwil, qui roulait normalement en direction de Neuchâtel.

Sous l'effet de ce choc le véhicule s'est retourné et termina sa course à l'ouest dans le pré.

A la suite de cet accident M. E. Z. de La Chaux-de-Fonds qui roulait au guidon d'un cyclomoteur sur la voie descendante en direction de Neuchâtel a été légèrement blessé par les débris de verre.

Blessé M. Manuel Dos Santos Costa et ses passagères Miles Daniela Schlichtig 17 ans et sa sœur Patricia, 17 ans, domiciliées à La Chaux-de-Fonds ont été transportés par ambulance à l'Hôpital des Cadols à Neuchâtel.

Quant à M. Raouf il a été conduit à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par l'ambulance du Val-de-Ruz.

A la suite de ce carambolage, un deuxième accident s'est produit peu après, à 100 mètres environ du lieu du premier

Une conductrice du Locle, Mme A. B., circulait de Malvilliers à Boudevilliers. A un moment donné, elle a entrepris le dépassement d'un véhicule à l'arrêt, roulant ainsi à gauche de la ligne de sécurité. Au cours de cette manœuvre sa machine a heurté l'avant de l'auto conduite par M. R. B., de Saint-Imier qui effectuait le dépassement d'un véhicule et roulait de ce fait sur la voie centrale, direction La Vue-des-Alpes. Dégâts maté-

Suite des informations neuchâteloises

Brocante landeronnaise: toujours le succès

Commencée samedi sous le soleil, la fête landeronnaise de la Brocante s'est terminée sous la pluie de dimanche, mais cela ne semble avoir en rien entamé son succès légendaire. «Certes, les temps sont devenus un peu plus difficiles et la pluie a éclairci les rangs des visiteurs dimanche après-midi, malgré tout je suis content et je ne manquerai pas



de revenir à cette fête qui est certainement la plus grande du genre en Suisse et qui me plaît vraiment beaucoup», nous confiait à l'heure de la fermeture un marchand d'antiquités bâlois.

C'est vrai que c'est une fête extraordinaire et ce serait un sujet passionnant pour un sociologue de se pencher sur cette course après tant d'objets qu'il y a 30 ans à peine on aurait qualifié de vieilleries juste bonnes à jeter au débarras. On trouve vraiment de tout et les moins argentés des visiteurs se contentaient de photographier cet étalage où voisinaient une sainte Vierge couronnée, un crâne humain, une poupée chinoise... alors que la jeune antiquaire, tout à côté, refaisait son maquillage rétro dans un magnifique miroir datant au moins du siècle dernier et quoté plusieurs centaines de francs.

Et ce n'est également pas un des moindres attraits de la brocante landeronnaise que le spectacle offert par de nombreux visiteurs venus en costume d'époque... Bref, la Brocante 82 a connu un beau succès et déjà on se plaît à espérer, dans le vieux bourg, une Brocante 83 moins arrosée. (chm)

DEUCHATEL

la voix d'une région

La pluie a compromis la Fête des vendanges de Neuchâtel

Il y a une dizaine d'années environ, le corso fleuri de la Fête des vendanges attirait 70.000 personnes, les trains spéciaux arrivaient de toute la Suisse, les autocars français formaient une longue colonne.

Est-ce pour maintenir l'équilibre de la balance? Au fur et à mesure qu'augmentaient le coût de la vie et les manifestations dans toutes les localités, les visiteurs, eux, diminuaient. La situation n'était pas bien grave, des réserves financières ayant été accumulées pendant les années grasses.

Les choses se sont gâtées lorsque le mauvais temps a succédé au traditionnel soleil qui fut fidèle à la manifestation pendant fort longtemps. En 1981, 23.000 billets ont été vendus. Les factures une fois payées, 30.000 francs restaient en caisse alors que le budget pour une manifestation sans folies établi pour 1982 s'élevait à 467.000 francs. Au moyen de l'électronique et du bouclier, les mêmes chiffres apparurent: il fallait 28.000 personnes au corso fleuri pour que les dépenses puissent être honorées. Nous l'avons dit, on en dénombra la moitié seulement. Si le caissier donne sa démission aujourd'hui, il sera certes difficile de lui trouver un successeur...

Mais revenons en arrière.

Les Neuchâtelois voulaient du changement, le comité a fait quelques timides expériences dans ce sens. Le fait le plus marquant a été l'animation autour de tous les chars du corso fleuri, avec de nombreux musiciens, danseurs et danseuses, figurants masqués et grimés. Les sourires étaient éclatants en passant devant la tribune officielle où se trouvaient les photographes et les caméras de la télévision, le froid et la pluie les ont refroidis quelque peu dans le restant du parcours.

Quant aux costumes, on ne les apprécia guère, cachés qu'ils étaient sous des imperméables. On vit même des majoret-

Il y a une dizaine d'années environ, le tes ayant remplacé le bâton par le para-

Il y a une courte accalmie, la pluie cesse, les fleurs parurent plus belles, les chars plus grandioses, les humoristes plus drôles. Mais ce fut bref.

UNE FORMULE NOUVELLE

Pour la première fois, le cortège du dimanche après-midi était scindé en deux parties, qui partaient en même temps à l'ouest et à l'est, empruntant la rue des Beaux-Arts et l'Avenue du 1er Mars pour former ensuite un serpent continu. Cet arrangement annula une longue attente aux spectateurs qui, auparavant, se trouvaient à la fin du parcours. Le cortège ne défila qu'une fois à un rythme plus lent, ce qui permettait aux groupes de se mieux faire admirer, aux fanfares de parader, aux groupes folkloriques de se produire.

Il semble que cette solution soit à retenir.

Que dire de la composition du corso? Elle était plus diversifiée que les années précédentes, plus gaie, plus aérée. Bien qu'ayant des dimensions imposantes, les grands chars ne sont plus des énormes blocs parfaitement construits, superbes mais sans âmes. Ils sont légers, les bouquets remplacent les grandes surfaces jaites de dahlias alignés en rangs d'oignons et, surtout, les figurants sont plus nombreux et ils ne se bornent plus à agiter un bras pour saluer la foule, ils bougent, ils dansent, ils virevoltent.

Les 43 groupes mériteraient qu'on les décrive. Bornons-nous à relever la belle présentation de Colombier, commune d'honneur, venue avec son Château, une énorme fouleuse et une multitude de «Roille-bots», nom donné aujourd'hui encore aux habitants: leurs ancêtres avaient dû chasser les crapauds qui empêchaient un prince de dormir.

Le Centre culturel neuchâtelois a circulé sur une immense voiture conduite

par des musiciens «dingues»; «Made in Schwizerland» était la vraie carte postale suisse avec un accordéon, un cor des Alpes, des armaillis et des chèvres, un cirque avait convié tous ses artistes, «Smashow» imitait un court de tennis avec une immense raquette, une chaussure et de jeunes sportifs lançant des balles dans le public, «Femmes, femmes, femmes» montraient un homme en cage et une bande joyeuse de figurantres. Genève délégue toujours un char d'une élégance et d'un goût parfaits: c'était cette fois-ci un cygne entouré de bouquets blancs.

Les groupes humoristiques étaient drôles «Show chauds lapins» réunissait les habitants d'un quartier qui portaient un maillot de corps et un tablier, avec comme atours des oreilles et une queue.

La palme et les applaudissements les plus nourris ont été attribués au groupe de Carnaval du Val-de-Travers avec des voitures, des motos et des vélos aussi extraordinairement drôles et inédits les uns que les autres.

Des fanfares de Neuchâtel, de Suisse et de l'étranger étaient naturellement présentes.

BRAVO LES MÔMES!

Les enfants débordent d'imagination, ils l'ont prouvé une fois de plus en défilant samedi, costumés à l'aide de faibles moyens: papier, carton, bouchons. Des épouvantails précédaient d'adorables cochonnets roses, les Arabes enrubannés cotoyaient les Chinoises, les clowns discutaient avec les ramoneurs. Ce cortège connaît une pleine réussite et, là, aucun changement n'est souhaitable, si ce n'est la présence un peu envahissante d'adultes dans les différents groupes.

LA PARTIE OFFICIELLE

Les discours ont été nombreux: un historique à Colombier où la presse était reçue samedi soir, trois orateurs pendant le banquet officiel du dimanche, les présidents du gouvernement, de la ville de Neuchâtel et de la Fête des vendanges.

La liste des personnalités présentes était longue et, pour n'oublier personne, nous n'en citerons aucune...

UNE PARADE DE FAIBLE CUVÉE

Les visiteurs ont été gâtés ces dernières années en assistant, le samedi soir à la parade des fanfares. Des formations hollandaises notamment font parler d'elles aujourd'hui encore.

La cuvée 1982 ne se conservera certainement pas dans les souvenirs. Jouer et parader en même temps est un art qui se pratique après une longue expérience. Or, parmi les quatre groupes engagés, trois étaient formés de très jeunes musiciens. Leur prestation dans le corso fut,

selon nous tout au moins, supérieure à celle donnée sur le stade de La Maladière.

ILS SAVENT ÊTRE FOUS, CES NEUCHÂTELOIS

En ville, l'ambiance a été super-folle du vendredi après-midi au dimanche soir. Les nombreuses guinguettes, les stands de boissons et de grillades ont été pris d'assaut, les orchestres installés sur des podiums ont surchauffé l'atmosphère, les bandelles se sont déplacées sans interruption dans les rues.

Si les masques ont disparu, le grimage est revenu en force: des spécialistes transforment les visages des enfants et des adultes, c'est amusant, c'est plaisant, cela donne vraiment un air de fête supplémentaire.

Bien des gens ont vécu la nuit de «treize heures» à l'extérieur, il y a quelques faux pas à gauche ou à droite mais, dans l'ensemble et vue la foule qui se pressait partout, l'ambiance a été saine et joyeuse.

Ah! si tous ceux qui se sont amusés en ville s'étaient rendus sur le parcours du corso fleuri, le comité n'aurait plus aucun souci financier!

RWS



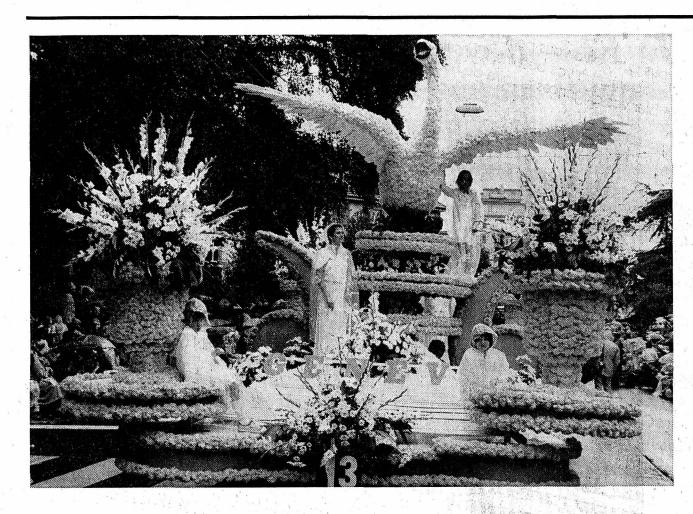




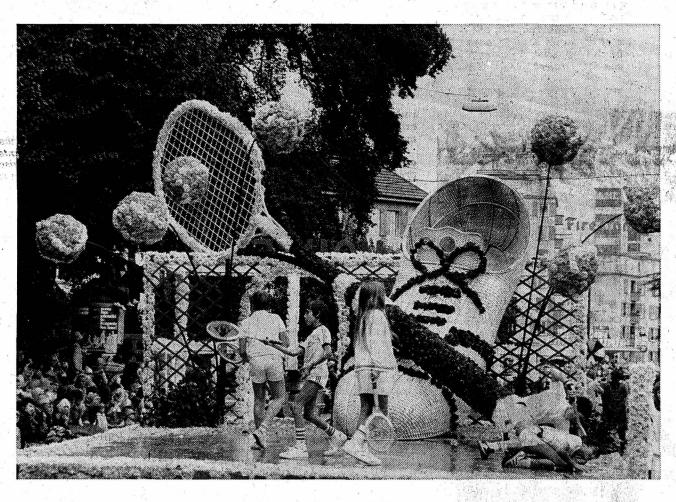


NEUCHATEL

la voix d'une région



Texte: Ruth WIDMER-SYDLER Photographies: Arnold SCHNEIDER









Les photographies valent tous les tex-tes lorsqu'elles ont trait à des cortèges. tes forsqu'elles ont trait à des corteges.
En voici une série, prises dans la foule, lors du cortège des enfants costumés et durant le corso fleuri.

Les appareils ne peuvent mentir, d'où le fort désagréable spectacle des imperméables et des parapluies...

La Fête des vendanges de Neuchâtel a pour but principal d'honorer le vignoble et tous les gens qui le travaillent. Chaque année, des vignerons reçoivent des distinctions, ils sont les invités du comité d'organisation avec qui ils partagent les fontimités.

La «cuvée» 1982 a désigné comme vi-gnerons méritants MM. Eric Lavanchy, Neuchâtel; André Gerber, Hauterive; J.-P. Kuntzer, Saint-Blaise; Robert Droz, Cornaux; Jean-Paul Ruedin, Cressier;

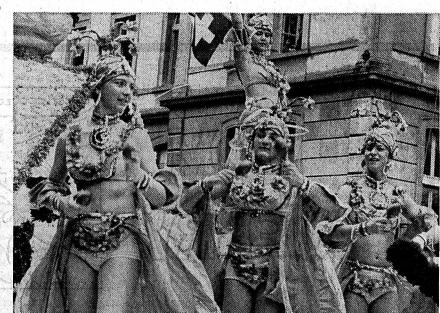


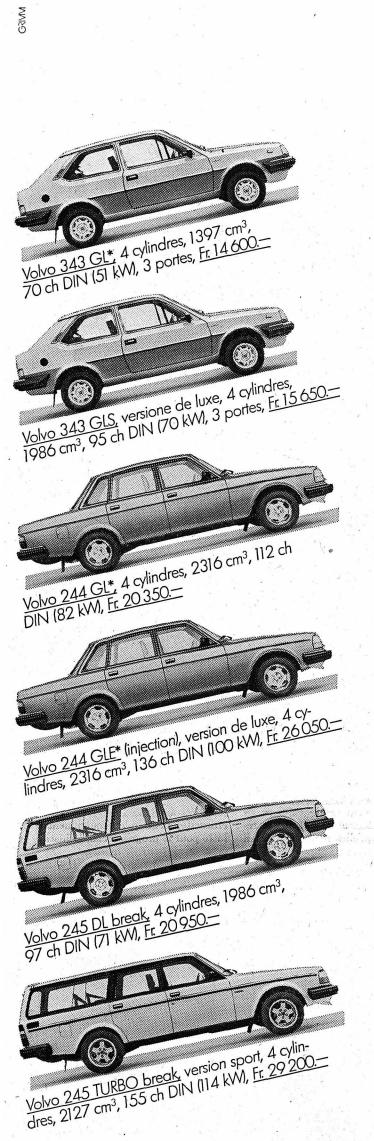


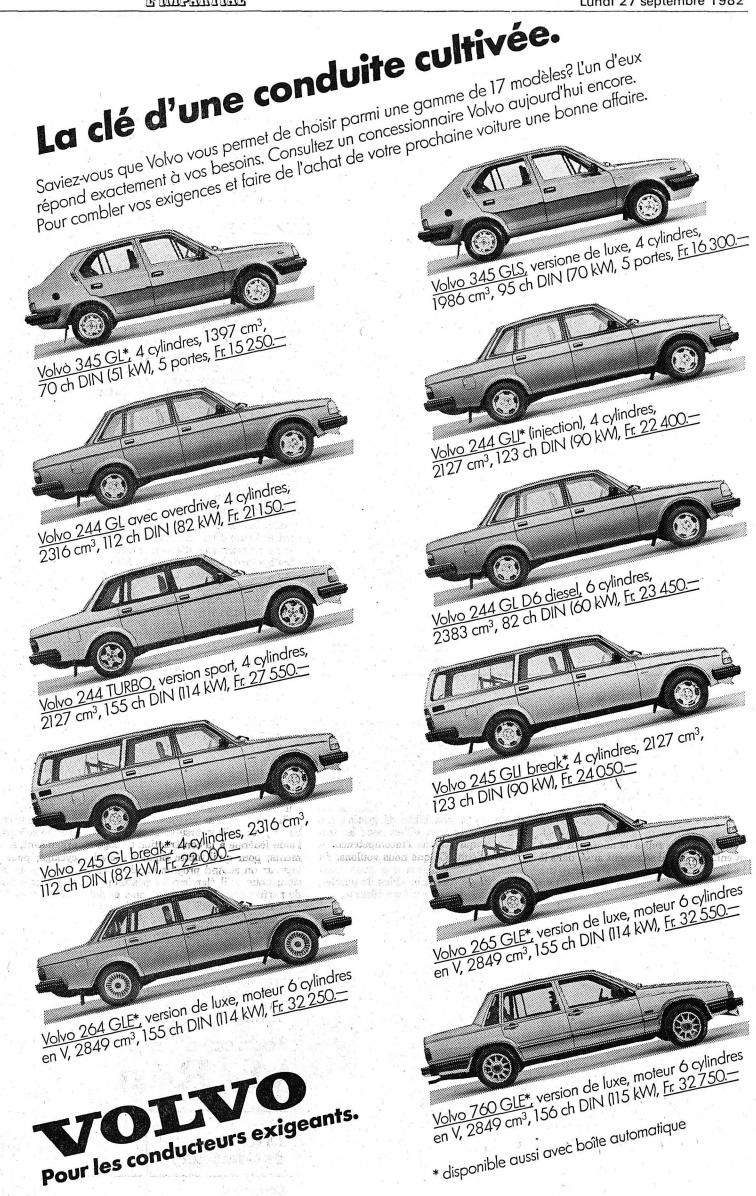
Helga Roth, Le Landeron; Natalino Helga Roth, Le Landeron; Natalino Placi, Auvernier; Michel Bonvin, Colombier; Robert Gygi, Bôle; Philippe Dubois, Cortaillod; André Gasser, Boudry; Charles Losey, Bevaix; Marc-Olivier Guyot, Gorgier; Traugott Pierrehumbert, Saint-Aubin-Sauges; William Gaille, Fresens; Willy Bulliard, Peseux; André Cornu, Corcelles-Cormondrèche.

D'autre part, pour améliorer la présentation des stands installés dans les

sentation des stands installés dans les rues de toute la ville, le comité d'intendance attribue un prix à la société qui obtient le meilleur résultat quant à la décoration, à la qualité de la marchandise vendue et à l'accueil. Cette année, la palme est revenue au groupe de l'Amicale des vieux scouts, Bouquetins et Scalpe d'Or.







2300 La Chaux-de-Fonds : Nouveau Garage du Jura SA 117, av. Léopold-Robert, tél. 039/23 14 08

Représentant régional

2105 **Travers:** Garage Touring, Serge Antifora, tél. 038/63 13 32

05-012524



JURA BERNOIS

la voix d'une région

Grand rassemblement, samedi matin, à Bienne La FTMH a battu le rappel de ses troupes Un long cortège d'angoisse et d'interrogations

Il n'y a pas si longtemps que l'on employait encore des enfants de son âge dans les usines.

Depuis lors la loi sur le travail s'est lentement enrichie de dispositions destinées à protéger les travailleurs.

Il n'en est qu'une qui ne pourra jamais être satisfaite: le droit au travail. C'est celle que réclament tous les travailleurs.

Ce postulat fondamental du mouvement ouvrier a été réaffirmé samedi matin à Bienne à la tribune des discours où se succédèrent tour à tour, une ouvrière, Mme Thérèse Gigon, un régleur de machines, M. Stolz, les secrétaires centraux FTMH, MM. Hatt et Tschumi et invité à la dernière minute, M. Sautebin, au nom du «Comité unitaire».

Mme Gigon s'exprime au nom des travailleuses des entreprises horlogères.

«Qu'elles soient mariées, divorcées ou célibataires leur situation n'est pas moins difficile que celle des hommes.

»Les femmes mariées risquent plus que les autres d'être licenciées, parce que ce sont des «doubles-gains». Il faut une bonne fois briser cette image que le salaire de la femme n'étant qu'un salaire d'appoint, elle peut retourner à ses fourneaux et apprêter des bas-morceaux plutôt que de l'entrecôte. Si une femme a organisé sa vie pour travailler, ce n'est pas pour rester à la maison quand ça arrange le patron!»

Et Mme Gigon de poursuivre:

«Il est connu que les femmes, dans les usines, n'ont que la formation qui leur a été donnée «sur le tas» pour répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise qui les occupe. Quelles possibilités ontelles, passé la quarantaine, de retrouver du travail sur d'autres parties?

»Et si même elles retrouvaient du travail, mais que ce soit dans une autre localité, c'est alors toute la vie de famille qui est perturbée: départ plus tôt le ma-tin, retour plus tard le soir, pas de possibilité de faire le repas de midi pour mari et enfants, ce qui se ressent aussi dans le budget-ménage! Ce qui paraît être des détails pour un chef de personnel, est un problème quasi insoluble pour elles.

»En outre, la femme mariée court aussi le risque d'être licenciée en même temps que son mari qui travaille dans une autre entreprise. Pour elle donc,

D'entrée de cause, M. Tschumi cadre

la manifestation: «La FTMH ne descend

pas souvent dans la rue. Si elle le fait en

ce premier samedi d'automne, c'est qu'il

y a quelques vérités qu'elle ne laissera à

trée de cause aussi, les gauchistes «uni-

taires» ont sifflé et hué, voire injurié, le réprésentant de la FTMH. Et il fut aus-

FTMH est de connivence avec les pa-

trons, qu'elle ne fait rien contre les licen-

ciements que de négocier des plans so-

ciaux qui n'en sont pas, ceux-là ne cher-

chent qu'à vous démoraliser, à vous divi-

Il rappela que la convention collective

«comme toute politique du possible, est un compromis, mais mieux vaut un petit

pas en avant - qu'un grand bond dans le vide! Les temps devenus plus durs re-

quièrent des syndicats davantage de cohésion et une volonté plus forte d'agir. Nous devons engager tous les travail-

leurs à s'organiser et nous devons inten-

sifier l'action pour renforcer leurs droits

M. Tschumi (qui siège au Conseil d'administration de l'ASUAG), estime

que «la production horlogère suisse n'est

plus adaptée à de nombreux marchés».

Et de s'appuyer sur une analyse d'un

quotidien de droite (la NZZ) pour dire

que les entreprises sont mal gérées. Il re-

connaît qu'à l'Ouest comme à l'Est, la

ser et à vous affaiblir».

dans les entreprises».

conjoncture «est morose».

Ce n'est donc pas par hasard si, d'en-

personne le soin de faire éclater».

l'angoisse est double: est-ce que je vais être licenciée? Est-ce que mon mari va être licencié?

»Et lorsqu'une femme célibataire ou divorcée est licenciée, c'est une véritable catastrophe qui s'abat sur elle. Elle est comme un bouchon de liège sur l'océan.

»Et lorsque, juste avant la fin du mois, le chef du personnel passe dans les ateliers pour avoir un entretien avec les personnes qui vont avoir leur lettre de dédite, l'angoisse est à son comble. C'est quelque chose de terrible, chacun se demande si c'est son tour. Dès que le téléphone sonne dans l'atelier, tout le monde lève la tête. Ce n'est plus vivable...

»Il y a même des choses assez dingues: on annonce qu'il y aura, par exemple, 20 licenciements et, à la fin du mois, il n'y en a que cinq. Alors tous les autres se demandent s'ils seront sur la prochaine liste. Il y a là une véritable torture mo-

»Quant aux personnes licenciées, elles ont tout d'abord un blocage, elles ne savent que dire, elles sont «paumées». Après quelque temps, c'est la révolte: «Pourquoi moi? Où aller? J'ai fait 50 places et je n'ai rien trouvé...»

»Vraiment, oui, je dis que c'est terrible et que ça ne peut pas durer.»

Et Mme Gigon de conclure en en appelant à la solidarité de tous à l'intérieur du syndicat.

«UN ENGRENAGE DIABOLIQUE»

M. Stolz tiendra le même langage. Il se demandera «comment en est-on arrivé là?» «Nous avons été entraînés dans un engrenage diabolique. Les travailleurs sont restés trop longtemps endormis comme des marmottes parce que cela allait bien. Il est temps qu'on se réveille si nous voulons conserver notre dignité de

Et M. Stolz de mettre en cause la capacité ou la possibilité de gestion des chefs d'entreprises. «C'est nous les travailleurs qui payons l'incompétence de ces Messieurs. Ce que nous voulons: du travail dans la région que nous habi-tons». Et de conclure: «Plus de paroles, des actes en faveur des travailleurs».

Les discours des deux chefs syndicalistes, MM. Tschumi et Hatt ont été construits sur les mêmes lignes de force, M. Hatt s'exprimant en allemand.

»Et de qui se moque-t-on à la Division de l'assurance-chômage de l'OFIAMT, quand on écrit:

«Le travailleur doit effectuer des recherches d'emploi sérieuses et non seulement formelles et offrir ses services aux employeurs susceptibles de l'engager. On ne peut formuler aucun grief à l'encontre d'un employeur qui refuserait d'attester une recherche d'emploi, alors qu'il est connu que l'entreprise en question n'embauche personne ou est justement touchée par des difficultés économiques».

«S'il y a des chômeurs, c'est précisément parce que les entreprises n'embauchent plus. Un enfant le comprendrait.

»Alors, ça suffit: «Qu'on offre aux chômeurs des possibilités de perfectionnement et de recyclage, et qu'on cesse de les traiter comme des chiens battus».

Et la restructuration?

«Ces mesures de restructuration ne sont assorties d'aucune tentative véritable de redémarrage, d'aucune impulsion vers quelque chose de nouveau. Au contraire, on démobilise la recherche, on freine la diversification.

»Les travailleurs, inquiets et déçus, constatent avec amertume que les mesures prises se bornent à gérer la décrois-

L'appel de M. Tschumi

M. Tschumi conclut par un appel au Conseil fédéral, aux banques, aux com-

«Avec l'Union syndicale suisse, les travailleurs de l'industrie horlogère en appellent au Conseil fédéral pour qu'il intensifie les efforts en vue de renforcer l'économie des régions dont les structures sont faibles; pour qu'il pratique une politique des cours de change et des taux d'intérêt visant au plein emploi; pour qu'il accroisse les investissements publics; pour qu'il poursuive et développe l'aide fédérale à la construction de loge-ments; pour qu'il mette rapidement en vigueur un second programme d'impulsion; pour qu'il élargisse les possibilités de perfectionnement professionnel et de recyclage; pour qu'il mette en vigueur, par anticipation, la garantie du salaire en cas d'insolvabilité de l'entreprise, ainsi que les nouvelles dispositions légales visant à prévenir le chômage.

»Les travailleurs en appellent aux banques pour qu'elles viennent en aide aux entreprises qui affrontent des difficultés et qu'elles évitent de les aggraver

par une politique trop restrictive en matière de crédit; pour qu'elles favorisent, partout où cela est possible et souhaitable, l'implantation de nouvelles industries; pour que leur aide ne soit pas subordonnée à la diminution des emplois, à l'abandon de la diversification ou à la limitation du progrès social.

»Et c'est pour cela qu'ils manifestent

aujourd'hui, pour dire leur colère, leur

angoisse, leur désillusion et pour en ap-

peler à tous ceux qui peuvent quelque

chose pour eux: les pouvoirs publics, les

»Ils ne demandent pas l'aumône, ni la

pitié: ils demandent à pouvoir travailler

dans leur région, conscients qu'il leur

faudra développer leurs connaissances

professionnelles pour s'adapter à de nou-

velles exigences. Ils sont suffisamment habiles pour fabriquer autre chose que

banques, les employeurs.

des montres».

»Les travailleurs en appellent aux autorités des communes, des régions et des cantons pour qu'en collaboration avec les partenaires sociaux, elles favorisent le reclassement des travailleurs en organisant, si nécessaire, des cours de recyclage; pour qu'elles mettent tout en œuvre pour favoriser l'implantation de nouvelles industries.

»Les travailleurs en appellent aux régies fédérales ou cantonales, aux administrations centrales pour qu'elles transfèrent dans l'arc horloger une partie de leurs services; pour qu'elles pensent, lors de l'attribution de commandes, aux fabriques d'horlogerie bien équipées pour accomplir toute une gamme d'instruments, d'appareils, de machines et de pièces détachées dont ont besoin de

(Photo Keystone) grands services suisses tels que les CFF, les PTT ou l'armée.

»Les travailleurs en appellent aux employeurs pour qu'ils les informent assez tôt sur la situation de l'entreprise, les perspectives bonnes ou mauvaises; pour qu'ils évitent les licenciements en répartissant le travail sur le plus grand nombre; pour qu'ils assurent une formation permanente, sous forme de congés payés, pendant les heures de travail pour permettre l'acquisition de nouvelles connaissances générales relatives aux nouvelles technologies; pour qu'ils ne se contentent pas de promettre et de préparer un «avenir merveilleux» grâce aux robots et autres machines automatiques, mais qu'ils se soucient de la place du travailleur dans l'usine de demain.

»Les travailleurs en appellent aux organisations patronales pour qu'elles empêchent le patronat de dresser les uns contre les autres: jeunes et vieux, étrangers et Suisses, femmes et hommes, collègues occupés à plein temps et collègue à temps partiel.

»Les travailleurs syndiqués en appellent à tous les travailleurs pour qu'ils s'organisent au sein de la FTMH afin de renforcer son audience, son action et son efficacité; pour qu'ils contribuent à la lutte pour le progrès social, la justice, la paix, la dignité et la liberté», dit M. Tschumi.

La manifestation s'est terminée on ne peut plus calmement. Tout le monde est reparti aussi pensif qu'à l'arrivée, pas moins inquiet, pas plus rassuré.

Et ce n'est pas la «Table ouverte» de la TV, hier matin, qui, traitant à grandes brassées de la situation économique en Suisse, qui devait apporter plus de réconfort que les discours de Bienne.

Election d'un préposé aux poursuites à Courtelary

M. Rémy Langel l'emporte

| District de Courtelary | Daniel BORLE | Christian BRUNNER | Rémy LANGEL | Roland SCHWEICKHARDT |
|---|--|--|---|--|
| Corgémont Cormoret Cortébert Courtelary La Ferrière La Heutte Orvin Péry Plagne Renan Romont Saint-Imier Sonceboz-Sombeval Sonvilier-Village Sonvilier-Montagne Tramelan Vauffelin Villeret | 45 25 4 66 2 6 21 35 3 23 2 704 72 46 0 217 15 62 | 38 2 46 12 3 1 28 21 2 5 2 46 22 10 7 80 3 12 | 153 118 116 273 31 50 63 79 27 53 22 459 57 67 23 465 42 122 | 11 6 10 91 1 0 0 7 0 5 2 38 1 2 0 18 0 |
| TOTAL Participation: 29% | 1348 | 340 | 2220 | 202 |

Pour le renouvellement des autorités de district, le seul poste à repourvoir dans le district de Courtelary était celui du préposé aux poursuites et aux faillites. Quatre candidats se pressaient au portillon: MM. Rémy Langel, Daniel Borle, Christian Brunner et Roland Schweickhard. Dans toutes les communes du district, c'est M. Rémy Langel, soutenu officiellement par l'udc, et qui travaille depuis 11 ans déjà à l'Office des poursuites, qui l'a emporté, sauf à Saint-Imier et à Sonceboz-Sombeval, où il a été battu par M. Daniel Borle.

C'est d'ailleurs ce dernier qui, après M. Langel, a remporté le plus de voix, sauf à Cortébert, où c'est M. Christian Brunner qui suivait M. Langel, et à Courtelary, où c'était M. Schweickhard.

Toutefois, le vainqueur de cette lutte, qui s'est avérée beaucoup plus âpre qu'on aurait pu le penser, à une bonne longueur d'avance sur les autres candidats. Il a remporté le 55 pour cent des voix, M. Borle le 34 pour cent, alors que MM. Brunner et Schweickhard ne récoltaient que 8 et 5 pour cent respectivement.

MOUTIER

Motocycliste blessé Samedi après-midi vers 13 heures,

un motocycliste de Moutier qui débouchait d'une rue à sens interdit a été renversé par un véhicule piloté par un habitant de Tavannes qui montait en direction de l'hôpital. Le motocycliste a été blessé dans cet accident et a dû être conduit en ambulance à l'hôpital, (kr)

Suite des informations **25** du Jura bernois

Mais: «Licenciements, retraites anticipées, chômage, fermetures d'entreprises sont la honte de notre économie de marché, qui n'est conçue que pour les périodes de prospérité, mais qui se révèle incapable de faire face à la crise autrement

qu'en diminuant massivement les em-Officiellement, en Suisse, la statistique du chômage affiche... 0,4%. M. Tschumi

«Dans toute la région horlogère, vous n'êtes pas quatre sur mille, mais quatre sur cinq pour qui le mot chômage est une réalité amère et quotidienne».

Et le tribun se réveille:

«Bafouée leur dignité de travailleur, piétiné leur orgueil du travail bien fait, enterré leur espoir de vivre sereinement

un troisième âge paisible. C'est le temps des privations qui s'ouvre, pour certains le temps de la résignation, pour d'autres celui de la rage au cœur. Et, pour tous, le temps de l'humiliation.

«La FTMH ne descend pas souvent dans la rue»

»Car c'est humiliant de ne travailler que deux ou trois jours par semaine. Et c'est doublement humiliant, dans une région en crise, de devoir aller chercher du travail quand personne n'embauche.

»C'est vraiment jouer un rôle de pan-«Ceux et celles qui vous disent que la tin, un rôle de serf taillable et corvéable à merci, c'est vraiment être pris pour un imbécile ou pour un profiteur.

»Car, malgré les statistiques et les moyennes, quant il n'y a pas de travail, il n'y a pas de travail. Qu'est-ce alors que cette comédie - je dirais plutôt cette tragi-comédie - qui consiste à exiger du travailleur qu'il présente des preuves de recherche d'emploi?

Résolution

La résolution suivante a été adoptée par les manifestants:

Les travailleurs de l'horlogerie et d'autres secteurs touchés par la crise réunis à Bienne le 25 septembre 1982 à l'appel de la FTMH constatent:

que l'industrie horlogère suisse connaît une des plus graves crises de son histoire et qu'elle n'a pas été à même jusqu'ici de la surmonter;

s'opposent aux licenciements et aux fermetures d'entreprises qui sont la honte de notre économie de marché:

exigent que toutes les mesures soient prises à quelque niveau que ce soit pour développer les entreprises viables pour implanter de nouvelles industries afin de garantir les emplois dans les régions économiquement menacées;

en appellent aux banques pour qu'elles intensifient leur aide financière et leur appui logistique aux entreprises;

demandent à la FTMH de les représenter et de défendre leurs intérêts.

Un nouveau moyen pour réussir!

C'est confirmé scientifiquement, vos cheveux repoussent!

Nos traitements per- Les tests du sonnalisés contre la chute des cheveux se constamment améliorés, mais aujourd'hui une préparation nouvelle, testée scientifiquement, en augmente prodigieusement le succès.

Dr. El Zawahry

Le principe actif de cette préparation est connu depuis longtemps mais personne, jusqu'ici, ne s'en était armé contre le dépérissement des cheveux. C'est en cela que les expériences conduites par El Zawahry, dermatologue, sont révélatrices.



Constatez par vous- Du nouveau dans le Ne perdez pas de Sur un simple coup de fil, un rendez vous et un premier examen gratuit. même!

En effet, la plus importante observation de El Zawahry, professeur à l'Université du Caire, est que tous les participants aux tests ont rapidement connu un résultat. Des cheveux ayant même repoussé dans un cas de calvitie complète.

programme Beaufort

Depuis que nous luttons contre la chute des cheveux, notre réussite a été basée sur un diagnostic individuel et un traitement adéquat, appliqué par des spécialistes. Ce nouveau produit accroît nos

temps, agissez immédiatement!

Plus vous attendez, plus le nombre des racines mortes augmente – et pour elles tout traitement est stérile. Voilà une bonne raison d'amorcer la lutte dès maintenant. Passez nous voir au plus vite!

NOUVEAU: Ford Granada 5 vitesses. Le triomphe de l'agrément de conduire.



Ford Granada GL

NOUVEAU: Granada 5 vitesses. La Granada se caractérise déjà par un silence de marche étonnant sur les 4 premiers rapports. Enclenchez maintenant la nouvelle 5ème vitesse; vous réduisez considérable-ment le nombre de tours tout en augmentant encore le silence à l'intérieur de l'habitacle, en ménageant le moteur et en réduisant la consommation de carburant (p. ex., pour la Granada 2,0 l, 4 cylindres: consommation moyenne selon norme CVS/HDC, 9,6 l aux Le summum de l'agrément de conduire de la Ford Granada passe maintenant la vitesse supérieure. En effet, la Granada est désormais équipée de série d'une boîte 5 vitesses pour une sobriété encore plus grande. L'agrément de conduire commence à l'instant où vous vous installez dans la Granada:

dans un intérieur offrant un maximum de confort jusque dans les moindres détails et une liberté de mouvements optimale. L'agrément de conduire se précise dès les premiers tours de roues: grâce à un train roulant hau-

tement élaboré avec suspension indépendante sur les quatre roues, des amortisseurs à gaz, la puissance feutrée

L'agrément de conduire par le détail:

Le riche équipement de la Granada comprend, à partir du modèle L • direction

assistée • verrouillage central des portières • radio avec touches de présélection et

décodeur d'informations routières • rétroviseur extérieur gauche réglable de l'intérieur • support lombaire intégré au siège du conducteur • accoudoir central rem-

bourré à l'avant et à l'arrière ●appuis-tête entièrement réglables ● montre à quartz

• clef avec éclairage intégré • témoins d'économie de carburant • verrouillage des ceintures de sécurité intégré aux sièges et bien d'autres choses encore.

d'un 6 cylindres et à une direction assistée ZF. L'agrément de conduire s'inscrit en majuscules lorsque vous sortez, détendu, de la Granada après un long voyage: grâce à une isolation phonique très élaborée, à de luxueux sièges anatomiques préformés et à une instrumentation disposée en fonction des

NOUVEAU: Granada 2.5 l Diesel.

L'agrément de conduire fait son entrée dans le monde des diesels avec la Granada Special, L et break. Grâce à un moteur diesel de 2,5 l à couple peu élevé, la Granada se révèle extrêmement économique et particulièrement L'agrément de silencieuse.

conduire vous attend sous la forme d'une limousine ou d'un break équipé d'un moteur de 2,0, V6 2,3 ou 2,8 litres et dans les versions Special, L, GL, Ghia et Injection.

Ford Granada

Ford Granada à partir de fr. 16360.-.

connaissan-

ces les plus

récentes en

d'ergonomie.

matière



Vouveau avec boîte 5 vitesses.

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81

Avenue Léopold-Robert 92 - Serre 102 Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 Le Locle : Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

44-6824

Apprenez à conduire



Succès Maîtrise

Auto-Ecole «Pilote»

Téléphone (039) 23 29 85 34079

POUR **VOS MARIAGES ET CÉRÉMONIES**

A louer une voiture **ROLLS ROYCE ou BENTLEY** d'époque avec chauffeur

Téléphoner au (039) 23 46 81



noël forney chauffages

Tous systèmes de chauffages

La meilleure qualité au meilleur prix... 039/23 05 05

Paix 111, 2300 La Chaux-de-Fonds

Caisses enregistreuses électroniques

service après-vente assuré

Imprimante mécanique avec gros chiffres pour magasins et restaurants, petits et grands modèles, prix très étudiés ! Marc Chapatte, Moulin 4 tél. (039) 23 48 80 (le matin) La Chaux-de-Fonds.

53308

Votre

ORDINATEUR

depuis 60.-

par mois

- nombreux programmes disponibles
- formation possible - utilisation

- BASIC

Adresse:

Tél.:

JAXTON INFORMATIQUE S.A. Pl. de la Gare 9, 1260 Nyon

Notre rythme journalier naturel est déterminé par le soleil et non pas par des groupements d'intérêts

ou des gouvernements. C'est pourquoi: Initiative populaire fédérale | pour la suppression

de l'heure d'été Appuvez vous aussi cette initiative

populaire et commandez les listes de collecte de signatures. Coupon à envoyer à:

Comité d'initiative inter-partis pour la suppression de l'heure d'été. Nüschelerstrasse 35, 8001 Zurich.

Prière de m'envoyer des listes de collecte de signatures pour cette initiative.

Garage des Trois-Rois S.A. J.-P. et M. Nussbaumer

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Votations cantonales bernoises

Non aux initiatives, oui au Foyer pour malades Le préfet Hauri réélu

| District | «Uni | iative versité tous» | «Réf | ative orme aire» | Construction «Foyer pour malades» | | |
|---|---|---|---|---|---|--|--|
| de Courtelary | OUI | NON | OUI | NON | OUI | NON | |
| Corgémont Cormoret Cortébert Courtelary La Ferrière La Heutte Orvin Péry Plagne Renan Romont Saint-Imier Sonceboz-Sombeval Sonvilier-Village Sonvilier-Montagne Tramelan Vauffelin Villeret | 94 40 51 89 12 29 29 24 11 23 11 322 57 43 9 125 13 61 | 165 89 96 304 28 32 106 129 23 64 18 900 93 79 17 692 42 140 | 111 57 666 130 21 37 39 41 16 36 13 413 82 50 10 167 29 86 | 152 71 88 269 19 27 96 114 19 51 15 815 73 77 16 647 | 185 98 130 260 27 56 116 130 18 66 19 923 112 95 17 708 47 133 | 61 31 24 126 12 7 20 24 13 20 8 291 32 29 10 97 13 60 | |
| TOTAL | 1043 | 3017 | 1404 | 2695 | 3140 | 878 | |
| Récapitulation par districts Courtelary Moutier La Neuveville Laufon | 1043 1739 289 193 | 3017 4603 591 465 | 1404 2373 376 290 | 2695 4162 499 371 | 3140 5219 703 446 | 878 1008 170 169 | |
| JURA BERNOIS Bienne | 3264 2017 | 8676 4023 | 4443 2835 | 7727 3255 | 9508 5140 | 2225 766 | |
| TOTAL CANTON Participation: 19,83% | 25393 | 95811 | 43203 | 78504 | 103982 | 15911 | |

Ce week-end, les citoyens du canton de Berne étaient appelés à se prononcer sur trois objets cantonaux, par la voie des urnes. Malgré le renouvellement des autorités de districts, qui avait lieu en même temps, l'appel n'a pas été très entendu. En effet, dans l'ensemble du canton, la participation n'a été que de 19,83 pour cent.

Alors que le crédit de 21.206 millions de francs pour la construction d'un Foyer pour malades à Steffisbourg a été accepté par près de 87 pour cent des votants. Le sort réservé aux deux initiatives législatives, «Uni pour tous» et «Encourager au lieu de sélectionner», a été nettement moins brillant. La première

n'a recueilli que 21 pour cent de oui dans le canton et la seconde 35 pour

Dans le Jura bernois, le souverain a manifesté la même détermination que dans le reste du canton, à quelques pour cents près.

Ainsi, les trois districts ont également dit non aux initiatives. «Encourager au lieu de sélectionner» a toutefois été légèrement mieux accueillie que «Uni pour tous». Alors que le district de Courtelary et celui de Moutier repoussaient «Uni pour tous» par plus de 71 pour cent de non, Bienne et La Neuveville étaient moins fermes, avec 67 pour cent de non. Comparé au reste du canton, le Jura bernois semble avoir manifesté un intérêt légèrement plus important à l'initiative.

«Encourager au lieu de sélectionner» a été repoussée dans le Jura bernois par 63 pour cent de non contre 64 pour cent dans l'ensemble du canton. Bienne à nouveau a été beaucoup plus nuancée, avec seulement 53 pour cent de non. Dans le district de Courtelary, trois communes ont été favorables à l'initiative: La Ferrière, La Heutte et Sonceboz-Sombeval.

La construction du Foyer pour malades à Steffisbourg, et le crédit de 21.206 millions de francs qui en découle, ont été très largement approuvés, soit par 87 pour cent de oui dans l'ensemble du canton et par 81 pour cent dans le Jura bernois. Le district de Laufon semble avoir été le moins enthousiaste, avec 76 pour cent de oui. C. D.

Dans le district de Moutier

Dans le district de Moutier, le préfet en place depuis six ans, M. Fritz Hauri, vient d'être réélu par 5924 voix contre 941 pour M. Charles Girardin, maître-ramoneur de Bévilard, soutenu par un groupe de personnes de la vallée de Tavannes. Les autres postes à repourvoir l'ont tous été aussi par des personnalités probernoises. En effet, jugeant qu'elle n'avait aucune chance de placer des séparatistes avec le système majoritaire, Unité jurassienne a décidé de boycotter ces élections. Et le boycott a été suivi à la lettre: ainsi le candidat séparatiste qui a obtenu le plus grand nombre de voix comme juge du Tribunal de district, soit M. Jean-Claude Crevoisier, en a totalisé... 14, contre 5809 pour le meilleur élu probernois. Les quatre juges nommés dans le district de Moutier sont donc MM. Francis Althaus (5809 voix), Albert Studer (5809), Jean-Pierre Mer-

Force démocratique satisfaite

Une première réaction parvenue du mouvement antiséparatiste Force démocratique (FD) laisse apparaître sa satisfaction quant à l'issue des élections des fonctionnaires du district dans le Jura bernois. Les électeurs avaient dans une large mesure accordé leur confiance aux candidats des partis du Gouvernement.

FD voit d'un bon œil la réélection nette du préfet du district de Moutier, Fritz Hauri, qui a obtenu plus de 56 pour cent des voix même à Sorvilier qui passe pour contenir une majorité séparatiste. (ats)

cier (5787) et Samuel Marti (5768 voix). Chez les juges suppléants au Tribunal de district, on trouve Mmes Jaqueline Otiet (5710 voix), Yvette Voutat (5682 voix), MM. Jean-Philippe Reinhard (5733 voix) et Samuel Röthlisberger (5659 voix). (cd)

Votation communale à Saint-Imier Oui au détournement de la Suze

Les citoyens de Saint-Imier qui ont participé aux votations cantonales ont également eu à se prononcer sur un crédit extraordinaire de 400.000 francs pour la correction de la Suze au nord de la décharge de Châtillon et pour la conclusion d'un emprunt du même montant. Par 824 oui contre 403 non, les électeurs imériens ont approuvé l'objet.

Concernant les objets cantonaux, les votants de Saint-Imier ont approuvé l'arrêté populaire pour la construction d'un foyer pour malades à Steffisbourg (923 oui contre 291 non) et repousse les deux initiatives (322 oui contre 900 non pour «Uni pour tous» et 413 oui contre 815 non pour «Encourager au lieu de sélection-

Ils ont d'autre part accordé 704 voix à Daniel Borle, 459 à Rémy Langel, 46 à Christian Brunner et 38 à Roland Schweickhardt pour le poste de préposé aux poursuites et faillites. (cd)

CANTON DU JURA

10e Rencontre des Jurassiens de l'extérieur, à Saignelégier

Quel avenir pour la Romandie?

La Suisse romande existe-t-elle, est-elle réellement dominée et quel est son avenir? C'est à ces trois questions que diverses personnalités romandes étaient invitées à répondre, hier, à Saignelégier, à l'invitation de l'Association des Jurassiens de l'extérieur qui organisait sa 10e rencontre. Du Valaisan Pierre de Chastonay au Vaudois Gilbert Baechtold, la réponse est claire: le sort de la Suisse romande est d'abord entre ses mains, mais c'est l'ensemble de la Confédération qui a intérêt à veiller à ce que le déséquilibre interne ne s'accentue pas.

Pour des orateurs comme Daniel Seiler, professeur à l'Université de Lausanne, ou Jean-Paul Bovée, président de l'Association de solidarité francophone, il n'existe, certes, pas de «sentiment national romand». Mais la Romandie existe du moins par une certaine solidarité qui tend à se manifester dans divers domaines (conférence des chefs de départements, manifestations sportives et culturelles, etc.).

Si le déséquilibre économique se fait au détriment de la Suisse romande, si celle-ci peut avoir le sentiment d'être dominée dans certains domaines, a dit le conseiller national Pierre de Chastonay, le dialogue peut aider à renverser la vapeur, de cas en cas. C'est aux Suisses romands d'abord qu'il appartient de prendre en main leur destin, de déterminer,

Chefs des Départements cantonaux de l'économie dans le Jura

Un «code de conduite»

Les chefs des Départements cantonaux de l'économie publique ont tenu leur assemblée annuelle dans le Jura. Jeudi, ils ont notamment entendu des exposés de M. Fritz Honegger, président de la Confédération, et M. Jean-Pierre Beuret, ministre jurassien de l'Economie publique. Vendredi, ils ont visité une fabrique de tabacs.

M. Alain Borner, conseiller d'Etat genevois, a présenté un rapport d'un groupe de travail sur la «coordination et l'harmonisation des politiques économiques cantonales». Ce rapport se veut en quelque sorte un code de conduite des cantons qui veulent respecter un système économique qui est celui de la libre entreprise. Les cantons veulent avoir une politique dynamique de relance; toutefois, certaines mesures peuvent devenir déloyales. C'est ainsi que sont notamment bannies les aides financières directes aux entreprises ou encore la participation aux capitaux propres des entreprises. (ats)

sur des objets précis, une politique romande cohérente.

Les cantons, a relevé Mme Geneviève Grimm, auteur du livre la «Romandie dominée», ne peuvent plus garantir, pas plus que la Constitution fédérale, l'existence des minorités latines. Mais, pour la plupart des intervenants, il ne faut pas négliger le sentiment très fort qui lie les Romands à leur canton respectif. Au contraire, sur la base de ces «petites nations», il convient de développer un lieu de rencontre entre tous pour réfléchir à des projets communs. Seul «un projet romand» peut empêcher la Suisse francophone d'être paralysée par ses propres

Pour le journaliste Christophe Buechi, la Suisse romande doit en tout cas se méfier de ses «faux amis», ne pas enfourcher n'importe quel cheval de bataille sous le couvert de la défense de la Romandie, comme ce fut le cas pour l'aéroport de Cointrin. (ats)

Entre Bure et Porrentruy Jeune

conductrice tuée

Samedi, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route Bure - Porrentruy à mi-distance entre ces deux localités dans la forêt dénommée Le Fahys. Mlle M. P., 25 ans, domiciliée à Porrentruy, a perdu le contrôle de sa voiture dans un tournant et s'est écrasée à vive allure contre un arbre. Sous l'effet d'un choc violent, la conductrice a été tuée sur le coup.

Il a fallu faire appel aux premiers-secours de Porrentruy pour dégager l'infortunée automobiliste. La gendarmerie de Porrentruy et la brigade des accidents de Delémont se sont rendues sur place.

L'«Armée de libération du Jura» a frappé à Vellerat

Quatre inconnus dérobent les urnes

L'«Armée de libération du Jura» qui sétait manifestée dans une lethier matin. Les deux urnes contenant le vote de six citoyens de hier vers 11 h. 20, par quatre incon- robé les deux urnes et se sont enfuis. nus masqués et armés.

Cette agression a été revendiquée dans l'après-midi par un téléphone à la Radio suisse romande. Le maire de cette commune «libre» depuis le 14 août dernier, M. Pierre-André Comte, a condamné sévèrement cette agression. Il a également indiqué à l'Associated Press (AP) que les autorités de Vellerat ne porteront pas plainte, car elles ne reconnaissent pas la juridiction bernoise sur leur terri-

Le président du Conseil d'Etat bernois, M. Henri Sommer, a indiqué à l'Associated Press (AP) qu'il n'était pas surpris par cette af-

Une voiture Golf rouge sans immatriculation s'est arrêtée devant le local de vote sans que personne n'y prête attention, a indiqué M. Comte. Sou-

Courtelary - Leysin **Signature** d'un pacte d'amitié

La cérémonie consacrée à la signature du pacte d'amitié établi entre les communes de Leysin et de Courtelary a eu pour cadre la sixième Fête villageoise. Elle s'est déroulée samedi en fin d'après-midi en présence des exécutifs et des fanfares des deux villages ainsi que d'un nombreux public.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur le déroulement de cette manifestation empreinte de fraternité et d'allégresse générale. (ot)

dain, trois hommes masqués, vêtus de noir, dont un braquait une arme de tre ouverte, a «frappé» à Vellerat poing, ont fait irruption dans le local où se trouvaient quatre membres du bureau communal, ainsi que deux aucette commune ont été dérobées tres personnes. Les hommes ont dé-Un quatrième complice était resté au

> M. Comte a déclaré que cette agression est inacceptable à plus d'un titre. Les auteurs de cet acte, qui cherchent à entraîner la commune de Vellerat dans une voie unanimement rejetée par la population locale, sont ainsi, selon lui, les alliés de fait du gouvernement bernois. Ils portent un préjudice grave à la politique planifiée par les autorités de la commune libre de Vellerat en vue du rattachement à la République et canton du Jura. Le Conseil communal de Vellerat condamne en conséquence fermement une telle violation des décisions de l'autorité communale libre et souveraine. Il a ajouté que la commune de Vellerat ne portera pas plainte, car ce serait reconnaître la législation bernoise.

La commune de Vellerat avait très mal accueilli l'apparition de cette prétendue «armée de libération». Elle avait répliqué assez sèchement en indiquant que «Vellerat ne saurait admettre que l'on utilise ses revendications politiques comme prétexte pour satisfaire des penchants terroristes méprisables», et sommait les auteurs de cette «mauvaise plaisanterie de mettre fin à des actes qui ne peuvent que nuire à la cause de Vellerat».

Le maire a également indiqué que six personnes parmi la trentaine d'électeurs que compte Vellerat, avaient voté lorsque les trois hommes ont fait irruption. Après cette agression, les autorités ont composé le numéro de téléphone 117 qui est relié à la police cantonale à Delémont. Ainsi, c'est la police jurassienne qui a averti la police cantonale bernoise à Moutier.

La commune avait préparé une autre action, qui devait être révélée au cours d'une conférence de presse. M. Comte n'a pas précisé le genre d'action prévue et a annulé la conférence de presse en raison de la tournure des événements.

Le président du Conseil d'Etat bernois, M. Henri Sommer, n'a pas été surpris du vol des urnes à Vellerat; car dans la situation actuelle, le gouvernement bernois doit s'attendre en tout temps à des incidents. Dans une déclaration à l'Associated Press (AP), M. Sommer a indiqué que «ceux qui pensent que le gouvernement bernois se laissera provoquer par des actions de ce genre se trompent. Le Conseil d'Etat du canton de Berne a tout mis en œuvre pour que la votation se déroule normalement à Vellerat. Le gouvernement bernois se limite pour l'instant à prendre connaissance de ce vol. bien qu'il s'agisse d'un acte criminel grave qui porte atteinte aux bases fondamentales de la démocratie», a ajouté M. Sommer, en indiquant que les autorités bernoises poursuivront les auteurs de cet acte.

En 1978 déjà, des urnes avaient été volées à Moutier lors de l'élection du juge Ronald Lerch. Ce vol par effraction avait été attribué à des membres du Bélier. (ap)

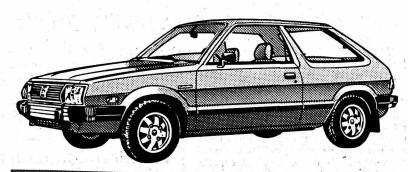
LA NEUVEVILLE

Antiséparatistes réélus

Les candidats antiséparatistes aux huit postes de juges et juges-suppléants ont été facilement réélus dans le district de La Neuveville, obtenant quelque 500 voix contre 270 aux deux autonomistes qui tentaient leur chance. (ats)

Demain ca pourrait être la vôtre?

SUBARU Turismo pour seulement Fr. 15 800.-



Une conception ultra-moderne avectraction sur 4 roues enclenchable. Mécanique robuste, peu coûteux à l'entretien, suspension 4 roues indépendantes, moniteur de sécurité. Rapport qualité + prix: unique. Investissement valeur de reprise élevée

Profitez de notre offre!



GARAGE ET CARROSSERIE **AUTO-CENTRE** LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66

Tél. 039/23 13 62

AFFAIRES IMMOBILIÈRES



A LOUER TOUT DE SUITE OU DATE À CONVENIR

APPARTEMENTS

de 3 pièces, tout confort, quartier de l'Abeille, Jardinets.

APPARTEMENT

de 3 pièces, dans immeuble ancien, chauffage à mazout relié à la citerne, rue Jardinière.

APPARTEMENT

de 31/2 pièces, dans immeuble moderne. tout confort, service de conciergerie, quartier sud-ouest.

APPARTEMENT

de 2 pièces, dans immeuble ancien, chauffage central, rue Combe-Grieurin.

CHARLES BERSET gérant d'immeubles La Chaux-de-Fonds Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33



dans quartier ouest, dès janvier 1983 appartement se composant d'un

grand local bien éclairé de 52 m²

+ vestibule, 1 chambre, cuisine, bain et WC séparés, tout confort. Loyer mensuel Fr. 616.-, charges comprises.

GERANCIA

Léopold-Robert 102 La Chaux-de-Fonds tél. (039) 23 54 33.

91-358

Importante entreprise de la région

Sector convenies de noire la favet et de la reconstitue de la constitue de la

si possible de langue maternelle allemande, afin de rédiger la correspondance de son département «ventes et exportations».

Horaire souple à discuter.

Les offres par écrit avec curriculum vitæ et copies de certificats sont à adresser à Assa Annonces Suisses SA, sous chiffre 91-762, case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds.

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS

Résidence Florida Appartements 31/2 pièces dès

olio Fr. 107/500 - Valer Appartements 4½ pièces dès

Fr. 122 000.-

Appartement 21/2 pièces

Fr. 98 000.-

Pour traiter, 10% de fonds propres suffisent

Contactez notre agent cantonal, tél. 038/25 94 94 22-1226



HABITATIONS POUR TOUS SA 44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tel. (021) 29 61 38

Solution des lettres cachées: Sirop

Tous vos imprimés

en vente au bureau de L'Impartial



(F) Crédit Foncier Vaudois

Emission d'un emprunt

0/0 série 84, 1982-92 de Fr. 50 000 000 (avec possibilité d'augmentation à fr. 70 000 000 au maxi-

destiné à la conversion, respectivement au remboursement de l'emprunt 61/4%, série 52, 1970-82, de fr. 30 000 000, échéant le 20 octobre 1982, au remboursement de bons de caisse venant à échéance ainsi qu'au

financement de prêts hypothécaires essentiellement en pre-Le montant non converti est offert en souscription publique.

Conditions de l'emprunt:

10/8 ans. Durée: 101 %.

Prix d'émission:

Coupures:

Cotation:

fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 au porteur. Bourses de Lausanne, Bâle, Berne,

Genève et Zurich.

Délai de conversion et de souscription: du 27 septembre au 1er octobre 1982, à

- PCB 6 3853

20 octobre 1982. Libération:

Les conversions et les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques soussignées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer les demandes de conversion et les bulletins de souscription.

Crédit Foncier Vaudois Banque Cantonale Vaudoise

L'annonce, reflet vivant du marché

AVIS MORTUAIRES

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Seigneur je t'abandonne ma vie et ma personne, je n'ai plus rien à redouter.

Madame Willy Rossetti-Dugué, ses enfants et petits-enfants:

Monsieur et Madame Aimé von Allmen-Rossetti et leurs enfants Frédéric, Janick et Jean-Marie,

Monsieur et Madame Gino Rossetti-Schwaar et leur fille Sandra,

Monsieur Hubert Rossetti et son fils Samuel.

Monsieur et Madame Jacques Haldenwang-Rossetti et leurs enfants Manya, Yanis, Micaël et Noémi;

Madame Betty Pagliani-Rossetti, ses enfants et petits-enfants;

Madame Henri Rossetti-Hoffmann, à Peseux, ses enfants et petits-enfants; Madame Georges Rossetti-Calame, à La Chaux-de-Fonds, ses enfants et

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Willy ROSSETTI dit Siki

leur cher et bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une courte maladie, dans sa 74e année.

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, le 24 septembre 1982. Route du Vanel 23.

> Dieu dans sa bonté suprême, au chemin de la paix le conduira lui-

La cérémonie funèbre aura lieu mardi 28 septembre.

Culte au temple de Coffrane, à 14 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Veuillez penser aux Perce-Neige, ccp. 20-8727 et à la Ligue contre le cancer, ccp. 20-6717.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

55953

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION, LE PERSONNEL

DES ENTREPRISES ESCO SA, LE PRÉLET SA, **AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE,** ROS-TAN, À BREUVANNES (HAUTE-MARNE) ET ESCOMATIC-FRANCE, À BONNEVILLE (HAUTE-SAVOIE)

ont la douleur de faire part du décès de Il Timoshoe A. w. T.

Monsieur

Willy ROSSETTI

Président-Directeur général

survenu dans sa 74e année.

Monsieur Willy Rossetti a consacré sa vie au développement de nos Entreprises. Par son activité dynamique et son sens des relations humaines, il avait acquis le respect, la confiance de tous ses collaborateurs.

Nous conserverons de notre patron un lumineux et durable souvenir.

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, le 24 septembre 1982.

La cérémonie funèbre aura lieu mardi 28 septembre.

Culte au temple de Coffrane, à 14 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Veuillez penser aux Perce-Neige, cpp. 20-8727 et à la Ligue contre le cancer, ccp. 20-6717.

Prière de ne pas faire de visite.

MONT-SOLEIL

Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans l'affliction. persévérants dans la prière. Romains 12, v. 12.

Madame Jeannette Marti-Tschanz, à Mont-Soleil:

Marguerite et Marcel Baume-Marti, à Saint-Imier, Georgette Marti, à Villaraboud (FR),

Anne et Florence, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fritz MARTI

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 75e année, après une pénible maladie.

MONT-SOLEIL, le 25 septembre 1982.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sonvilier, le mardi 28 septembre 1982, à 14 heures, suivi du culte au temple.

Le corps repose à la chapelle mortuaire des Pompes funèbres F. Jacot, à Saint-Imier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

95338

Cartes de visite – Imprimerie Courvoisier S.A.

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles qui donnent la vie éternelle.

Jean 6. v. 68.

Madame et Monsieur Pierre Viollier-Jeanneret et leurs enfants, à Genève: Monsieur Marc-Aurèle Viollier et Mademoiselle Sylvie Viollier;

Madame et Monsieur Jean Mamie-Jeanneret, à Moutier, et leurs enfants:

Monsieur François Mamie, à Cormondrèche,

Mademoiselle Jeanne Mamie, à Bienne,

Mademoiselle Isabelle Mamie, à Moutier,

Mademoiselle Catherine Mamie, à Bienne,

Mademoiselle Corinne Mamie, à Moutier;

Monsieur et Madame Philippe Jeanneret-Collomb et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds:

Monsieur Sylvain Jeanneret et Mademoiselle Marianne Jeanneret;

Madame Ruth Guye-Jeanneret, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils, à Neuchâtel;

Madame André Javet-Jeanneret, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Martin:

Les enfants et petits-enfants de feu Roger Jeanneret, à Langenbruck et Evilard:

Madame Janny Schenk, à Bienne;

Madame Samuel Emery, à Villars, ses enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Nelly Emery, à Neuchâtel;

Madame Georges Emery, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame René Emery, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Alfred Emery, aux Ponts-de-Martel, leurs enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Willy Emery, à Genève;

Madame André Schneider-Emery, à La Chaux-de-Fonds, ses enfants et

les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès accidentel de

Monsieur Willy JEANNERET

Ancien Inspecteur des Ecoles

leur bien-aimé papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a recueilli à Lui, dans sa 84e année.

2006 NEUCHÂTEL, le 26 septembre 1982. (Avenue des Alpes 10).

> La mémoire du juste est en bénédiction. Proverbes 10, v. 7.

J'ai combattu le bon combat,

J'ai achevé la course,

J'ai gardé la foi. Il Timothée 4, v. 7.

L'incinération aura lieu mercredi 29 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Les personnes qui, plutôt que d'offrir des fleurs, préfèrent honorer la mémoire du défunt par un don, penseront à la Paroisse des Valangines (ccp. 20-524) ou au Club Jurassien (ccp. 23-5080).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

102741

Très profondément émue et réconfortée par les innombrables témoignages de sympathie rendus à sa chère disparue, la famille de

MADAME MARGUERITE WUTHRICH-ISLER

exprime à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, sa profonde reconnaissance pour leur présence, leurs émouvants messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, et pour l'avoir entourée en ces moments de dure séparation.

La famille de

MONSIEUR PAUL CATTIN

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

MONSIEUR PIERRE BÉRANECK

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos envois de fleurs ou de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LUGNORRE, COLOMBIER, LA CHAUX-DE-FONDS, septembre 1982. 55681

MARBRERIE TORRIANI DANIEL NUSSBAUM Charrière 90 – Tél. (039) 22.18.74 Monument funéraire - Inscription Nettoyage - Prix modérés 45966

Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

CANTON DE NEUCHATEL

Travers: Cedra-pas informe

Une opposition unanime

Jeudi dernier, s'est tenue à la salle de l'Annexe, à Travers, une séance d'information organisée par le comité Cedra-pas, groupement qui s'oppose à l'implantation d'un dépôt de déchets nucléaires dans la région Mouron et Mont-Aubert. Plusieurs personnalités du monde politique, scientifique et médical se sont adressées à la centaine de personnes présentes. D'autre part, l'assemblée a approuvé une résolution adressée aux autorités politiques de la région. A relever la présence de M. Delley, syndic de Provence, commune propriétaire des lieux précités.

Membre du comité Cedra-pas et géologue de formation, M. Gilbert Bieler (Fleurier) a rappelé quels étaient les critères géologiques permettant d'abriter les déchets radioactifs, ayant besoin d'être refroidis. Certes la région du Mont-Aubert répond en partie à ces critères. La couche de marne entre les couches de roches calcaires pourrait abriter ces déchets; cependant la zone prévue par la Cedra est parcourue par des cassures géologiques. Les décalages des roches font du versant vaudois de l'anticlinal

LES VERRIÈRES

Trois blessés

Samedi à 18 h. 20, un conducteur des Verrières, M. P. F., circulait sur la route principale du Crêt en direction du centre du village. A la hauteur de l'immeuble No 130 de la Vy-Renaud, il a été ébloui par le soleil couchant. De ce fait, avec l'avant de son auto, il a heurté l'arrière d'un mono-axe, accouplé d'une remorque, qui circulait dans le même sens.

Le conducteur du mono-axe, M. Jean-Maurice Evard, 34 ans, des Verrières, de même que son épouse, Mme Thérèse Evard, 32 ans, et leur fils Stéphane 11 ans, tous deux assis sur la remorque, ont été blessés et conduits par ambulance à l'Hôpital de Couvet.

CHEZ-LE-BART

Blessé, il passe la nuit à côté de son véhicule accidenté

Hier à 4 h. 15, un conducteur de Cronay (VD), M. Michel Borloz, 26 ans, circulait sur la N5 direction Yverdon. A Chaz-le-Bart, au lieu-dit «la Pologne», il s'est assoupi à son volant. Ce faisant, sa voiture a quitté la route sur sa gauche où après avoir traversé une haie vive, elle s'est immobilisée au pied d'une paroi de ro-chers, totalement invisible de tous

Après être resté couché à côté de son véhicule jusqu'au lever du jour en raison de ses blessures, il a rejoint la route vers 9 h. 40, heure à laquelle il a été découvert et transporté à l'Hôpital des Cadolles. La voiture est démolie.

Creux-du-Van - Chasseron un véritable gruyère. Une fuite de produits radioactifs aurait des conséquences catastrophiques pour la région lorsque l'on sait que la source d'eau minérale d'Yverdon est à moins de 14 kilomètres du lieu d'entreposage prévu, que la mine d'asphalte de La Presta est à deux kilomètres et qu'une grande partie de l'eau que consomment les habitants de la région, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds provient de l'Areuse qui coule au pied de ces lieux.

Prenant à son tour la parole, M. Beat Hirsbrunner, physicien à Lausanne, donna des explications sur la manière d'utiliser l'atome pour produire de l'énergie. Il a rappelé la difficulté d'entreposer des déchets, même moyennement ou faiblement radioactifs.

Résolution

Les personnes présentes à la séance d'information du jeudi 23 septembre 1982, à Travers, demandent aux autorités communales de Travers et de Couvet, ainsi qu'aux représentants des communes du Val-de-Travers à l'Association de la région, de manifester fermement leur opposition à l'entreposage de déchets radioactifs prévus notamment dans les sites de Mouron et du Mont-Aubert.

Le Dr Martial Roulet (Travers) a expliqué à l'assemblée les risques encourus par l'être humain qui vont des tumeurs cancéreuses, nécroses de la peau, vieillissements précoces, tares génétiques et qui peuvent s'étendre aux mutations génétiques irrémédiables.

La position des autorités politiques concernées était attendue avec intérêt. Là les positions sont claires. M. Pierre Roulet, conseiller communal à Couvet et président de la Région Val-de-Travers les a précisées.

Il s'agit de s'opposer à tout prix à l'implantation de cette poubelle nucléaire qui pourrait être construite sur le territoire vaudois. Cette construction concerne tous les Vallonniers et surtout les communes de Travers et Couvet où seraient construits les tunnels d'accès aux cavernes d'entreposage. Le Covasson a précisé que des contacts fructueux avaient immédiatement été engagés avec la commune de Provence, afin de coordonner les actions entreprises.

A part les autorités communales de Couvet et Travers, les représentants de

Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean III, v. 16.

Monsieur et Madame Eugène Knörr et leurs enfants Marlène et Stephen, à Genève;

Madame Emma Maeder-Huguenin, à Genève;

Madame Edwige Jeanmonod-Huguenin;

Monsieur et Madame André Huguenin, au Locle;

Monsieur et Madame Simon Parreaux et leurs enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Raymond Droz et leurs enfants; Monsieur Roger Marendaz,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Adrienne SCHÜTZ

née Huguenin

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection, vendredi, dans sa 77e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 septembre 1982.

L'incinération aura lieu mardi 28 septembre.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Edwige Jeanmonod Rue de la Paix 147

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

102704

la Région Val-de-Travers apportent également leur soutien à l'action Cedra-pas. Cependant l'ancien député s'est voulu rassurant; la Cedra, au vu des rapports fournis par le Conseil d'Etat et le géologue cantonal M. Mexat - qui connaît très bien cette partie du sous-sol régional pour y avoir consacré sa thèse de doctorat - devra se rendre à l'évidence du nonsens géologique de l'implantation en ces lieux des déchets.

Notre position, précise M. Roulet, peut paraître égoïste; cependant l'arrivée de ces déchets radioactifs dans la région tuerait tous les efforts entrepris pour développer ici un tourisme familial. Il faut donc que toute la population concernée se serre les coudes derrière ses autorités et Cedra-pas afin de prouver à la Coopérative pour l'entreposage de déchets radioactifs que les gens de la région ne veulent pas de cette poubelle nu-

JJC

NEUCHÂTEL

Elle tombe d'une attraction for aine

Samedi à 17 h. 10, alors qu'elle se trouvait sur un voltigeur d'une entreprise foraine, sur la place du Port, Mme Marguerite Ayyildiz, 23 ans, de Neuchâtel, prise de panique, s'est lâchée et a glissé sous la chaîne de sécurité pour être éjectée sur la chaussée, où elle est tombée sur la petite Virginie Bedoy, deux ans, de Peseux, qui se trouvait à côté de sa mère. Blessées ces deux personnes ont été transportées à l'Hôpital des Cadolles pour Mme Ayyildiz et à l'Hôpital Pourtalès pour la petite Virginie.

Octogénaire tué par une moto

Hier à 8 h. 55, au guidon de sa moto, M. J.-F. C., 30 ans, de Neuchâtel, circulait rue des Parcs en direction de Peseux. Peu après le Garage Walser, il s'est trouvé en présence d'un piéton, M. Willy Jeanneret, 83 ans, de Neuchâtel. qui après avoir descendu les escaliers reliant la rue précitée aux immeubles 96-98, s'est engagé inopinément sur la chaussée. M. C., n'ayant plus le temps de freiner, tenta d'éviter ce piéton en couchant sa machine sur le flanc gauche. Malgré cette manœuvre il heurta l'octogénaire.

Grièvement blessé, M. Jeanneret, a été transporté à l'Hôpital des Cadolles au moyen d'une ambulance. Il est décédé dans cet établissement peu après son admission.

KIMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction: Rédacteur en chef: Gil Baillod. Rédacteurs RP:

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Beillod, Suisse. - Willy Brandt,
Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns,
Sports. - Raymond Déruns, Agriculture et magazine. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Jean
Ecuyer, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C.
Jeannet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri
Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine
Lombard, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle.
- Ruth Widmer-Sydler, Littoral. Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires: Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya.

IN MEMORIAM

Renée MEYER

1980 - 27 septembre - 1982

Que tous ceux qui t'ont connue et aimée, aient en ce jour une pensée pour toi.

Ta maman

et toute ta famille.

A VOIR

La chambre

Spécial cinéma. TVR à 20 h. 05

cun cas reconnu par le monde médi-

cal et scientifique»... telle est la

phrase qui figure en exergue au début

du film écrit par Rodolphe-Maurice

Arlaud et réalisé par Yvan Butler.

Tout donc, ici, est en principe pure

fiction. En principe, car devant cette

histoire de chercheur contaminé par les bactéries sur lesquelles il se livrait

à des interventions génétiques, on est

brusquement saisi d'un gros doute:

comment se fait-il que dans des disci-

plines aussi complexes et dangereuses

que la recherche biologique ou nu-

cléaire, pour ne citer que ces deux do-

maines, il ne soit jamais fait mention

du moindre incident! Est-il possible

que rien n'arrive dans les innombra-

bles laboratoires et autres centres de

recherches? Alors que partout ail-

leurs chaque jour apporte son lot

d'accidents du travail, bénins ou gra-

L'auteur, en tout cas, a son opinion

sur la question. «Pas de preuves, dit-il, mais une intime conviction. A sa-

voir que des accidents se produisent

et qu'on les cache. Pourquoi? Après

tout, lorsqu'on construit un barrage

électrique, on sait que statistique-

ment, il y aura des victimes parmi les

ouvriers. On n'en fait pas mystère, et

c'est aussi pour le bien de la commu-

Aidé de son fils, qui a fait «sa» bio-

logie, Rodolphe-Maurice Arlaud a

construit son histoire au plus près de

la réalité scientifique. Le «back-

ground» est donc solide. Quant à la

spéculation... au téléspectateur de se

Si vous avez manqué le début:

Marc Lagdinier - incarné par Yves

Beneyton - tombe, au début du film,

victime de ses recherches. Terrassé

par une toxine inconnue, il n'est

sauvé qu'à la suite de soins intensifs.

Mais lorsqu'il se réveille, c'est pour se

retrouver dans une chambre stérile,

coupé du reste du monde. Les seuls

êtres vivants qui l'approchent sont

vêtus de scaphandres: Marc est

contagieux, le mal qu'il véhicule in-

connu de la science. Situation provi-

soire? Les mois passent. Sa jeune

femme (Ludmilla Mikael) se lasse de

lui rendre visite par écran TV inter-

posé. Pendant ce temps, les recher-

ches dans lesquelles il était engagé se

Pour mettre en scène cette histoire

à la structure dramatique peu

commune, Yvan Butler, avec l'aide

de l'ingénieur du son Michel Morier,

a voué un soin particulier à l'atmo-

sphère sonore, d'autant plus impor-

tante qu'on ne sort que rarement de

ce huis clos aseptisé et que de nom-

breuses conversations passent par un

micro ou un téléphone. Le spectateur

entre ainsi peu à peu dans un univers

terrible, mais confortable, maternel

presque. Et on ne peut que souligner

la performance d'Yves Beneyton,

dont la transformation progressive

L'oreille fine à la Radio suisse

forger une religion.

«Cette histoire ne correspond à au-

lundi

TELEVISION RAD

TV ROMANDE

15.00 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande

15.10 Vision 2: Les actualités spor-

15.50 Sous la loupe: La petite reine au Royaume-Uni

16.10 Le monde en guerre: 8. La guerre du désert, Afrique du Nord 1940-1943

17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes: Enfants

17.20 Bouba: enfants 5. Un Chasseur sans Scrupules

17.45 Téléjournal 17.50 Sur un plateau: La vie au quotidien

> Télactualité: L'événement du mois. A la p'tite semaine. De vous à nous... A n'y pas croire! Concours

18.40 Journal romand Emission d'actualités régionales

19.00 Le fils de l'horloger Marcel G. Prêtre raconte... 11. Au temps de Hitler

19.10 Le dernier mot Jeu de lettres

19.30 Téléjournal Spécial cinéma

20.05 La Chambre

Un film d'Yvan Butler. Avec: Yves Beneyton -Ludmila Mikael - Michel Cassagne - Maurice Garrel - Gemma Salem - François Germond Véronique Mermoud - Pierre Walker - Teco Celio - Jean-Pierre Moutier - Jacques Roman - Pierre Ruegg - René Marc -Jean-Luc Bideau, etc. Voir texte encadré en haut de cette page à droite



21.40 L'actualité cinématographique en Suisse

22.45 Téléjournal

23.00 L'antenne est à vous

FRANCE 1



12.00 Météo première

12.10 Juge box Invité de la semaine: Pierre Do-

12.30 Atout cœur

13.35 Portes ouvertes Kayak-France 82 - Route nou-

13.50 Après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui: La croisée des chansons

Un automne 42, avec Nicoletta, Daniel Defilipi, Rosalie Dubois et Anny Gould

14.05 L'Homme qui valait des Milliards Film de Michel Boisrond (1967)

15.30 Le temps d'une rencontre

17.05 Paroles d'hommes

17.25 Rendez-vous au club, maga-

18.00 C'est à vous

18.25 Le village dans les nuages: **Enfants**

18.50 Histoire d'en rire

19.05 A la une

19.20 Actualités régionales

19.45 S'il vous plaît Le Lapin-Agile

20.00 Actualités

20.35 Santé

La drogue, le plaisir et la dépendance. Une émission proposée par Igor Barrère et Etienne La-

L'émission est constituée de deux parties. Une première partie très médicale qu'introduit le professeur Fournier, chef du service de toxicologie et directeur du Centre Anti-Poison Fernand Vidal; un entretien avec le professeur Nahaas du Centre Anti-Poison, chercheur aussi à l'hôpital Columbia aux Etats-Unis. Ce-lui-ci parle de l'influence de la drogue sur le cerveau primaire. Il explique les motivations des drogués. La seconde partie met à jour les pratiques, d'une association près de Toulouse à Saint-Cézère, «Le Patriarche». Un guide tire quelques conclusions: les malades ne sont pas autonomes. Ils subissent une dépendance autre que celle de la drogue, celle de l'organisation.

21.35 Le Petit Marcel

Un film de Jacques Fansten. Avec: Jacques Spiesser: Marcel -Huppert: Isabelle Yvette - Yves Robert: Commissaire Mancini -P.O. Scotto: Bernard -J.-F. Balmer: Pottier -Anouck Ferjac: Marie-Paule Mancini - Hu-Gignoux: maire, etc.

Comment un loubard pris dans un engrenage dont il ne peut se dégager devient indicateur pour la po-

Terre des hommes (2e diffusion) | 23.20 Actualités

ANTENNE 2



12.00 Midi informations

12.08 L'académie des 9 Vedette de la semaine: Jane Manson

12.45 Journal

13.35 Cette semaine sur l'A2

13.50 Feuilleton: Les Amours des années folles: La Messagère

14.00 Aujourd'hui la vie Des auteurs et vous - Avec:

Pierre Jakez-Hélias 15.00 Série: La Légende de James

Adams et de l'Ours Benjamin 15.50 Dublin de James Joyce et d'Ulysse

Documentaire d'Edward Quin. 16.45 Concert Concerto pour violoncelle et or-

chestre No 1, de Josef Haydn. 17.15 La télévision des téléspectateurs

17.45 Récré A2: Enfants

18.30 C'est la vie

18.50 Jeu: Des chiffres et des let-

19.10 D'accord, pas d'accord

19.20 Actualités régionales

19.45 Le théâtre de Bouvard

20.00 Journal

Emmenez-moi au théâtre

20.35 Le Voyage de Monsieur Perrichon

Avec Georges Descrières - Yvonne Gaudeau - Michel Aumont - Michel Duchaussoy, etc.

22.25 Grands jours et jours ordinaires

23.15 Antenne 2 dernière

ALEMANIQUE

16.15 Rendez-vous avec Eva Mezger 17.00 La Pierre blanche: 6. Quel cir-

que! 17.45 Gschichte-Chischte en romanche 17.55 Téléjournal

18.00 Série: Parole Chicago 18.35 Une Affaire d'Héritage (2e par-

tie). Série 19.05 Actualités régionales

19.30 Téléjournal. Šports 20.00 Tell-Star: Le quiz suisse 20.55 Sciences et technique

La forêt vierge se meurt 21.40 Téléjournal 21.50 Padre Padrone

Film de Paolo et Vittorio Taviani

ITALIENNE



18.00 Emilie et la Dent de Stéphane 18.05 Alors... tu me l'achètes? Les aventures de Zarzan et Zita dans la jungle de la consommation: 1. L'argent. Robin et Rosi

18.45 Téléjournal 18.50 Le monde où nous vivons Le faucon finlandais

19.15 Objectif sport

19.50 Magazine régional 20.15 Téléjournal

20.40 Une histoire de la médecine 3. L'hôpital: De la charité à l'ordi-

FRANCE 3

18.30 FR3 Jeunesse Lassie: 4. Le Goéland. Série

15.55 Tribune libre L'Eglise réformée

19.10 Soir 3: Informations

19.20 Actualités régionales

19.40 Télévision régionale 19.55 Il était une fois l'Homme Il était une fois la Terre (et demain?)(2)

20.00 Jeux de 20 heures

20.35 Un Oursin dans la Poche

Un film de Pascal Thomas (1977). Musique: Vladimir Kosma. Avec: Darry Bachs - Bernard Menez: Félix - Maurice Risch: Benjamin - Brigitte Gruel: Nelly, etc.

Une suite de gags autour d'une journaliste et d'un compositeur farfelu...

22.10 Soir 3: Informations

22.40 Thalassa

Les Old Gaffers

23.10 Musi-club L'Ecole de Bordeaux. Voix nouvelles d'aujourd'hui

21.40 Thème musical

Concert symphonique de l'église Santa Maria sopra Minerva de Rome: 5e Symphonie en do dièse min., Mahler

22.50 Avant-premières cinématographiques

23.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 1



16.10 Téléjournal 16.15 Magazine de variétés

17.50 Téléjournal

18.00 Programmes régionaux 20.00 Téléjournal

20.15 Série: Racines

21.15 L'Europe, puissance atomique?

21.45 Les voyages d'Aïda (2): Une revue d'opéras

22.30 le fait du jour

23.00 Das Leben der Frau Oharu Film japonais de K. Mizoguchi (1952)

1.10 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

16.00 Téléjournal 16.04 Introduction au droit de la fa-

mille. Flash d'actualités

16.35 Série: Lassie 17.00 Téléjournal 17.08 L'Illustré Télé: L'Embuscade.

Féléjournai

19.30 Musique et invités Chez Thomas Gottschalk, avec

21.00 Téléjournal

21.20 Flitterwochen Téléfilm de K. Lemke, avec Cleo Kretschmer, Wolfgang Fierek, etc.

22.50 Forum Au pays des kiwis 23.35 Téléjournal

Indice de demain: Prince Kate Bush, Udo Jürgens, etc. 20.15 Après les élections en Hesse

maine à venir...

est saisissante.

romande 1 à 9 h. 50

poursuivent...

Chaque vendredi, notre page de prévisions TV indique, par rubrique, les grandes lignes des programmes de la se-

RADIO

SUISSE ROMANDE 1

12.20 Lundi... l'autre écoute. 12.30

Journal de midi. 12.45 Magazine

d'actualité. 13.30 Avec le temps. Sé-

quences magazine et récréatives.

18.05 Journal du soir et résultats

sportifs. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00

Titres de l'actualité. 19.05 Dossier et

revue de la presse suisse alémanique.

19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair

de la une. 22.30 Journal de nuit. 22.40

Théâtre: Les confessions, J.-J. Rous-

seau (1). 23.00 Blues in the night.

0.05 Relais de Couleur 3.

SUISSE ROMANDE 2

12.40 Accordez nos violons. 12.55 Les

concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30

Alternances. 14.00 La vie qui va.

15.00 Suisse-musique. 17.00 Informa-

tions. 17.05 Des arts et des hommes.

18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori

italiani in Svizzera. 19.20 Novitads.

19.30 Portes ouvertes sur... 20.02 Soi-

rée musicale, en direct du Grand-

Théâtre de Genève: La dame de Pi-

que, d'après Pouchkine; musique de

P.-I. Tchaïkovski. 24.00 Informa-

tions. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

FRANCE INTER

Programme donné sous toutes réserves. 12.30 Le Jeu des milles francs, Lucien Jeunesse. 12.45 Journal. 13.30 P. Miquel: Les faiseurs d'histoire. 14.00 Jacques Pradel et M.-Ch. Thomas. 16.00 Parenthèses, par J. Chancel et J. Morzadac. 17.00 Tam-tam, par J.-L. Foulquier et G. Aumond. 18.00 Journal. 20.00 Feed back: B.

Lenoir et M. Soulier. 22.10 Interside-

ral - Smith and Wessor, par Philippe

Manœuvre et P. Cresta. 23.00 José

Arthur et Xavier Fauché.

FRANCE MUSIQUE 12.35 Jazz: Les Chicagoans. 13.00

Jeunes solistes. 14.04 Psaumes, Paro-

les: Titov, Stavinski, Schnebel, Ives,

Henry, Janacek. 15.30 La musique

ancienne a-t-elle un avenir? 17.00

Repères contemporains. 17.30 Les in-

tégrales: quatuors de Schubert. 18.30

Musiques traditionnelles. 19.38 Jazz.

20.00 Les muses en dialogue. 20.30

Fêtes baroques: Concerto vocale. 22.30-1.00 La nuit sur France-Musi-

que. Aspects de la musique française:

«Cerdana», suite, de Poulenc.

FRANCE CULTURE

12.05 Nous tous chacun. 12.45 Pano-

rama. 13.30 Atelier de recherche vo-

cale. 14.00 Sons. 14.05 Un livre des

voix, par Pierre Sipriot. 14.47 Les

après-midi de France-Culture. 17.32

Les concerts des amis de la musique

de chambre. 18.30 Gaspard des mon-

tagnes. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Présence des arts. 20.00 Jeux, de J.

Saunders, avec J.-P. Cisife, A. Strill.

G. Richier, M. Delanty. 21.05 L'autre

scène ou les vivants et les dieux.

22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Inform. toutes les heures et à 12.30, et 22.30 - 0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.30 Magazine «Vie pratique» et mémento des spectacles et des concerts. 9.30 Saute-mouton, des séquences magazine, distrayantes et L'oreille fine, un jeu avec participation de L'Impartial notamment.

0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Informations. 6.05 6/9 avec vous, un réveil en musique. 7.00, 8.00 Informations. 8.58 Minute œcuménique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. L'invité du jour. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Regards sur... 10.00 Porte ouverte sur... la vie. 10.30 La musique et les jours: Joseph Haydn: L'intégrale des trios avec piano, par le Beaux-Arts Trio. 12.00 Table d'écoute, les nouveautés classiques.

Informations toutes les heures. 0.05 José Artur et Xavier Fauché. 1.00 Frantz Priollet et Maryse Friboulet. 2.00 Au bonheur du jour. 3.00 Les bleus de la nuit. 5.00 Louis Bozon. 6.30 P. Weill, L. Blondel et Fr.-X. Andreys. 7.30 Le journal. 8.20 Revue de presse. J. Thévenin. 9.00 Eve Ruggeri raconte Madame Mao. 9.30 Gérard Klein. 11.00 Le tribunal des flagrants délires, de Claude Villers, avec P. Desproges, L. Regot.

Toutes les émissions en stéréophonie. Les programmes français sont susceptibles de modifications. 6.02 Musique du matin par C. Lehmann: Fête d'Hébé, Rameau; Sonate No 2, Mendelssohn; Concerto, Kuhlau; Le baiser de la fée, Stravinski; L'apprenti sorcier, Dukas. 8.07 Quotidien musique. 9.05 Le matin des

musiciens: Les concertos pour piano

de Mozart: No 15 et No 19. 12.00 La

musique populaire d'aujourd'hui.

7.02 Matinales, magazine de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance. Images d'astrophysique: cadavres stellaires. 8.32 Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote: les terres du bout du monde. 8.50 Destins et sortilèges. 9.07 Les matinées de France-Culture: La matinée des autres. 10.45 Etranger mon ami, par D. Arban. 11.02 Les concerts des amis de la musique de chambre.